

Institut des Sciences et Pratiques  
d'Education et de Formation

Master Recherche :  
« Sciences et pratiques de l'éducation  
et de la formation »

---

La Formation Professionnelle, en Algérie :  
De la colonisation à nos jours  
Mémoire

---

**GUSTIN Sarah**  
2027023

Directeur de recherche : M. ROBERT

Année universitaire 2007 - 2008  
UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

## Introduction

Depuis la fin des années quatre vingt, l'Algérie a lancé un vaste chantier de réformes économiques, sociales et politiques visant à instaurer, l'économie de marché, la démocratie et un Etat de droit. Celui-ci est mené dans un contexte sécuritaire difficile, marqué par le terrorisme et l'instabilité politique qui en a découlé. L'orientation du pays, au cours des dernières années, a engendré de profondes mutations économiques. Fin 2001, la signature de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne prévoit l'intégration du marché algérien dans la zone de libre échange économique. En sus de l'Union européenne, le Canada apporte son aide au gouvernement algérien pour atteindre ses objectifs dans différents domaines. Plusieurs projets sont mis en action pour le développement des PME/PMI : la privatisation et restructuration du secteur public, la modernisation du secteur financier. D'autres émergent, telle la formation professionnelle appuyant la réforme de l'éducation et celle des postes et télécommunications.

L'Algérie souhaite dynamiser ses entreprises et la formation professionnelle constitue un domaine de coopération déterminant pour le développement des ressources humaines. Pour répondre à cet objectif, le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnel s'est engagé dans une réforme du système de formation professionnelle, ayant pour priorité la mise en adéquation, de l'offre et de la demande de formation. « *La production de masse, la société industrielle [...] ayant cédé la place à une nouvelle économie mondialisée, de service, d'informationnelle, la force productive principale est devenue le savoir, les connaissances, l'information. C'est en acquérant et en renouvelant constamment leurs « compétences cognitives et relationnelles » utilisables sur ce nouveau marché, que les individus pourront s'insérer dans cette nouvelle économie, en devenir des acteurs, et contribuer à la nouvelle croissance.*<sup>1</sup> »

Le manque de personnel technique nécessite l'importation de main-d'œuvre chinoise et turque, constituant ainsi, un véritable frein au programme de croissance économique pour le pays. L'État cherche à valoriser la formation des métiers dans les collèges techniques avec plus de programmes de stages en entreprises garantissant des emplois. Il reconnaît l'absence formateurs et d'équipements spécialisés, nécessaires à plusieurs secteurs. Cette pénurie constitue un obstacle majeur. C'est dans ce contexte que le domaine privé intervient, palliant aux manques de l'Etat.

---

<sup>1</sup> DUBAR (C), *La formation professionnelle continue*, 5<sup>ème</sup> éd. La Découverte, Paris, 2004, p.53

De 33,8 millions, au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la population de l'Algérie est estimée pour cette année 2008 à 34,4 millions d'habitants. Pour l'ensemble du pays, le taux de chômage avoisinerait les 13%, mais, avec une jeunesse évaluée à 70%, les moins de 30 ans, le chômage atteindrait les 17%. Afin d'offrir des moyens matériels et pédagogiques modernes dans les établissements, l'État continue d'allouer d'importants budgets dans les créneaux de l'Education Nationale et de la formation professionnelle, avec pour but de créer des emplois et réduire ainsi le taux d'analphabétisation qui est de 21.39%, représentant plus de 6,4 millions de personnes. L'objectif consiste à répondre aux besoins de l'économie nationale.

Les réformes touchent les trois ministères de : l'Éducation, la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) et l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Pour la première fois, les trois ministères œuvrent en complémentarité et concentrent leurs efforts sur l'amélioration du contenu des programmes, la formation des formateurs, l'informatisation et l'introduction de nouvelles spécialités : agriculture, production alimentaire, environnement, entretien infrastructures et bâtiments, afin de répondre aux besoins de l'économie nationale.

Ces réformes s'inscrivent d'elles mêmes dans une finalité plus globale visant à consacrer cette triple vocation ministérielle de la formation professionnelle. Véritable charnière d'articulation entre l'espace éducatif et le monde du travail, la formation professionnelle doit, notamment, être réhabilitée dans sa vocation première d'itinéraire éducatif noble, que l'on emprunte, par choix, pour se préparer à l'exercice d'un métier.

Notre recherche précédente, en master professionnel, était axée sur la compréhension des écoles privées, jouant un rôle palliatif. Notre mémoire était articulé sur cette dynamique afin d'en comprendre l'impact. Ayant effectué un stage dans l'une de ces écoles en cours d'année universitaire, il était intéressant de vérifier si les idées reçues, et opinions de ces responsables de structures privées étaient bien réelles et générales. Cette année, notre travail nous a amené à aborder ce sujet d'une manière plus générale. L'analyse privé/public, nous a servi de tremplin pour développer ici une monographie portant sur « l'état de fait » de la formation professionnelle. Elle est abordée, ici, afin de servir de base de réflexion pour la construction de notre projet de thèse.

Notre question initiale est la suivante « **Pourquoi, malgré la volonté du gouvernement pour développer la formation professionnelle, cette dernière n'émerge t'elle pas ?** »

Une première hypothèse qui nous vient à l'esprit est que: « **le gouvernement n'agit pas suffisamment pour valoriser la formation professionnelle.** »

La formation professionnelle est au cœur de la relation entre le système éducatif et le système productif. Il est avéré que la formation professionnelle ne peut être dissociée des contextes, politiques, sociaux, économiques, techniques et culturels dans lesquels elle est dispensée, on mesure alors toute l'étendue et l'extrême complexité d'un sujet comme celui-ci et, par voie de conséquence, la nécessité de délimiter le champ de l'observation et de préciser la perspective de l'analyse.

Une offre moderne de formation devra donc intégrer trois éléments : la motivation des « apprenants », gage d'une formation réussie ; les besoins prévisibles de l'économie qui se modifient rapidement, et enfin la place à réserver aux nouvelles méthodes de formation basées sur les techniques de communication de pointe avec des approches innovatrices de l'apprentissage.

Avant de présenter le plan de ce mémoire, nous préciserons qu'il s'inscrit dans le champ d'investigation pédagogique et didactique. Nous avons mis en corrélation, l'analyse de l'entretien réalisé, auprès de la directrice de la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnel, avec les questionnaires effectués auprès de différents directeurs d'écoles. Pour corroborer le tout, nous nous sommes appuyés sur les huit dernières années d'archives de presse.

Notre réflexion s'articulera autour de différentes parties. La première déterminera le cadre conceptuel de cette recherche. Elle commencera à la genèse de l'Algérie, depuis l'arrivée des premiers Berbères, jusqu'à l'occupation française, nous permettant ainsi de discerner la politique, l'éducation à travers le système éducatif et la formation professionnelle. Puis nous nous dirigerons vers sa décolonisation, tout en gardant à l'esprit la compréhension de la formation. Le climat politique sera un point essentiel, nous permettant de prendre du recul par rapport à l'état actuel du pays. Les rentrées scolaires seront développées pour nous donner une idée du contexte éducatif auquel sont confrontés les petits algériens. L'analyse, des

travaux précédents, sera développée, avec une méthodologie appropriée. La corrélation, avec notre travail d'archives sera mise à jour afin de vérifier ou non notre hypothèse. Notre projet de thèse sera enfin approché avec le développement de notre future méthodologie.

*« L'un des objectifs de la FPC, relayant la politique de « promotion sociale », se résume par la formule de la « deuxième chance ». [...] Paul Granet, secrétaire d'Etat, écrivant en 1975 : « la FPC intéresse tous les français dès l'instant qu'ils ont quittés l'école [...], sur le plan social, elle doit être la seconde chance de toutes les victimes des disparités sociales. A travers elle, c'est la société de demain qui s'ébauche : société de l'égalité par la promotion du travail manuel, société de la concertation par la renaissance du rôle éminent des partenaires sociaux, société du changement par un large accès de tous à la connaissance.<sup>2</sup> »*

---

<sup>2</sup> DUBAR (C), *La formation professionnelle continue*, 5<sup>ème</sup> éd. La Découverte, Paris, 2004, p.58

## 1. La Genèse

On ne compte plus tous les ouvrages et écrits définissant<sup>3</sup>, expliquant les problèmes et l'importance de l'éducation en Algérie. De multiples débats, par de nombreux spécialistes ont vu le jour, permettant d'identifier les difficultés et enjeux de cette question. Le point de vue des auteurs est sans appel : Il faut repenser l'éducation ! « *En Afrique, plus qu'ailleurs, des efforts immenses sont déployés pour accroître les taux de scolarisation et on parviendra bien à faire admettre que l'éducation est la priorité des pays en voie de développement. Mais, la plupart des systèmes éducatifs sont en crise : les enseignements sont inadaptés, les déperditions et les échecs sont lourds, les diplômés trouvent rarement un emploi.*<sup>4</sup> » La sonnette d'alarme est aussi tirée par les politiciens. « *L'école algérienne est sinistrée* », des années après, cette phrase de M. BOUDIAF<sup>5</sup> est encore malheureusement d'actualité. La Commission nationale de réforme du système éducatif, BENZEGHOU, a établi un constat sans appel de l'école algérienne : « *moribonde.* »

### 1.1. Les résurgences de l'Algérie

Pour comprendre ce qui se passe actuellement, il faut revenir aux résurgences de l'Algérie, nous permettant de mieux appréhender l'origine de cette réflexion. L'histoire du pays explique en grande partie les conséquences actuelles. : l'Algérie ne s'est pas constituée en un jour et les étapes qui précédèrent son développement ne furent pas des plus paisibles. En effet, il faut se souvenir que ce pays avant d'exister en tant que tel a subi des transformations non négligeables. Pour rappel, de -1500 ans à -800 ans avant Jésus-Christ, époque de notre protohistoire (âge de bronze), on assiste à l'arrivée des populations berbères<sup>6</sup>, qui très tôt se scindent en deux peuples : les sédentaires sur les régions côtières et les nomades à l'intérieur des terres. Ils s'organisent en tribus, que les Grecs distinguent sous les noms de : Libyques<sup>7</sup>, Numides<sup>8</sup> ou Maures<sup>9</sup>. Le Sahara devient désertique et se vide. De -1200 ans à -600 ans, les

---

<sup>3</sup> Il en existe plus d'une soixantaine en France.

<sup>4</sup> BRANDOLIN (J), *Réinventer l'éducation en Afrique*, éd. Afrique Education/T. B. Conseils, GAP, 1997, p.13.

<sup>5</sup> Mohamed BOUDIAF, né le 23 juin 1919, assassiné le 29 juin 1992, était un homme d'Etat algérien. Membre fondateur du Front de Libération Nationale et chef de guerre lors de l'indépendance algérienne, il entre en opposition contre les premiers régimes mis en place à l'indépendance de son pays et s'exile durant 28 ans. Il est rappelé en Algérie en 1992 en pleine crise politique, à la tête de l'Etat, il meurt peu après sa prise de fonction.

<sup>6</sup> Les Berbères ou Amazighes sont un ensemble d'ethnies autochtones d'Afrique du Nord ayant des points communs entre elles : langues, coutumes, musiques, organisations sociales..., selon où ils vivent.

<sup>7</sup> Sont les habitants de l'actuelle Libye, mais avant les Libyens ou Libyques étaient un ensemble de peuples habitant le nord de l'Afrique avant l'arrivée des phéniciens. Les populations libyques se sont maintenues sous la domination phénico-punique puis romaine : elles étaient marginalisées et/ou acculturées. On dit les Libophéniciens pour désigner ces populations qui se sont mélangées Sont les ancêtres des actuels Berbères.

<sup>8</sup> Les Numides sont le peuple autochtone du royaume appelé Numidie qui se trouvait dans l'actuelle Algérie.

Phéniciens<sup>10</sup> s'installent sur le littoral et fondent Carthage en 814 avant Jésus-Christ en Tunisie. Ils y établissent des comptoirs et exercent une domination économique, politique sur les populations berbères. Du II<sup>ème</sup> jusqu'au V<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ, Rome impose son administration et l'Algérie connaît une remarquable prospérité, de même que le développement d'importants centres intellectuels, comme Cirta, Timgad. La décadence de l'empire romain ouvre la voie aux Vandales<sup>11</sup> puis aux Byzantins<sup>12</sup> qui se heurtent aux révoltes des Berbères. La population berbère latinisée, tôt convertie au christianisme, se rallie massivement à ce « culte » chrétien (religion officielle) persécuté par les autorités romaines. Par contre, les tribus berbères des montagnes, non latinisées, continuent de résister. Dès la fin du VII<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ, c'est le début de la conquête arabe et de l'islamisation, à laquelle les Berbères résistent jusqu'au début du XIII<sup>ème</sup> siècle. Au début VIII<sup>ème</sup> siècle, les berbères sont soumis par la pratique de l'islamisation, puis celle de l'arabisation. Entre le VIII<sup>ème</sup> et le XV<sup>ème</sup> siècle, des états indépendants se forment alors en Algérie musulmane : le royaume de Tahert<sup>13</sup>, l'état Hammadite puis l'empire des Almohades<sup>14</sup>. Fin du XV<sup>ème</sup> siècle, après la reconquête chrétienne de l'Andalousie, l'Espagne occupe plusieurs ports de la côte (Oran, Mers el-Kébir, Béjaïa), mais l'Algérie, sous régime turc résiste aux attaques des Espagnols. Enfin, avec le XVII<sup>ème</sup> siècle s'ouvre la période de la course à la richesse, la puissante corporation des corsaires dispute la suprématie aux janissaires<sup>15</sup>, et l'emporte en 1671 en confiant le pouvoir à un dey<sup>16</sup>, ayant sous ses ordres trois beys<sup>17</sup>. Ceci engendre l'intensification de la rivalité entre la France et l'Angleterre pour le contrôle de la

---

<sup>9</sup> Dans l'Europe médiévale, Maure signifiait les musulmans. Cette appellation dérive du français ancien d'un terme qui désignait à l'époque romaine les Berbères d'Afrique du Nord, ceux de Maurétanie.

<sup>10</sup> Le territoire de la Phénicie correspond au Liban avec certaines portions de la Syrie, d'Israël et de la Palestine.

<sup>11</sup> Peuple germanique oriental. Ils s'illustrent en pillant la Gaule, la Galice et la Bétique (en Espagne), l'Afrique du Nord et les îles de la Méditerranée occidentale lors des Grandes invasions au V<sup>ème</sup> de l'ère chrétienne. Ils fondent un royaume vandale d'Afrique, ou royaume de Carthage de 439 à 533.

<sup>12</sup> En 395, à la mort de Théodose I<sup>er</sup>, l'Empire romain est partagé en deux parties : l'Empire romain d'Occident qui disparaît en 476 et l'Empire romain d'Orient ou Empire Byzantin qui dure jusqu'en 1453. Le mot byzantin vient de Byzance, l'ancien nom de la capitale impériale Constantinople. D'origine occidentale, ce terme n'est utilisé que depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle. Il est créé pour faire une distinction entre l'histoire de l'Empire romain dans l'Antiquité et celle de l'Empire romain d'Orient.

<sup>13</sup> Fut gouverné par la dynastie des Rostémides (777-909). Tahert est fondée en 767 par Abder Rahman Ben Rostem. La ville prospéra grâce à la traite orientale et au commerce de l'or venant du Soudan dès le VIII<sup>ème</sup> siècle. Elle fut ruinée par l'attaque des berbères montagnards Kutama, alliés de Ubayd Allah al Mahdî, fondateur de la dynastie fatimide de Kairouan. La ville de Tahert fut détruite et les habitants massacrés ou exilés.

<sup>14</sup> Proclament l'unité divine, est une dynastie berbère et musulmane dite la cinquième Maure, issue d'un mouvement de réforme religieuse, qui règne sur le Maghreb et la Péninsule Ibérique musulmane de 1147 à 1269. Les Almohades se développent en réaction aux Almoravides qui dominent depuis Marrakech l'actuel Maroc et la Péninsule Ibérique musulmane puis succèdent.

<sup>15</sup> Sont à l'apogée de l'Empire Ottoman l'élite de l'infanterie. Ils étaient redoutés des armées occidentales.

<sup>16</sup> Le dey était le titre des régents d'Alger sous l'Empire Ottoman de 1671 à 1830.

<sup>17</sup> Un bey est un titre turc désignant à l'origine un chef de clan. De nombreux chefs turcs et perses furent appelés bey, beg or beigh. Il s'agit du même mot désignant un chef, qui apparaît aussi dans les titres militaires de beylerbey (gouverneur de province) et de sandjakbey (chef de régiment).

Méditerranée. La puissance centrale lacunaire et l'autorité religieuse des marabouts ouvrent la voie à la colonisation, ainsi, la France est la dernière à coloniser l'Algérie, en 1830, laissant de sa présence, une empreinte forte qui de nos jours reste indélébile. Ce chapitre ne peut être tenu sous silence car il détient quelques clefs décisives quant aux orientations choisies ou subies précédemment. *« L'histoire de l'éducation en Afrique s'articule autour de la colonisation; c'est ainsi que l'on distingue les périodes pré-coloniale, coloniale, néo-coloniale et post-coloniale, sommairement procédées de la longue période des éducations traditionnelles et longuement suivies de la période récente des éducations nationales issues des indépendances. On parle beaucoup de ces dernières parce qu'elles sont en situation d'échec. [...] Le fond du problème réside dans l'installation sur le continent du système d'enseignement des pays occidentaux qui a progressivement détruit les éducations traditionnelles endogènes, sans être parvenu ensuite à s'adapter aux contextes successifs ni à répondre aux besoins des nouvelles nations en voie de développement. »*<sup>18</sup>

## 1.2. La colonisation française

Historiquement, la colonisation revêt une dimension idéologique contrairement à une simple occupation politique d'un territoire. L'objectif du colonisateur, par son interventionnisme, sera de convaincre les populations soumises, décrétées inférieures par ce dernier, qu'elles pourront atteindre, peu importe les méthodes, un niveau supérieur de civilisation, culture et d'économie. *« L'histoire des pays colonisés se ramène à celle des interventions des puissances colonisatrices. En outre, sortant du cadre de leurs recherches, les congressistes s'estiment autorisés à justifier l'entreprise coloniale en replaçant celle-ci dans l'histoire de l'humanité. [...] Mais la domination coloniale n'est jamais remise en question. »*<sup>19</sup> L'invasion française de l'Algérie en 1830 marque le début de la période coloniale. Le maréchal de BOURMONT, le 4 juillet 1830, veille de la reddition d'Alger, s'engage sur *« l'honneur à respecter 'l'exercice de religion mahométane' ainsi que 'la liberté de toutes les classes d'habitants, leur religion, leurs propriétés, leurs commerces et leurs industries. »*<sup>20</sup> L'engagement pris par le premier commandant de l'armée africaine est de courte durée, en effet, avec l'accord du Comte CLAUZEL, spoliateur, les officiers s'emparent les biens des autochtones. La confiance de ces derniers est affaiblie par ces pratiques. Même la constitution

---

<sup>18</sup> BRANDOLIN (J), *Réinventer l'éducation en Afrique*, éd. Afrique Education/T. B. Conseils, GAP, 1997, p.51.

<sup>19</sup> LEON (A), *Colonisation, enseignement et éducation, Etude historique et comparative*, l'harmattan, Paris, 1991, pp.75/76

<sup>20</sup> LEON (A), *op.cit.*, l'harmattan, Paris, 1991, p.93

de la propriété individuelle de droit, instituée par Napoléon III, pour des raisons non dissimulées induisent l'abandon ou la vente des terres indigènes au profit des colons, provoquant : famine, typhus et choléra<sup>21</sup> vers les années 1860, par ces faits 20% de la population algérienne décède.

Pendant plus de cent ans, les Français essayent d'intégrer l'Algérie à la France, la principale raison de cet engouement est l'attrait de l'abondance des ressources algériennes. L'armée française soumet les villages les uns après les autres, participant ainsi à une colonie de (re)peuplement<sup>22</sup>. La France annexe officiellement l'Algérie, formant quatre départements français : Alger, Oran, Constantine et les territoires du sud. Les populations locales restent assujetties à un statut inférieur d'indigénat<sup>23</sup>, formant ainsi au sein de la société algérienne deux communautés : d'un côté les musulmans indigènes, juridiquement inférieur et les colons, citoyens français<sup>24</sup>, avec un niveau de vie supérieure. F. COLONNA<sup>25</sup> souligne, qu'avant 1939 le terme « Algérien » désigne les pieds noirs, tandis que celui d'« indigènes » définit les algériens.

La colonisation, processus d'expansion et de domination a mis en place assez rapidement un système éducatif ayant pour objectif l'assimilation. En effet, celui-ci contribue « à faire accepter l'ordre colonial tout en dispensant une formation intellectuelle et morale, propre à favoriser l'éveil du sentiment national et la contestation de cet ordre. L'école participe à la déstabilisation des sociétés autochtones tout en faisant émerger une élite ou une nouvelle couche sociale, susceptible de prendre part à la libération des pays dominés.<sup>26</sup> »

La colonie française doit garantir du maintien de l'ordre. Pour cela « il fallait assurer la fidélité de nos sujets [...] qu'ils finissent pas aimer celui qui les a soumis.<sup>27</sup> »

Les pratiques scolaires varient d'une culture coloniale à une autre. On a pu observer au travers des différentes histoires de l'Afrique asservie, des constantes de politiques scolaires, qui ne

---

<sup>21</sup> NOUSCHI (A), « Colloque : Pour une histoire critique et citoyenne : Le cas de l'histoire franco-algérienne : La crise des années 1865-1870 en Algérie : dimensions et mécanismes », 20-21-22 juin 2006

<sup>22</sup> C'est une colonie dépendante d'une métropole qui y envoie : hommes, femmes et enfants, afin d'établir une présence pérenne et autonome pour y bâtir une société. Cette nouvelle société s'épanouit et se développe grâce à l'agriculture, la chasse et au commerce. Elle s'oppose à la colonie comptoir.

<sup>23</sup> Le régime de l'indigénat est un statut d'infériorité pratiqué dans les colonies françaises du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1944 - 1947. Mis en place d'abord en Algérie, il est généralisé à l'ensemble de l'empire français à partir de 1889. Ce régime a aussi été employé dans les colonies Britanniques, Portugaises ou Néerlandaises.

<sup>24</sup> Ce sont les pieds noirs.

<sup>25</sup> COLONNA (F), *Instituteurs algériens (1883 -1939)*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1975.

<sup>26</sup> LEON (A), *Colonisation, enseignement et éducation, Etude historique et comparative*, l'harmattan, Paris, 1991, p.305

<sup>27</sup> FROIDEVAUX (H), *L'œuvre scolaire de la France dans les colonies*, Challamel, Paris, 1900, p.57

sont pas sans incidence, même encore aujourd'hui, dans notre perception des populations, des pays en voie de développement.

La caractéristique mise en évidence par F. ROBERT et J.M. BERNARD<sup>28</sup> est le malthusianisme. Ces auteurs considèrent que l'école coloniale n'a pas été pensée comme un service dont l'accès pouvait ou devait être généralisé. « *Elle était destinée à pourvoir aux besoins du colonisateur et non des colonisés* ». En tout état de cause, elle servait pour le colonisateur tel un relais humain indispensable, à son action. On a pu faire ressortir, au travers de toutes les œuvres concernant l'école en Afrique, que ce n'était pas les colonisés qui choisissaient d'accéder au système éducatif imposé mais bien le colonisateur qui désignait un certain nombre d'enfants, devant être envoyés à l'école. Ce principe reposait sur l'autoritarisme. « *C'est ainsi, que l'école a longtemps été vécue comme un tribut payé par le colonisateur [...] et non comme une chance d'émancipation* ». La mission primordiale du système éducatif s'avère être la formation d'auxiliaires, subalternes, à l'administration coloniale, vers la voie d'accès à la fonction publique. « *L'école, conçue comme une administration publique, est l'une des parties les plus visibles de 'l'héritage colonial'*. »

Pour appréhender ces constantes, il est nécessaire de faire un retour historique sur la colonisation éducative, afin de comprendre et d'évaluer les évolutions.

### 1.2.1. L'enseignement avant l'arrivée des colons

L'Algérie possède un système éducatif, basé sur la religion, l'enseignement étant composé de trois niveaux. Pour A. LEON, les formes d'instructions dispensées en 1830 « *s'inscrivent dans un système maraboutique.*<sup>29</sup> »

Dans ce système, on distingue divers degrés. Le primaire est instruit dans une école Coranique appelée soit kuttab ou msid, cet enseignement est institué pour des enfants âgés de six à dix ans, installés dans les bâtiments d'une mosquée ou d'une zaouïa<sup>30</sup>. Le mouadeb, personnalité inculquant les différents savoirs aux jeunes apprentis, cumule trois fonctions : instituteur, muezzin<sup>31</sup> et imam<sup>32</sup>. L'apprentissage s'oriente sur la lecture, l'écriture par l'étude du Coran. Le secondaire est enseigné, quant à lui, par des mouderrès<sup>33</sup> qui instruisent, en plus du Coran, la grammaire. Ce savoir, destiné aux adolescents de dix à quinze ans, s'effectue soit

---

<sup>28</sup> ROBERT (F), BERNARD (JM), *Nouveaux enjeux pour l'école moyenne en Afrique*, éd. De Boeck Université, Belgique, 2005, p.20

<sup>29</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.90

<sup>30</sup> C'est un édifice religieux musulman.

<sup>31</sup> C'est l'annonceur de la prière.

<sup>32</sup> C'est le directeur de la prière.

<sup>33</sup> Ils cumulent les tâches de professeur, de cadi (juge) et de muphti (fonctionnaire du culte).

dans des : mosquées, zaouïas ou médersas<sup>34</sup>. Ces études, sont à terme, sanctionnées par une idjaza<sup>35</sup>, l'objectif est de former des tolbas<sup>36</sup> pouvant exercer le métier de khodja<sup>37</sup>, ou de mouadeb dans les mosquées. Le dernier degré, sans réelle distinction avec le secondaire a pour initiative d'inculquer diverses matières durant sept années. On y trouve : le habou<sup>38</sup>, le fiqh<sup>39</sup>, le tâfsir<sup>40</sup>, le hadith<sup>41</sup>, l'arithmétique associée à l'astronomie. Cet apprentissage s'effectue soit dans : des médersas, la Karawyire à Fès et à la Zitouna à Tunis.

### 1.2.2. L'enseignement après l'arrivée des colons

#### De 1832 à 1848

Dès 1832 jusqu'à 1848, les colons mettent en place, un Service de l'Instruction Publique dirigé par un inspecteur placé sous l'autorité de l'intendant civil puis du directeur de l'Intérieur et enfin au gouvernement général, sous les ordres du Directeur Général des Affaires Civiles. Les français ne perdent pas de temps pour ouvrir les premières écoles pour « enfants européens ». Deux écoles d'enseignement mutuel<sup>42</sup> voient le jour, en 1833 à Alger et Oran, puis en 1834 à Bône. En 1836, c'est l'ouverture d'une école arabe-française<sup>43</sup> à Alger. « *En faisant prévaloir les dialectes locaux sur les langues européennes, les missionnaires n'ont pas seulement pour objectif de convertir les païens. Ils craignent aussi, et rejoignent en cela les préoccupations de l'administration, que la connaissance d'une langue occidentale n'incite les élèves à se détourner du travail de la terre et à désertier les campagnes.*<sup>44</sup> »

L'enseignement public et privé aboutit en 1848 à « *un réseau de cent écoles primaires et salles d'asiles (éducation périscolaire).*<sup>45</sup> »

De 1838 à 1848, à Paris, une expérience est mise en place pour « l'éducation et la formation d'indigènes ». De futurs élèves sont choisis, parmi les fils de chefs, pour y étudier. Les français veulent montrer « leur beau pays », espérant ainsi éblouir ces étudiants, qui une fois

---

<sup>34</sup> Désigne une école, mais aussi une université théologique musulmane, ou plus rarement une université scientifique.

<sup>35</sup> C'est l'autorisation de transmettre.

<sup>36</sup> Ceux sont les étudiants.

<sup>37</sup> C'est le secrétaire.

<sup>38</sup> La grammaire et la rhétorique.

<sup>39</sup> Le droit.

<sup>40</sup> La théologie.

<sup>41</sup> La tradition concernant le prophète.

<sup>42</sup> Enseignement identique aux écoles françaises de la métropole.

<sup>43</sup> Ces écoles permettent l'apprentissage des deux langues : arabe et français.

<sup>44</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.65

<sup>45</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.103

de retour au pays, ne « cesseraient » d'en faire l'éloge, les colons misent sur cette pratique, afin, pensent t'ils, effectuer une meilleure assimilation. La famille indigène craint au détriment de ses croyances, un oubli ou manque de respect au profil de la religion de ces colons, pour ce fait, ils insistent, sur le retour de leurs enfants. Cette expérience, de courte durée, est un échec.

Entre 1845 et 1849, des enquêtes sont menées afin de mieux connaître la société indigène, les « *militaires et les bureaux arabes expriment la prudence* ». En 1848, un collège arabe-français est créé permettant une transition entre les écoles, arabes-françaises et le lycée.

### De 1848 à 1850

L'année 1848 prend un relief particulier dans l'histoire de l'enseignement colonial, l'arrêté du 30 mai 1848 offre de nouvelles perspectives à l'administration scolaire. Une distinction, est dorénavant, faite entre la direction des écoles françaises et celles musulmanes. L'une dépend du ministère de l'éducation tandis que l'autre résulte du ministère de la Guerre. L'attribution de bourses se met en place pour les premiers candidats, ils sont tous, fils de chefs ou d'agents de l'administration, proposés pour service rendu à la France. Cette initiative est instaurée avec l'objectif, non pas seulement de former de futurs cadres civils ou militaires subalternes, mais de promouvoir la cause française par une propagande naturelle. Ce qui permet de mettre la religion musulmane en avant, le lycée est ainsi doté d'un imam. L'arabe est, pendant les premières années, la seule langue enseignée au lycée. « *La sollicitude de l'administration à l'égard de la religion n'a pas seulement pour objectif d'attirer ou de rassurer les familles. Elle a aussi en vue la moralisation des élèves, qu'ils soient musulmans ou chrétiens. Il arrive, par exemple, que le proviseur intervienne auprès des parents pour que l'enfant se rende, le vendredi à la mosquée, avec ses camarades.*<sup>46</sup> »

1850 voit la création de trois médersas qui fonctionneront jusqu'en 1880. Différents enseignements sont prodigués, comme celui du Coran, de l'arabe-français ainsi que par une pratique de la pédagogie européenne. Une tentative de scolarisation, concertée et systématique<sup>47</sup> apparaît avec le décret du 6 août 1850. Six écoles arabes-françaises sont créées à Alger, Constantine, Oran, Bône, Mostaganem, et quatre écoles spécifiques pour filles à Alger, Constantine, Oran et Bône., l'enseignement y est gratuit. Les politiques lancent la restauration de l'enseignement traditionnel, mais il sera voué à l'échec, s'expliquant soit par

---

<sup>46</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.135

<sup>47</sup> COLONNA (F), *Instituteurs algériens (1883 -1939)*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1975, p.16

soit : le refus des enseignants à professer, ou par un manque de personnel, ce qui marque l'effondrement quasi-définitif de l'institution traditionnelle. Les législateurs renoncent alors à une politique d'ensemble.

### De 1853 à 1867

En France, en 1853, le général DELACROIX demande que les candidats aux écoles de Saint-Cyr et Polytechnique soient astreints à étudier l'arabe au coté de la langue allemande, imposée par les programmes. Les objectifs généraux des établissements primaires, pour les européens, sont identiques à ceux destinés aux métropolitains, cette attention permet ainsi de maintenir les familles européennes en Algérie. La priorité en 1854, pour les écoles publiques d'Alger, est portée sur la religion.

Un nouveau collège arabe-français ouvre ses portes le 14 mars 1857 à Alger, de même deux ans plus tard, une école préparatoire de médecine et de pharmacie. En 1858, une requête des étudiants de la médersa de Blida est proposée au préfet, ils souhaitent bénéficier d'un apprentissage de la langue française.

Le collège arabe-français, de 1860, est à vocation professionnelle, c'est un établissement formant les fonctionnaires ainsi que les recrues de l'école préparatoire de Médecine, afin former des officiers de santé. C'est un échec, aucune inscription n'est effectuée.

1861, est l'année du changement et un frein pour la progression des écoles existantes, car il est décidé que, comme en France, la charge financière des écoles sera remise aux communes. Cela entraîne donc la fermeture des écoles, le délabrement des locaux et surtout aucune rétribution pour les maîtres<sup>48</sup>.

Une commission spéciale s'organise le 6 janvier 1865 afin de s'interroger sur l'ensemble de l'enseignement fournit aux indigènes, pour exemple : les livres et les programmes, la formation des maîtres. Durant cette période, Napoléon III effectue un voyage en Algérie. Son idée est d'établir des écoles de cultes mixtes, le décret du 4 mars entérine celle-ci, créant ainsi l'école Normale primaire d'Alger, destinée aux élèves de 16 à 25 ans, instruit conjointement par des professeurs assistés d'un aumônier et d'un imam,

Le 14 juillet 1865 « *le sénatus-consulte fait des indigènes musulmans et israélites, des sujets français qui peuvent être admis à servir dans les armées et appelés à des fonctions civiles en Algérie.*<sup>49</sup> »

---

<sup>48</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.16

<sup>49</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.116

En 1866, à Fort Napoléon (en Kabylie), évoluant en Fort National, puis Larbaâ Nath Irathen, est créée une école spécialisée, d'arts et métiers, réservée aux indigènes. Elle est détruite en 1871, puis reconstruite en 1875, et devient par la suite une école d'apprentissage mixte.

En 1867, entretenu par l'Etat, ouvre un second collège à Constantine, il accueille principalement les fils d'officiers, de sous-officiers mutilés, de chefs ou d'agents d'administration. Les étudiants européens ont la possibilité d'intégrer cet établissement, ce qui en fait une particularité. Les indigènes peuvent, alors, obtenir un diplôme spécial d'équivalence au baccalauréat leur permettant ainsi d'accéder aux emplois réservés du département de la Guerre. L'instruction religieuse est assurée par un imam.

### De 1869 à 1882

Les années entre 1869 et 1870, sont marquées par les déchéances ou disparitions des zaouïas. 1870 est frappée par la lutte anti-congréganiste dans les grandes villes. Des Républicains se voient élus suite aux élections municipales. Chacun garde ses acquis, abandonnant à leur sort les indigènes. « [...] *les débats et luttes [...] se présentent avant tout comme une affaire d'européens.*<sup>50</sup> » Les luttes entre Républicains laïques et représentants de l'Eglise entraînent le déclin des moyens éducatifs, mis en place vingt ans plus tôt.

Le collège arabe-français d'Alger est annexé en 1871 au lycée. « *Le gouverneur général civil estime que l'établissement ne répond, ni par la nature du recrutement, ni par le niveau d'études. Le gouverneur [...] reconnaît que le moyen de façonner les jeunes indigènes à nos mœurs, à nos usages, à notre langue, n'est pas des les élever à part dans des établissements spéciaux. [...] l'assimilation ne se fait vite et bien que par des études et des récréations en communs entre enfants de deux races, sur les bancs des écoles ou des lycées.*<sup>51</sup> » Avec ce dessein, l'année suivante, le général DELACROIX insiste pour l'application de cours d'arabe littéraire, afin de donner aux indigènes les acquis nécessaires pour entrer dans le monde du travail.

Par le décret du 27 mars 1872, en 1873, année de l'accession à la présidence de la république, du maréchal MAC MAHON, les congréganistes se réinstallent dans les écoles communales.

MAC MAHON dictera l'ordre moral, en Algérie comme en métropole, de ce fait, les associations laïques sont l'objet de mesures discriminatoires ou répressives.

Le 15 août 1875, les écoles arabes-françaises tombent sous la coupe de l'autorité du recteur.

---

<sup>50</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.151

<sup>51</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.134

Le ministre H. WALLON laisse le choix de la langue vivante, l'arabe peut donc être choisi par les candidats au baccalauréat, pour les diplômes de l'enseignement secondaire spécial, ainsi qu'au brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Suite à l'échec de MAC MAHON, est imposé par le conseil général d'Oran, en 1877, avec l'unanimité des votants, mais aussi par l'abstention des membres musulmans : la gratuité, l'obligation scolaire et la laïcité de l'enseignement primaire.

Les écoles arabes-françaises ouvertes en 1870 diminuent en 1877 à vingt quatre.

Le décret du 15 août 1878, place les écoles publiques et privées d'Algérie sous l'autorité du ministère de l'Instruction publique, en décembre 1879, sont créées des écoles de droit, de lettres et de sciences.

Devant le refus des indigènes à scolariser leurs enfants dans les écoles arabes-françaises ainsi que du désintéressement des municipalités, en Kabylie, LE BOURGEOIS<sup>52</sup> propose la fondation de quinze écoles, assumées par l'Etat. Cette décision fait suite à l'engouement et la conviction de J. FERRY qui en septembre 1880, se réfère au mythe Kabyle selon lequel : « *la grande Kabylie est la mieux préparée à l'assimilation par le caractère, les mœurs et les coutumes de ses habitants.*<sup>53</sup> » Cette expérience est instituée avec considération politique et idéologique. En effet, ces écoles doivent être des modèles avec ateliers d'apprentissages et jardins Des maîtres français, maîtrisant le Kabyle dirigent ces établissements, les élèves se doivent de ne connaître que leur langue maternelle (Kabyle) et le français. « *La langue arabe doit être proscrite car c'est la langue des marabouts, du prosélytisme religieux, la langue anti-française. [...] on reproche parfois aux militaires d'avoir voulu arabiser les kabyles au lieu de les franciser.*<sup>54</sup> »

En 1880, l'établissement de Dellys ouvre ses portes, c'est l'Ecole Nationale d'Apprentissage des Arts et Métiers. En juin 1881, le « code Indigénat », instauré pour sept ans, renforce le contrôle des activités musulmanes par juridictions spéciales. Il contrôle l'ouverture des établissements scolaires et l'exercice du métier d'enseignement sans autorisation. Exécuté jusqu'en 1944, le 26 août, s'opère l'intégration administrative de la colonie à la France. Le décret du 9 novembre 1881 conforte l'ouverture de huit écoles nationales, ministérielles, françaises, ceci instigue à l'abandon de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires. Sur vingt-quatre écoles arabes-françaises restant ouvertes depuis 1877, on n'en comptabilise désormais que seize en 1882.

---

<sup>52</sup> Fonctionnaire de la direction de l'enseignement primaire.

<sup>53</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.157

<sup>54</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.158

« *Durant cinquante ans, la société algérienne a résisté victorieusement, aussi bien en ville qu'à la campagne, à trois sortes de tentatives successives : l'implantation des écoles tout à fait semblables à celles qui existent en France, la restauration des écoles traditionnelles en arabe sous le contrôle de l'armée française, la création enfin d'écoles de types intermédiaire, dites arabes-françaises, qui enseignent dans les deux langues, en respectant le caractère religieux de l'enseignement traditionnel. La résistance fut unanime et le plus souvent sans violence.*<sup>55</sup> »

### De 1883 à 1898

En 1883, le programme français est appliqué au territoire civil et militaire, l'idée est de faire croire que l'on peut soumettre l'Algérie au même régime scolaire qu'en métropole, en renonçant à l'enseignement mixte, apprentissages arabes et français dans les programmes de l'enseignement primaire. Les officiers de circonscription, les généraux s'opposent à ce sujet aux Républicains, qui eux « [...] *sont persuadés de l'opportunité du système français en Algérie.*<sup>56</sup> » Les textes de 1883 reprennent les principes de 1877 : laïcité, gratuité et obligation de scolarité. De nouvelles écoles spéciales pour les indigènes s'ouvrent, une tentative est réalisée pour intégrer autochtones et européens dans un même apprentissage de la langue française, dans une école mutuelle, c'est un échec. Le décret du 13 février 1883, distingue trois catégories d'écoles : principales, élémentaires et préparatoires. Avec ce décret et celui du 18 octobre 1892, on peut observer un renforcement du pouvoir colonial, avec l'aggravation de l'état d'assujettissement des populations colonisées.

« *En novembre 1885, le Conseil Supérieur de l'Algérie souligne, dans un vœu signé par dix sept des dix huit délégués des conseils généraux, la nécessité d'initier les indigènes à la civilisation et d'ouvrir chez eux des écoles où on leur enseigne les éléments de l'instruction publique française.*<sup>57</sup> »

En 1887, sonne le glas de l'expérience Kabyle, les municipalités ne veulent plus financer la construction de ces quatre établissements.

Le 9 décembre 1887, il n'existe plus de distinctions entre les communautés indigènes et mixtes développées en 1883. Les articles 1 et 15 réglementent l'enseignement privé et professionnel, supprimant, par la même, le certificat d'études de 1883, pour indigènes.

---

<sup>55</sup> COLONA (F), *op.cit.*, p.26

<sup>56</sup> COLONA (F), *op.cit.*, p.20

<sup>57</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.162

Par arrêté ministériel du 20 octobre 1891, les écoles Normales d'Alger et de Mustapha sont transférées à Bouzaréa. En 1888, elles sont dotées d'une section spéciale recevant les élèves-maîtres français permettant, le recrutement du personnel enseignant des écoles indigènes.

Pour promouvoir l'intégration et l'assimilation des européens, en 1889, les enfants naissant sur le territoire sont automatiquement naturalisés algériens.

Le Plan d'études et de programmes de l'enseignement des colonisés est lancé en 1890. Il institue les mêmes programmes, simplifiés, destinés aux indigènes de tout le pays.

Le principe du collège de 1867 est remis en question, en effet, la commission sénatoriale de 1892, remet en cause le fait d'avoir privilégié l'instruction des fils de chefs ou d'employés administratifs. Cette dernière estime que les efforts doivent dorénavant cibler l'enseignement de masse, c'est-à-dire populaire. Le 5 avril, E. COMBES<sup>58</sup> remet son rapport sur l'instruction primaire des indigènes. Il précise les objectifs de pacification, émancipation et rapprochement assignés à l'école, et préconise, de ce fait, un champ d'action plus strict. Un système hiérarchisé, comprenant trois catégories d'écoles est instauré sur ces zones. On y trouve : une école principale avec directeur français, une école élémentaire avec instituteur français et une école préparatoire, placée sous la surveillance des deux précédentes, cette dernière est confiée à un adjoint ou un moniteur indigène.

En 1870, le pouvoir passe aux représentants de la Grande Colonisation, en 1880, sont inaugurées des écoles primaires, en Kabylie, les décrets de 1883 et de 1892 mettent en vigueur un enseignement populaire dit spécial, destiné aux enfants d'indigènes. Il concerne différents apprentissages : français, mathématiques, histoire-géographie et des métiers orientés vers les professions du commerce et l'industrie. Les militaires obtiennent la création d'un établissement spécial, un collège arabe-français.

Le décret du 18 octobre 1892<sup>59</sup> renvoie à la mise en valeur de la langue française, l'apprentissage du travail manuel et l'agriculture, dans les programmes publiés en 1890. Confirmé par le Plan d'études de 1898, il laisse toutefois une place pour l'enseignement de l'arabe, et prescrit en avant coureur, pour un demi-siècle, les contenus et méthodes des enseignements des indigènes.

Le décret du 31 décembre 1896 annule le principe de rattachement pour la plupart des services, celui du 23 août 1898 organise ces délégations françaises, comprenant les colons, les

---

<sup>58</sup> Elu sénateur en 1885, il devient l'un des leaders du radicalisme. Il succède à Waldeck-Rousseau à la présidence du Conseil en mai 1902. Il applique les lois de 1901 et 1904 sur le droit des associations et la liberté d'enseignement des congrégations religieuses.

<sup>59</sup> Sur l'enseignement primaire, public et privé des indigènes algériens.

non colons et les indigènes. Un remaniement des programmes est réalisé ainsi qu'une ventilation des crédits d'enseignement.

### De 1900 à 1928

L'algérien se voit doté par la loi du 19 décembre 1900, d'une personnalité civile, alliant une autonomie budgétaire. WALDECK-ROUSSEAU, président du conseil, en 1901, souhaite faire évoluer les indigènes dans leur culture et non plus celle des colonisateurs. De ce fait, l'année suivante, les crédits destinés à l'enseignement des indigènes sont réduits de 15%. En ce début de siècle, les écoles Coraniques reçoivent cinq fois plus d'élèves que les publiques. En 1912, le gouverneur général W. PONTY préfère suivre les orientations dominantes de la politique coloniale, en reléguant l'enseignement de l'arabe aux médersas, soumettant ainsi à l'administration les écoles Coraniques, ce choix permet de les maintenir sous surveillances. La loi française de 1905, concernant la séparation de l'Eglise et de l'état est refusée.

En 1907, le gouverneur général propose de créer des écoles auxiliaires. Une pétition est lancée pour l'ouverture d'une école de filles.

Le 1<sup>er</sup> février 1908 a lieu à l'ouverture d'une école de teinturerie à Alger. Le 15 avril, les délégations financières décident d'ouvrir des écoles « dites bon marché » pour les enfants indigènes, ce sont des écoles « gourbis » qui résisteront jusqu'en 1914, intervient alors une politique ségrégative.

Un témoignage recueilli en 1908 par DESPARNET dans le bulletin de la société de géographie d'Alger, traduit ce sentiment : *« ce peuple si doux au début deviendra amer à la fin. Il voudra abolir l'étude du Coran dans nos écoles, afin de nous détacher peu à peu de notre religion. Il s'ingéniera à apprendre le français à nos enfants, dans le but d'en faire des renégats. Il veillera avec le plus grand soin à l'application de ce décret (celui de 1892). Il saura fustiger les maîtres d'écoles Coraniques pour les forcer à cesser leurs classes à l'heure où commenceront celles de l'école française. A quelles manœuvres n'auront-ils pas recours contre l'enseignement du saint livre. Chaque année ce seront de nouvelles menaces à l'adresse des maîtres. Puis je me rallier à ce peuple qui médité de supprimer l'enseignement du Coran ?<sup>60</sup> »* Le manque de confiance et de considération des indigènes met en difficulté l'intégration des français. *« En contact avec les deux cultures différentes, l'une européenne (à*

---

<sup>60</sup> COLONNA (F), *op.cit.*, p.27

*tendance française), l'autre arabo-musulmane, l'Algérien vit une situation d'interculturalité. Il s'agit d'un conflit de normes antagonistes. Le conflit naît à partir de l'ambivalence.*<sup>61</sup> »

1909, voit l'ouverture de l'Université d'Alger, et en 1910 l'organisation des fermes-écoles. Les sept écoles primaires préparent cette année là, des élèves pour le concours d'entrée à l'école Normale. « Celle-ci est réservée, à partir de 1883, aux [...] européens, tandis que le cours normal destiné aux musulmans conduit à des emplois subalternes.<sup>62</sup> » En 1911, une école secondaire est transformée en lycée pour jeunes filles.

Avant 1914, les instituteurs s'allient en masse au mouvement Jeunes algériens<sup>63</sup>, ce dernier rassemble des militants formés à l'école française, affectés au principe d'assimilation et plus particulièrement à l'égalité des droits entre les communautés, le leader est l'émir Khâled<sup>64</sup>.

Les dépenses de constructions et d'entretiens d'écoles indigènes sont, par la loi du 1<sup>er</sup> mai 1915, à la charge du budget de l'état. La loi du 28 octobre 1919 ordonne l'instruction publique dans les colonies, le cours complémentaire d'enseignement professionnel débute le 6 octobre.

L'arrêté du 10 janvier 1920 instaure à Bouzaréa une école Normale indigène avec deux sections : un ancien cours normal et une section spéciale proche de l'école Normale française. Le 2 septembre 1920, les instituteurs indigènes gagnent enfin le même salaire que les français. Un mois plus tard, des cours d'agriculture sont donnés aux adultes un décret assure aux indigènes le même traitement que les européens par rapport à l'enseignement.

Le décret du 22 septembre 1922 titularise les instituteurs indigènes.

Il faut attendre 1923 pour que les programmes scolaires urbains s'identifient à l'instruction européenne. Un an plus tard, les mêmes cours sont dispensés dans les deux écoles Normales, elles fusionnent, le mouvement des réformistes apparaît.

En 1928 s'opère un processus d'intégration, mettant en œuvre le regroupement antiségrégationniste des élèves-maîtres : mêmes salles d'études, mêmes réfectoires, mêmes dortoirs. Deux ans plus tard, un certificat valide les études primaires arabes.

---

<sup>61</sup> AREZKI (D), *L'enseignement en Algérie – L'envers du décor*, Séguier, Biarritz, 2004, p.81

<sup>62</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.171

<sup>63</sup> Les uns refusent la naturalisation, les autres sont soucieux d'arracher l'égalité des droits dans la cadre de la souveraineté française et modernisée. Les aspirations des membres 'l'association des instituteurs d'origine indigène' paraissent s'inscrire dans le second courant.

<sup>64</sup> Il se met en congé de l'armée en 1913 afin de défendre à Paris le programme du mouvement.

## De 1930 à 1949

A la fin des années 1930, les élites algériennes aspirent aux mêmes droits politiques que les citoyens français. Cette revendication devient une expression nationale. Cette volonté d'acquisition l'emporte au lendemain de la seconde guerre mondiale.

En 1931, le courant réformiste refait surface, donnant naissance à l'association des Ulémas Musulmans Algériens. Ils mettent en place un important réseau d'écoles Coraniques rénovées. La restauration de la culture nationale implique pour eux, la diffusion de la langue arabe, l'enseignement d'une religion et le recours à une nouvelle histoire, propre à établir l'appartenance des algériens au monde arabe. Ils revendiquent à ce que l'école « [...] joue un rôle primordial dans l'évolution de l'indigène dont le retard est imputé à l'ignorance et aux préjugés. Cette évolution ne doit pas se faire dans notre propre civilisation [...] mais dans le cadre de la civilisation française.<sup>65</sup> »

J. MIRANTE, directeur des Affaires indigènes au gouvernement général, souligne qu'un changement de mentalité des algériens, vis-à-vis de l'école s'opère. En effet, au début de la colonisation, les responsables français imposaient aux parents la scolarisation de leurs enfants, mais depuis peu, ce sont eux, qui astreignent ceux-ci à s'y présenter. Ce revirement s'explique par l'immigration des travailleurs algériens en France.

Malgré tous ces changements, la ségrégation opère toujours dans les établissements scolaires, pour exemple l'ouverture, en 1933 d'une école Normale à Oran n'accueillant que des européens. Se confirme alors un clivage entre les deux secteurs de l'enseignement primaire.

Au printemps 1939, O. BENHADJ<sup>66</sup>, avoue l'échec de la politique d'intégration. « *Ni le système scolaire, toujours compartimenté, ni la caserne, n'ont pu forger une âme commune. Il reste le syndicat, seul endroit où cette cohérence existe.*<sup>67</sup> » Pendant ce temps, les médersas voient leurs effectifs évoluer lentement, le brevet et le diplôme deviennent simplement des titres pour indigènes. Chez les français, l'enseignement universitaire de l'arabe et du berbère ne progresse pas et les débouchés sont limités.

Une réforme partielle concernant les indigènes est envisagée en 1941, consistant à supprimer le certificat études primaires spéciales, instituées en 1883. Une expérience est mise en place par l'ouverture de quarante centres ruraux éducatifs, ayant pour objectif, de privilégier l'enseignement général et agricole. Mais encore une fois, celle-ci est un échec.

---

<sup>65</sup> LEON (A), *op.cit.*, pp.192/193

<sup>66</sup> C'est le secrétaire de l'association des instituteurs d'origine indigènes.

<sup>67</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.196

L'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1941, transforme les six écoles Normales d'Algérie, en une institution de formations professionnelles avec des stages. Le 24 mai 1944, cette institution est supprimée et remplacée le 1<sup>er</sup> octobre par des écoles Normales.

Le 26 mai 1943, les délégués financiers arabes et kabyles réclament la suppression de l'enseignement spécial, la scolarisation pour tous les enfants indigènes, ainsi que la liberté de l'enseignement de l'arabe, pour qu'enfin ce dernier soit reconnu comme langue officielle, tout comme le français. Le 22 décembre, le général DE GAULLE annonce, à Constantine, devant plusieurs dizaines de milliers de musulmans, la reconnaissance des droits entiers du citoyen, de même que le maintien du statut personnel. L'ordonnance du 7 mars 1944 confirme cette promesse avec la réalisation du projet BLUM- VIOLETTE<sup>68</sup>. Soixante milles indigènes votent dans le premier collège électoral. Trois commissions voient le jour, afin de réformer l'enseignement. Les arrêtés du 21 et 27 janvier 1944 préconisent le dialogue, qui s'oriente sur l'organisation prochaine de l'enseignement métropolitain, mais rien sur celui destiné aux indigènes. Ceci constituera le projet LANGEVIN-WALLON<sup>69</sup>. Le 17 mars, la discussion s'oriente autour des élèves indigènes avec : l'application d'un apprentissage de l'arabe dialectal en cours moyen deuxième année, de l'étude de l'islam et de la sociologie musulmane dans le secondaire<sup>70</sup>. Le 30 juin est décrété, la scolarisation totale des indigènes de façon progressive. C'est un projet présenté par L. PAYEN<sup>71</sup>.

Le 27 novembre 1944, le projet de la commission des Affaires musulmanes constitue le Plan de scolarisation. « *Il s'agit [...] pour R. Capitant, ministre de l'Education nationale d'instituer l'obligation scolaire en Algérie grâce à la création, en vingt ans, de 20 000 classes susceptibles d'accueillir 1 000 000 d'élèves en 1965.*<sup>72</sup> » Ce Plan transforme les médersas en établissement de second degré, devenant ainsi l'école supérieure d'études islamiques. Le décret du 15 juillet 1949 le rattache à l'université d'Alger, prenant le nom d'institut d'études supérieures islamiques, l'enseignement des indigènes est fusionné avec celui des européens.

---

<sup>68</sup> C'est un projet de loi du Front populaire de Léon Blum en 1936, sur les propositions de Maurice violette, ancien gouverneur d'Algérie, visant à ce que 20 000 à 25 000 musulmans puissent devenir citoyens français tout en gardant leur statut personnel lié à la religion.

<sup>69</sup> C'est un rapport d'une commission remis au ministre de l'Education Nationale le 19 juin 1947. Il porte le nom des deux personnalités, Paul Langevin et Henri Wallon, qui présidaient cette commission.

<sup>70</sup> Ces thèmes sont repris pour la commission Outre-mer de 1950.

<sup>71</sup> C'est le chef du service de l'enseignement de la France Outre-mer.

<sup>72</sup> LEON (A), *op.cit.*, p.223

## De 1954 à 1959

1954, le climat politique s'assombrit, la guerre d'Algérie débute, c'est la lutte pour l'égalité des droits, engagée par les intellectuels, et en particulier par le mouvement des Ulémas. Le recours au combat est initié par le Front de libération nationale<sup>73</sup> (FLN), une organisation nationaliste algérienne, ayant pour principal objectif : acquérir l'indépendance de l'Algérie. Des attentats sont alors perpétrés, le 1<sup>er</sup> novembre 1954, contre des instituteurs français, orchestrés par des indépendantistes<sup>74</sup>, soutenus par le FLN. En ce jour de Toussaint, une trentaine d'assassinats plus ou moins organisés, frappent tout le territoire, c'est la Toussaint Rouge. Cette insurrection dure huit années.

Le 14 avril 1955, la vocation de l'université d'Alger est reconnue, on peut désormais y préparer un doctorat et des centres socio-éducatifs, répondant à la « scolarisation pour tous » de 1944, voient le jour, entraînant la fermeture des écoles auxiliaires.

En 1956 est créé en métropole, et de manière simultanée en Algérie, des établissements de Formations Professionnelles pour Adultes, situés sur le littoral, mais leurs liaisons avec les industries locales sont inexistantes, et son personnel d'encadrement n'est qu'euro péen. Afin de combattre la résistance algérienne, la France s'engage dans une politique d'assimilation totale, en assurant plusieurs mesures : 1956 : dissolution des institutions élues au double collège ; 1957 : suppression des communes mixtes et application de la réglementation française sur le travail agricole.

Le décret du 17 mars 1956, permet aux citoyens français musulmans<sup>75</sup> d'accéder à la fonction publique, entraînant une grève des étudiants européens et une union des étudiants musulmans à l'Union Générale des Etudiants Musulmans d'Algérie<sup>76</sup>, qui poussés par le FLN, se mettront en grève illimitée à partir du 25 mai.

En 1958, le terme de « musulman » et de « français musulman » remplace celui « d'indigène » dans les documents officiels. A cette même époque, le FLN établit un Gouvernement Provisoire de la République Algérienne<sup>77</sup> (GPRA).

Les centres socio-éducatifs sont assimilés à l'administration académique le 30 juillet 1959, ils assurent l'alphabétisation et la préformation professionnelle des adultes et adolescents,

---

<sup>73</sup> Il est créé à l'initiative du Comité révolutionnaire d'unité et d'action. Il appelle à l'union les forces nationalistes pour la libération du pays. Le FLN est doté d'une armée : l'Armée de libération nationale et d'un état major.

<sup>74</sup> Divisés en plusieurs partis, dont le MTLD de Messali Hadj et l'UDMA de Ferhat Abbas, ils forment au printemps 1954 un Comité révolutionnaire d'union et d'action (CRUA). Celui-ci choisit la date du 1er novembre pour déclencher l'insurrection.

<sup>75</sup> Les pieds noirs.

<sup>76</sup> UGEMA est fondée en 1955.

<sup>77</sup> L'annonce officielle de la constitution du GPRA a lieu au Caire le 19 septembre 1958.

constituant des structures transitoires, permettant aux écoles primaires publiques de continuer à jouer un rôle prépondérant.

### De 1961 à 1962

A la veille de la libération, en 1961, c'est l'exode des familles européennes, celui est violemment encouragé, par des actions de guérilla visant à les terroriser. Le FLN évite les batailles rangées et se distingue par des massacres de civils, essentiellement des notables musulmans favorables à la France. Ils sont torturés, mutilés et assassinés. Le 3 juillet 1962, DE GAULLE prononce l'indépendance de l'Algérie suite aux accords d'Evian<sup>78</sup> et au référendum du 1<sup>er</sup> juillet. Le GPRA déclare la date du 5 juillet<sup>79</sup>, comme la journée de l'indépendance. La quasi-totalité des algériens sont encore analphabètes<sup>80</sup>. *« Il est peu probable que l'école soit jamais citée parmi les bouleversements les plus importants apportés en Algérie par la colonisation. La confiscation des terres, la diffusion même de nouvelles valeurs, [...] l'implantation du capitalisme européen apparaissaient comme beaucoup plus déterminants, parmi les conséquences de la conquête. C'est qu'on oublie souvent que l'école est objectivement solidaire de ce système, [...] les conquérants y ont vu constamment une technique pour aménager le rapport colonial, ensuite parce qu'en France, à la même époque, elle est aussi une pièce centrale du capitalisme naissant, puis triomphant [...]. Il était inévitable que l'école apparaisse, comme 'libératrice' en Algérie, puisqu'elle apparaissait ainsi en France. [...] l'école française a modifié profondément le paysage social algérien.<sup>81</sup> »*

### 1.3. Au lendemain de la libération Algérienne

Au lendemain de l'indépendance, le potentiel de formation, peu important et peu diversifié, est constitué essentiellement d'ensemble embryonnaire d'établissements<sup>82</sup>, spécialisés de formations et de quelques lycées et collèges techniques à vocation professionnelle. L'ambition est de former, dans des cycles courts, des ouvriers spécialisés et des agents techniques directement opérationnels pour s'insérer au plus vite dans la vie active. C'est la pénurie de main-d'œuvre.

---

<sup>78</sup> C'est le CPRA qui négocie les accords d'Evian.

<sup>79</sup> Le 5 juillet car ce fut le 132<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée des Français dans leur pays.

<sup>80</sup> COLONA (F), *Instituteurs algériens (1883 -1939)*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1975

<sup>81</sup> COLONA (F), *op.cit.*, pp.187/198

<sup>82</sup> Les établissements de Formation Professionnelle des Adultes de 1956 sont considérés comme instrument d'appoint pour la restauration de l'économie d'après guerre, une petite quarantaine d'établissements FPA mis en place soit par l'Eglise soit par les chambres de commerce et d'industrie

### De 1962 à 1976

La période de 1962 à 1976 est considérée comme une phase préparatoire, constituant la garantie du démarrage de l'école algérienne. Des introductions progressives sont réalisées, permettant d'asseoir un système éducatif, conforme aux grands axes de développement du pays. Parmi ces priorités, on trouve : la généralisation de l'enseignement par la création de structures scolaires et leur implantation jusque dans les zones déshéritées, l'algérianisation des cadres de l'éducation, l'adaptation des contenus hérités du système, et l'arabisation progressive de l'enseignement. Ces mesures traduisent une augmentation du : taux de scolarisation chez les enfants d'âge scolaire<sup>83</sup>, nombre d'établissements de formation des enseignants. Une première tentative en 1963, de coordination de la formation professionnelle a lieu, par la création du Commissariat à la Formation Professionnelle et à la Promotion des Cadres, suivie en 1964 de la mise en place de la formation en entreprise<sup>84</sup>.

En 1967, le plan triennal est lancé, il permet d'amorcer la dynamique économique par des plans nationaux et des programmes spéciaux de développement.

### De 1970 à 1980

De 1970 à 1980, la langue officielle devient l'arabe et doit être maîtrisée par chaque élève, accentuant la perte des diversités culturelles. « [...] *la conception de l'éducation est soutenue par une pédagogie centrée sur les intérêts de la société, exclusivement au détriment de ceux de l'enfant.*<sup>85</sup> » En 1972, c'est l'arabisation de l'enseignement, le français se voit conférer le statut de langue étrangère ou de seconde langue. Cette période est celle de l'algérianisation, qui prédispose à la refonte du système éducatif, conduisant à l'ordonnance n°76-35 du 16 avril 1976 portant sur l'organisation de l'éducation et de la formation, elle instaure l'école fondamentale. Ce texte introduit des modifications radicales dans l'organisation de l'enseignement, comme ceux intervenus dans les domaines économiques et sociaux. L'enseignement fondamental est obligatoire, gratuit et s'effectue en neuf années. Il assoit les choix et les orientations fondamentaux de l'Education Nationale sur divers plans : l'authenticité des contenus, l'encadrement et les programmes, la démocratisation de l'enseignement par l'égalité des chances pour tous les enfants algériens, et l'orientation de l'enseignement sur les sciences et la technologie. L'ordonnance contient des objectifs nationaux concernant : le développement de la personnalité de l'enfant et du citoyen, et de

---

<sup>83</sup> Il passe de 20% lors de la première rentrée scolaire de l'indépendance à 70% à la fin de cette période.

<sup>84</sup> CLÉMENT (S), WALTHER (R), BOUGAULT (H), FILIPIAK (E), *Les mécanismes de financement de la formation professionnelle : Algérie, Maroc, Sénégal, Tunisie*, éd. Magellan&Cie, Evreux, 2005, p.14

<sup>85</sup> AREZKI (D), *L'enseignement en Algérie - L'envers du décor*, Séguier, Biarritz, 2004, p.72

leur préparation au travail et à la vie. C'est alors l'acquisition de connaissances générales dans les domaines : scientifiques et technologiques pour répondre aux aspirations populaires de justice, du progrès et du droit du citoyen algérien à l'éducation et à la formation. Les objectifs internationaux, sont : une éducation contribuant à la compréhension et à la coopération entre les peuples, la préservation de la paix dans le monde sur la base du respect de la souveraineté des nations. Ces principes de justice et d'équité entre les citoyens et les peuples doivent être inculqués aux algériens, tout en les préparant à combattre toute forme de ségrégation et d'injustice. L'éducation doit être en harmonie avec les droits de l'homme et de ses libertés fondamentales. Dans les années 1970, le gouvernement abolit les écoles privées et les place toutes sous son contrôle. L'ordonnance de 1976 prévoit en ses articles n°70, n°71 et n°72, le partage des responsabilités et des compétences entre les différents échelons de l'Etat constitués de : l'administration centrale, la wilaya<sup>86</sup> et la commune.

Des plans quadriennaux<sup>87</sup> viennent renforcer ceux de 1970-1973. Du fait de son faible dimensionnement, le système classique de formation technique et professionnelle rencontre des difficultés dans ses capacités de formation. Pour y palier, les secteurs socio-économiques<sup>88</sup> se lancent dans la création de grandes structures de formation<sup>89</sup>, et par la création de formation à l'étranger pour les cadres supérieurs et parfois même pour les techniciens. Les pouvoirs publics ont, dans cette réflexion, accordé aux employeurs qui désirent former leurs ouvriers, des subventions permettant de leur assurer la totalité du financement. Dès lors, on assiste à l'ouverture : d'Instituts de Technologie Supérieurs, de Grandes Ecoles et d'autres établissements de formation dépendant des secteurs de l'agriculture, l'énergie, l'industrie, les finances, l'enseignement, la santé etc. Dans cet engouement, les entreprises publiques se dotent de structures de formation servant à la fois à la formation initiale destinée aux nouveaux recrutements et à la formation continue et alternée, permettant soit un recyclage professionnel, soit un perfectionnement.

En 1979, on estime les capacités pédagogiques à 65 000 postes de formation initiale et continue dont un peu plus de 14 000 sont enregistrés dans le seul secteur de l'Education Nationale : formation des enseignants, des intendants et autres personnels. Les employeurs ont pour mission de préciser les tâches principales qu'auront leurs futurs employés à réaliser pour que les objectifs de formation, le contenu des programmes, les moyens pédagogiques soient en adéquation entre la demande et la formation.

---

<sup>86</sup> Wilaya : division administrative concernant les régions.

<sup>87</sup> De 1970-73 et de 1974-77.

<sup>88</sup> Ceux sont les ministères, les entreprises publiques.

<sup>89</sup> Comme un Centre d'Entreprise ou un Atelier Ecole.

### De 1980 à 1989

La période de 1980 à 1989 coïncide à la phase d'extension des capacités pédagogiques et de diversification des modes de formation. Un cadre institutionnel de l'appareil national de formation est mis en place dans tous ses segments<sup>90</sup>. Ces établissements s'intègrent dans le schéma général d'organisation de l'éducation et de la formation, défini par l'ordonnance de 1976. La loi de 1984, relative à la planification des effectifs, consacre les principes de l'ordonnance de 1976 en précisant les mécanismes de régulation des flux des élèves entre les cycles d'enseignement, la formation et la vie active.

Les demandes sociales et économiques de formation sont en croissance, mais ne peuvent être satisfaites totalement par le seul mode de formation résidentielle, les pouvoirs publics sont contraints d'innover des offres de formations. Il est mis en place en 1982 la formation par apprentissage et en 1985 celle à distance, qui visent un double objectif : augmenter les opportunités de formation et adapter celles-ci aux besoins en qualifications du marché du travail. En complément à ces modes de formation, il est obligatoire depuis 1982 pour les entreprises publiques, employant un effectif égal ou supérieur à vingt salariés, d'organiser et de financer des actions de formation de base et continue au bénéfice de leurs ouvriers et de ceux des autres secteurs déficitaires en main-d'œuvre qualifiée.

### De 1990 à 1998

Les années 1990 à 1998, se caractérisent par la mise en place d'un schéma de réforme visant à donner les moyens nécessaires à l'appareil national de formation pour qu'il s'adapte aux mutations institutionnelles, économiques et sociales entamées dans le pays. Il porte sur plusieurs aspects, comme : la définition du rôle et de la place de l'Etat dans les fonctions stratégiques de planification et de gestion, permet au secteur privé de créer des établissements de formation, et définit le recentrage des missions dévolues au secteur de la formation professionnelle s'articulant autour de trois objectifs. Ces derniers sont de : préparer les jeunes et les adultes en quête d'un premier emploi et/ou en situation de réinsertion professionnelle, satisfaire une partie de la demande de formation toujours croissante émanant des exclus du système éducatif, et enfin, améliorer les qualifications des salariés. Le rôle des partenaires économiques et sociaux a été précisé et renforcé à travers la mise en place, à différents échelons, d'espaces d'intermédiation sur les questions relatives à la formation. La distribution géographique des capacités d'accueil est établie de manière équilibrée entre les Wilayas.

---

<sup>90</sup> Le début des années 1980, installe un réseau d'établissements de formation initiale et de structures de formation continue.

Malgré ces implications, on constate que les pouvoirs publics ont voulu satisfaire en priorité la demande sociale de formation selon la même logique pratiquée dans le système éducatif<sup>91</sup>, entravant alors le processus de progression de la formation professionnelle. De plus, l'absence de critères économiques en liaison avec les vocations naturelles et économiques des wilayas, dans la décision d'implantation des établissements et le choix des spécialités, accentuent l'orientation de l'appareil de formation vers le système éducatif<sup>92</sup> plutôt que vers le monde du travail<sup>93</sup>.

#### 1.4. Modes de formations<sup>94</sup>

Afin de pouvoir répondre à l'ensemble des demandes des apprenants, des modes de formations ont été pensés et réalisés : résidentielle, apprentissage, cours du soir, à distance, continue. Le mode essentiellement choisi est celui de la formation résidentielle qui se déroule au niveau de l'établissement<sup>95</sup> : soit en section détachée : auprès d'annexes, complétée par une pratique en milieu professionnel ; soit en formation conventionnée : directement au sein des structures des entreprises. Le mode de formation par apprentissage favorise l'acquisition, en cours d'emploi, d'une qualification professionnelle initiale. Il s'effectue en alternance entre la structure de formation et les entreprises<sup>96</sup>. Le stagiaire est mis en situation réelle de travail dès son incorporation, ce mode est destiné aux garçons ayant entre 15 et 25 ans et aux filles entre 15 et 30 ans. Les cours du soir se destinent aux travailleurs désireux de se former ou de se perfectionner. La formation à distance est dispensée par correspondance. Les étudiants se réunissent de manière épisodique au sein des structures de formation proches de leurs résidences. Ce sont des formations n'exigeant pas d'équipement particulier. La formation continue est conçue sous forme de programmes de formation ouverts en permanence à tous les travailleurs, sur la base de pré-requis. Elle propose plusieurs éventualités aux ouvriers : son adaptation permanente aux métiers techniques et technologies, dues à l'évolution économique et sociale, ou à sa reconversion par l'acquisition d'une qualification nouvelle, ou encore à sa promotion sociale et culturelle par une meilleure qualification.

---

<sup>91</sup> C'est un découpage administratif.

<sup>92</sup> En effet, il accueille des déperditions scolaires.

<sup>93</sup> Permettant de satisfaire aux besoins en main-d'œuvre qualifiée.

<sup>94</sup> CLÉMENT (S), WALTHER (R), BOUGAULT (H), FILIPIAK (E), *Les mécanismes de financement de la formation professionnelle : Algérie, Maroc, Sénégal, Tunisie*, éd. Magellan&Cie, Evreux, 2005, pp.14,18-19-20-21-22-23,25

<sup>95</sup> Instituts, CFPA.

<sup>96</sup> Les artisans ou les administrations.

Toutes les formations évoquées sont sanctionnées par des diplômes d'Etat. On en distingue cinq qui sont obtenus par divers degrés de qualification professionnelle : le niveau 1 : c'est l'ouvrier qualifié par le certificat de formation professionnelle spécialisé (CFPS), le niveau 2 répond au statut d'ouvrier qualifié par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le niveau 3 correspond à l'ouvrier hautement qualifié par le certificat de maîtrise professionnelle (CMP), le niveau 4 répond à celui de technicien par le brevet de technicien (BT) et enfin, le niveau 5 représente le technicien supérieur (TS) par le brevet de technicien supérieur (BTS).

En dehors des formations diplômantes, il existe des formations dites « qualifiantes » qui sont organisées sous forme de cycle de recyclage ou de perfectionnements dans le cadre de conventions entre des employeurs publics ou privés et des établissements de formation. Ces formations à la carte sont sanctionnées par un certificat de qualification qui définit la qualité et les objectifs de la formation suivie. L'offre de formation du secteur<sup>97</sup> est dimensionnée sur la base d'une nomenclature des spécialités et des branches professionnelles. Chaque année un travail d'assainissement de cette nomenclature est entrepris, en portant une attention particulière à l'ouverture de spécialités nouvelles et à la fermeture de celles obsolètes et sans débouchés. Cette réflexion est confiée à des Commissions mixtes composées de formateurs, d'inspecteurs et de professionnels de chaque branche professionnelle, réalisant ainsi une nouvelle nomenclature.

#### 1.4.1 Les réseaux

Le système national de formation professionnelle comprend quatre réseaux qui sont les institutions publiques de formation professionnelle rattachées au Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnel<sup>98</sup> (MFEP) ; la formation professionnelle publique hors MFEP<sup>99</sup> : ces établissements assurent des formations initiales de niveau d'adjoint technique à celui de technicien supérieur et réalisent des actions de formation continue au profit des ouvriers dans leurs secteurs respectifs ; la formation professionnelle en entreprise<sup>100</sup> et les établissements privés<sup>101</sup> de formation professionnelle.

Le réseau des institutions publiques de Formation Professionnelle relevant du MFEP est assuré pour l'ensemble du secteur par des établissements et institutions.

---

<sup>97</sup> Le secteur sera à travers le mémoire, représentant exclusif du secteur de la formation professionnelle.

<sup>98</sup> Le nombre d'établissements en fonctionnement est de 731 structures. 52 sont en cours de réalisation et 4 sont destinés à la prise en charge des handicapés.

<sup>99</sup> Ce réseau est composé d'une centaine d'établissements sous tutelle des différents départements ministériels.

<sup>100</sup> Ce réseau est composé de structures de formation au sein des entreprises économiques. Devant les difficultés économiques, ces structures sont soit transformées en centres inter-entreprises, soit réaffectées vers d'autres fonctions (commerciales ou de production).

<sup>101</sup> Le réseau s'est progressivement constitué en contribuant d'une manière significative à la prise en charge de la demande nationale de formations.

Les **Centres de Formation Professionnelle et d'Apprentissage**<sup>102</sup> (CFPA) sont publics à vocation locale, à caractère administratif, constituent le réseau de base du système de formation professionnelle. Ils sont habilités à former les niveaux de CAP aux Techniciens et sont en relation avec les instituts de niveau 5 : peuvent ouvrir des sections de TS<sup>103</sup>.

L'**Institut National de la Formation Professionnelle**<sup>104</sup> (INFP) est national, chargé du personnel d'encadrement supérieur et de la formation pédagogique des formateurs spécialisés. Il réalise des études, des recherches, conçoit et élabore les programmes de formation et de qualification professionnelle, et propose<sup>105</sup> les méthodes de validation des acquis professionnels ainsi que la certification des qualifications<sup>106</sup>. Il assure le recyclage et le perfectionnement des : professeurs spécialisés, inspecteurs et directeurs d'établissements.

Les **Instituts de Formation Professionnelle**<sup>107</sup> (IFP) sont publics à caractère administratif, et ont une double vocation, l'une nationale<sup>108</sup> : assure la formation, le perfectionnement et le recyclage des enseignants et personnels de gestion et de maintenance, mais aussi des techniciens et techniciens supérieurs ; l'autre régionale<sup>109</sup> : assure un soutien pédagogique aux établissements situés : Alger, Boumerdes, Tindouf, Tipaza et Tizi-Ouzou.

Les **Instituts Nationaux Spécialisés de Formation Professionnelle**<sup>110</sup> (INSFP) sont publics à caractère administratif, garantissent la formation initiale et continue du technicien et technicien supérieur, organisent et assurent les stages de reconversion de professionnels, apportent aux établissements et entreprises toute forme d'assistance technique et pédagogique visant à l'élévation du niveau de la qualification des personnels en activité.

L'**Institut National de la Formation Professionnelle pour Adultes**<sup>111</sup> (INFPA) a subi une première modification partielle de ses missions, en vertu des dispositions du décret n° 81-394

---

<sup>102</sup> Est régi par le décret n°97.27 du 20.01.1992.

<sup>103</sup> Après accord du DEF et de l'institut de circonscription. Ils sont rattachés pédagogiquement à l'institution.

<sup>104</sup> Elle est créée en 1970. Est régi par le décret exécutif n°91-54 du 23.02.1991 relatif aux ces missions, à son organisation et à son fonctionnement.

<sup>105</sup> En relation avec l'institut national de développement et de la promotion de la formation continue.

<sup>106</sup> Il propose les normes nationales pour la conception et l'élaboration des sujets d'examen professionnels et de fin de stage.

<sup>107</sup> Est régi par le décret exécutif n°91-237 du 28.07.1990.

<sup>108</sup> Participent à la conception, l'adaptation et l'actualisation des programmes de formations, des plans d'équipement et des moyens technico-pédagogiques pour les enseignants et stagiaires, conçoivent et diffusent les sujets d'examen de fin de stage et ceux organisés en centres. Participent aux actions d'orientation et d'insertion, dans le cadre de l'adéquation formation-emploi, réalisent la carte de la FP, veillent à la mise en œuvre de filières pédagogiques et servent de support de contrôle technique et pédagogique des enseignants et enseignements.

<sup>109</sup> Ces missions s'articulent autour des activités : l'assistance en matière d'ingénierie de formation pour les partenaires socio-économiques, du dispositif et de son évaluation, le montage de cycles de formation, reconversion et recyclage des personnels hors et du secteur, l'élaboration des programmes de formation suivant l'approche par compétence, l'organisation de séminaires.

<sup>110</sup> Régi par le décret exécutif du 28.07.1990.

<sup>111</sup> Créé par l'ordonnance n° 67-54 du 27 Mars 1967.

du 26 Décembre 1981, qui a également transformé sa dénomination en **Institut National de la Formation Professionnelle** (INFP). Ces missions ont fait l'objet d'un recentrage à la faveur du décret n° 91-54 du 27 Février 1991, dont les dispositions sont toujours en vigueur. Il prend en charge les activités d'ingénierie pédagogique.

Le **Centre National d'Enseignement Professionnel à Distance** (CNEPD) assure une formation par correspondance dans différentes spécialités, prépare aux : examens, concours, perfectionnements et recyclages des travailleurs des organismes publics des entreprises.

L'**Entreprise Nationale des Equipements techniques et pédagogiques de la Formation Professionnelle** (ENEFP) est chargée de : l'acquisition, l'installation et maintenance des équipements techniques et pédagogiques des établissements de la formation professionnelle.

Le **Centre d'Etude et de Recherche sur les Professions et les Qualifications** (CERPEQ) entreprend des études et mène des recherches sur les qualifications et leur évolution, et sur les conditions d'acquisition des qualifications par les différents modes de formation.

L'**Institut National de Développement et de Promotion de la Formation Continue** (INDEFOC) fournit une assistance pédagogique et technique aux entreprises, structures, organismes et personnels en vue de promouvoir et de développer la formation continue, assure une liaison avec les entreprises et les organismes publics ou privés, le perfectionnement et le recyclage des formateurs et des maîtres d'apprentissage, mène toute étude ayant un intérêt pour le secteur de la formation professionnelle.

Le **Fond National de Développement de l'Apprentissage et de la Formation Continue** (FNAC) consolide et préserve les emplois actuels, la promotion sociale du travailleur et de la valorisation de son statut, lui fait acquérir les techniques recherchées ou exigées.

Les **Etablissements Privés de Formation Professionnelle** (EPFP) se sont progressivement constitués prenant en charge la demande nationale de formation. La création d'organismes vient renforcer le dispositif de l'Etat aux activités de formation.

L'**Institut National de Promotion et de Développement de la Formation en Entreprise et de l'Apprentissage** (INPDFEA) est chargé de l'élaboration des programmes mis gratuitement à la disposition des entreprises et des artisans assujettis aux termes de la Loi de 1981 et des décrets de 1982 à l'obligation de formation.

L'**Agence Nationale des Equipements de la Formation Professionnelle** (ANEFP) est la centrale d'achats des équipements pour les établissements publics.

L'**Office National des Travaux de la Formation Professionnelle** (ONTAFP) participe à la valorisation et à la commercialisation des travaux réalisés par les stagiaires, permettant d'alléger le budget de l'Etat en autofinancement d'une partie de l'activité.

## 2. Politique et (in)dépendance

« *La fin de la guerre de libération nationale place le peuple algérien en face de lui-même.*<sup>112</sup> » Revenir, sur les années de guerres, pour la libération de l'Algérie, est déterminant afin de comprendre le présent. Cette page de l'histoire permet de comprendre où se situe, politiquement et socialement le peuple algérien.

Après 1962, le FLN s'autoproclame leader du pouvoir algérien et instaure le système du Parti Unique, dirigé par A. BEN BELLA « *De 1962 à 1988, l'Algérie vit sous le régime du parti unique, le FLN servant de vitrine civile à un pouvoir en réalité conquis et exercé par l'Armée nationale populaire*<sup>113</sup> depuis que cette dernière a renversé, en 1965, le premier président de la République, Ahmed Ben Bella.<sup>114</sup> » Il dissout le GPRA car veut œuvrer pour une Algérie démocratique. Il est renversé trois ans plus tard par M. BOUMEDIENE qui réduit la place du parti, il est en opposition avec ce système politique et se consacre à la construction de l'état sur l'action politique.

A partir de 1976, c'est la première révision constitutionnelle, le pays devient un Etat Socialiste, sous le contrôle, malgré tout, du FLN. M. BOUMEDIENE décède en 1978, le pays est alors sous le contrôle direct des militaires. Le parti est en opposition face au gouvernement durant la guerre civile. Son successeur est le colonel Chadli Bendjedid.

De 1978 à 1992, le multipartisme est introduit par une nouvelle constitution permettant au FLN de se recentrer grâce à C. BENDJEDID. Les militaires possèdent alors en grande partie le contrôle de l'état, mais, le 11 janvier 1992, l'armée fait un coup d'Etat, en interrompant les élections, précipitant alors la démission de C. BENDJEDID.

« *Dans les années 80, la croissance démographique anarchique, incurie éducative*<sup>115</sup>, *non résolution de la question culturelle*<sup>116</sup>, *l'échec d'une politique économique centrée par l'« armée-providence » autour de l'appropriation de la rente pétrolière et l'« industrialisation industrialisante », sont autant de facteurs qui font entrer l'Algérie dans une zone de turbulences sociales et économiques.*<sup>117</sup> »

---

<sup>112</sup> BOURDIEU (P), *L'Algérie de demain*, Presses Universitaires de France, Paris, 1962, p.5

<sup>113</sup> L'ANP est une fédération de clans patriarcaux et régionaux sous l'arbitrage du colonel Houari Boumediene et de ses proches. Elle se consolide par le conflit armé entre cercles militaires et par la répression des oppositions régionalistes et démocratiques. Avec ses organisations de masse comme : le syndicat unique UGTA (Union générale des travailleurs algériens), l'UNFA (Union nationale des femmes algériennes), l'ONM (Organisation nationale des moudjahidine), le FLN organise le partage de la rente pétrolière entre les ayants droits civils et militaires de la guerre d'indépendance, partage organisé sur une base clanique et régionale.

<sup>114</sup> ZIREM (Y), *Algérie, La guerre des ombres, Les non-dits d'une tragédie*, coédition GRIP, éd. Complexe, 2002, Bruxelles, p.6

<sup>115</sup> Arabisation anachronique et autoritaire.

<sup>116</sup> Arabe classique et français versus dialectes arabe et berbère.

<sup>117</sup> ZIREM (Y), *Algérie, La guerre des ombres, Les non-dits d'une tragédie*, coédition GRIP, éd. Complexe, 2002, Bruxelles, p.7

Le 5 octobre 1988, des grandes émeutes éclatent, « *les jeunes descendent dans la rue. Pour la première fois depuis les années 60, l'armée prend position et tire. Le bilan est lourd : 800 civils perdent la vie, plusieurs centaines d'autres sont emprisonnés et soumis à diverses formes de torture. Sans précédent par sa violence, cette répression laissera des traces indélébiles dans la conscience de toute une génération et ne doit sans doute pas être négligée dans l'appréhension de la barbarie déployée par les groupes islamistes armés dans les années 90.*<sup>118</sup> » Cette révolte, secoue le pays vers de nouvelles réformes, suite à ces « incidents », le gouvernement, en 1989, dans une démarche d'apaisement de la population, met au pouvoir un système pluripartisme. Donnant notamment naissance au parti politique FIS<sup>119</sup>. Le multipartisme et la liberté d'expression sont mis en place par une révision constitutionnelle, le parti unique est dissout. « *Face à une contestation émanant tant de l'intérieur de FLN que de l'opposition, le pouvoir algérien entame une ouverture du champs politique, dans l'espoir de garder la maîtrise du processus. Pendant trois ans, de l'hiver 88 à l'hivers 91, l'Algérie va vivre son « printemps » [...] marqué par les intrigues de l'oligarchie militaire, l'incapacité des mouvements d'opposition à se rassembler autour d'une vision commune de l'Etat et de la démocratie, et la montée en flèche d'un islamisme radical porté par le tout nouveau Front islamique (FIS). C'est ce dernier qui va fédérer la rage et le désir de justice sociale d'une majorité d'Algériens.*<sup>120</sup> » Le FIS acquiert la sympathie du peuple, car se centre sur les besoins de ces derniers. Le 12 juin 1990, il remporte les élections locales puis, un an plus tard le 26 décembre celles des législatives. L'Etat, géré par le FLN, subissant alors une lourde défaite, ne reconnaît pas cette victoire et l'annule purement et simplement. Une série de manifestations et de grèves éclatent dans le pays. Les dirigeants du FIS, appellent le peuple à la révolte et les arrestations des deux plus grands dirigeants du parti, BELHADJ et MADANI, annoncent le début de l'état de siège de l'Algérie. Ils sont incarcérés et la répression s'abat sur les militants du FIS. « *[...] l'armée ressort de ses casernes, prend position dans les grandes villes, décrète l'état d'urgence [...].*<sup>121</sup> » Eclate alors la Guerre civile, « (en)cadrée » par les militaires, c'est « la décennie noire. » Le FLN use de la violence, marquant ainsi une rupture avec les autres partis, cette scission entre les divers mouvements tels que l'union démocratique du manifeste algérien ou le mouvement national algérien et l'association des Ulémas Musulmans Algériens perpétuent de véritables massacres.

---

<sup>118</sup> ZIREM (Y), *op.cit.*, p.7

<sup>119</sup> Nouveau Front islamique

<sup>120</sup> ZIREM (Y), *op.cit.*, p.7

<sup>121</sup> ZIREM (Z), *op.cit.*, p.8

En 1992, L'armée prend le contrôle des villes suite à la démission du président de la république C. BENDJEDID. Le 14 janvier 1992, M. BOUDIAF prend la tête du Haut Comité d'Etat<sup>122</sup>, et instaure l'état d'urgence, il en profite pour dissoudre le parti FIS. Quelques mois plus tard, M. BOUDIAF est assassiné.

En 1993, on dénombre d'importants assassinats d'intellectuels, cette éradication de l'élite, a pour conséquence de mettre en place les dispositifs politiques et militaires du FLN. Les années se succèdent avec le massacre d'hommes et femmes dans tout le pays.

En 1995, c'est la restauration partielle de la démocratie. Une élection présidentielle est organisée, mais elle est rejetée par le FLN, le FIS et le FFS qui en appellent à l'abstention. Le 16 novembre 1995, le général L. ZEROUAL est élu président<sup>123</sup>. Le FLN reste en dehors du pouvoir, mais de courte durée, puisque après de nombreux débats internes, celui-ci soutient la présidence. « *Jusqu'en 1998, la violence s'est étendue à de plus ne plus de régions et de secteurs sociaux. Les massacres 'inaugurés' en 1995 et poussées à leur comble l'été et l'automne 1997 [...].*<sup>124</sup> » Le pays perd son état de droit, les exécutions arbitraires fleurissent pour contrer le terrorisme, le pays n'exerce plus la justice, « *les auteurs présumés des meurtres et massacres sont rarement jugés mais le plus souvent éliminés [...], la manipulation de certains GIA*<sup>125</sup> *par le DRS*<sup>126</sup> *ne cessent de gonfler et où la création de « milices patriotiques » a abouti à privatiser la violence [...].*<sup>127</sup> »

L. ZEROUAL, devenant proche des intégristes religieux, s'est vu, par les généraux de l'armée, mettre la pression, afin qu'il ne se représente pas aux élections de 1999. Les généraux font appel à l'ancien ministre de BOUMEDIENE, A. BOUTEFLIKA pour se présenter, le soutien du FLN favorise<sup>128</sup> son élection le 15 avril.

En 1998, ZEROUAL « décide » de se retirer de la présidence de l'Etat. BOUTEFLIKA est élu, mais ces élections de 1999 sont marquées « *par une fraude massive et le retrait des six candidats non cooptés par l'armée algérienne.*<sup>129</sup> » En 2004, sa réélection, entraîne une reprise en main du parti, il devient en 2005 président du FLN.

Le FLN fait aujourd'hui partie de la coalition parlementaire appelée « alliance présidentielle » avec le rassemblement national démocratique et le mouvement de la société pour la paix.

---

<sup>122</sup> HCE : institué le 14 janvier 1992 et composé exclusivement de généraux.

<sup>123</sup> Par scrutin pluraliste.

<sup>124</sup> ZIREM (Y), *op.cit.*, p.11

<sup>125</sup> Nouveau mouvement du FIS.

<sup>126</sup> Département renseignement et sécurité.

<sup>127</sup> ZIREM (Y), *op.cit.*, p.12

<sup>128</sup> Des fraudes sont dénoncées.

<sup>129</sup> ZIREM (Y), *op.cit.*, p.12

L'Algérie se remet tout doucement de ces deux guerres : celle d'indépendance et celle civile. Cette dernière, toute récente, reste encore fraîchement dans les mémoires et comme le dit très clairement Pierre Bourdieu : « *La réussite d'une politique rationnelle suppose qu'elle soit comprise et admise par le plus grand nombre. Lorsqu'on entend opérer des transformations profondes, on ne peut s'appuyer sur la discipline élémentaire du temps de combat ; il faut convaincre, c'est-à-dire persuader, c'est-à-dire dialoguer et enseigner. L'attitude de la masse à l'égard de l'élite est à la fois exigence extrême et remise de soi.*<sup>130</sup> »

L'Algérie, instable, est-elle résolument tournée vers le présent ?

### 3. Le système éducatif<sup>131</sup>

Conformément à la composition du gouvernement, le système éducatif algérien d'aujourd'hui, est réparti sur trois départements ministériels: le ministère de l'Education nationale<sup>132</sup>, le ministère de la Formation professionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique<sup>133</sup>. Chacun de ces ministères administre et gère le sous-système dont il est chargé selon une organisation et des modalités édictées par des textes juridiques qui lui sont propres. La coordination intersectorielle, s'effectue au sein des conseils du gouvernement et des réunions interministérielles, et à travers les commissions mixtes et les groupes de travail créés, selon les besoins pour étudier des questions, telles que : l'orientation des élèves et étudiants, l'organisation des cursus et des programmes pédagogiques, la formation des enseignants et des cadres, l'utilisation optimum des infrastructures et des équipements, l'adéquation entre les formations et l'emploi. L'éducation est considérée comme un investissement productif et stratégique, elle bénéficie à ce titre, d'un point de vue théorique, de ressources et de moyens nécessaires à la prise en charge de la demande sociale d'éducation et à la réponse aux besoins du développement national.

L'Etat garantit le droit à l'enseignement pour tout(e) Algérien(ne), ainsi qu'aux enfants d'étrangers résidant en Algérie. Ce droit est assuré par la généralisation de l'enseignement de base et par la garantie de l'égalité des chances en matière de conditions de scolarisation. Ainsi, le ministre chargé de l'éducation exerce une tutelle sans partage sur tous les aspects liés à la prestation des services pédagogiques, comme : la réglementation, les programmes, les

---

<sup>130</sup> BOURDIEU (P), *L'Algérie de demain*, Presses Universitaires de France, Paris, 1962, p.13

<sup>131</sup> Voir annexe n°1, organigramme du système éducatif algérien

<sup>132</sup> S'occupe de l'enseignement de base et du secondaire.

<sup>133</sup> Auxquels sont rattachés les services du ministre délégué à la recherche scientifique.

moyens didactiques, les examens, la carte scolaire, la construction et les équipements, les statuts des personnels, l'inspection et le contrôle pédagogique et administratif.

L'ordonnance, entreprise dès l'année scolaire 1980-1981<sup>134</sup>, distingue l'enseignement ainsi : l'enseignement périscolaire non obligatoire, l'enseignement fondamental, obligatoire et gratuit d'une durée de neuf ans, en trois paliers, l'enseignement secondaire général et technique et la formation professionnelle. Ce texte demeure, à ce jour, la seule référence à tout projet d'amélioration ou de modification de l'organisation de l'enseignement. « *Ces deux principes se sont prolongés dans celui de la démocratisation qui s'est affirmé tout au long des transformations qu'a connues le système éducatif, sous la forme d'une égalité des chances quels que soient le lieu de résidence ou l'origine socio-économique.*<sup>135</sup> »

### Le périscolaire

Les enfants doivent être âgés de 4 à 6 ans pour pouvoir accéder à l'enseignement préscolaire, qui se déroule dans deux types de structures : soit dans des classes préparatoires de certaines écoles primaires, elles sont rares, seuls 4% des élèves en bénéficient ; soit dans des jardins d'enfants créés à l'initiative des collectivités locales ou des entreprises. Cet enseignement est dispensé uniquement en langue arabe. Les programmes d'éveil de la petite enfance vont de l'initiation à la lecture, de l'écriture, aux mathématiques, aux activités artistiques et ludiques en passant par l'apprentissage des versets du Coran. Une fois cet enseignement achevé, les enfants parviennent à l'enseignement fondamental.

### Le fondamental

Il est destiné aux enfants entre 6 et 16 ans, comporte trois cycles de trois ans chacun : le cycle de base, où sont dispensés : des cours de langue arabe et d'éducation mathématique, des activités d'éducation artistiques<sup>136</sup> et des disciplines sociales<sup>137</sup>. Il s'effectue de la première à la troisième année et se déroule en école primaire. Le cycle d'éveil, s'effectue de la quatrième à la sixième année, poursuit les enseignements du premier cycle avec l'introduction de nouvelles activités comme la découverte du milieu physique, technologique, biologique et

---

<sup>134</sup> Voir annexe n°2, textes de loi.

<sup>135</sup> CLÉMENT (S), WALTHER (R), BOUGAULT (H), FILIPIAK (E), *Les mécanismes de financement de la formation professionnelle : Algérie, Maroc, Sénégal, Tunisie*, éd. Magellan&Cie, Evreux, 2005, p.13

<sup>136</sup> On a les arts plastiques, l'éducation musicale, l'éducation sportive.

<sup>137</sup> Comme l'éducation islamique et l'éducation sociale.

sociologique, avec l'apprentissage d'une langue étrangère (français ou anglais). Le cycle d'observation et d'orientation, dispensé de la septième à la neuvième année, s'articule autour de : l'approfondissement et la concrétisation des connaissances acquises au travers de situations pratiques et réelles<sup>138</sup>, l'introduction de la deuxième langue étrangère<sup>139</sup>. Il se fait dans des écoles complémentaires, et est sanctionné en fin de cycle par le Brevet d'Enseignement Fondamental<sup>140</sup>, mais plus de 64% d'élèves quittent l'école fondamentale sans ce diplôme. Une fois ce cycle achevé, les élèves abordent l'enseignement secondaire.

### L'enseignement secondaire

Il a pour objectif, outre la poursuite des objectifs généraux de l'école de base : le renforcement des connaissances acquises, la spécialisation progressive dans les différents domaines en rapport avec les aptitudes des élèves et les besoins de la société. A ce titre, il favorise soit l'insertion dans la vie active, soit la poursuite des études en vue d'une formation supérieure.

L'enseignement secondaire a pour mission, de contribuer à consolider ou à faire acquérir, un ensemble de comportements, susceptibles de favoriser des démarches et des procédures, rationnelles et efficaces, au niveau des activités d'enseignement et d'apprentissage. Il est dispensé dans trois types de lycées : d'enseignements généraux, techniques et polyvalents.

La première année repose sur trois « tronc communs » : les Lettres qui regroupent les langues et les disciplines sociales, les Sciences qui concernent les sciences naturelles, physiques, mathématiques et la Technologie qui rassemble en plus des mathématiques et sciences physiques, le dessin technique et technologie. À la fin de la troisième année, les élèves passent un examen, le baccalauréat (général ou technique) qui, obtenu, leur donne accès aux études post-secondaires. L'enseignement secondaire général et technologique forme les élèves en vue de la poursuite des études dans l'enseignement supérieur, tandis que l'enseignement secondaire technique et professionnel prépare les jeunes soit à des formations supérieures, soit pour l'occupation d'emplois dans les secteurs de production. Le système de formation professionnelle offre un programme d'apprentissage de cinq ans, permettant de répondre en partie aux besoins des secteurs industriels et agricoles. La formation professionnelle est considérée comme un élément du cycle fondamental dont la mission

---

<sup>138</sup> Par le biais de stages en entreprises, de travail dans les ateliers, les parcs, etc.

<sup>139</sup> Choix entre le français ou l'anglais.

<sup>140</sup> B.E.F. : qui prend en compte les résultats acquis durant la 9<sup>ème</sup> année de scolarité additionnés aux moyennes obtenues à l'examen.

principale est de prendre en charge les déperditions scolaires issues de la neuvième année fondamentale orientées vers la vie active.

### 3.1. Les rentrés scolaires depuis l'an 2000

#### 2001 et 2002

Sept millions huit cent soixante-cinq mille élèves ont rejoint leurs classes lors de la rentrée scolaire de 2001-2002. Celle-ci est placée sous le signe de l'environnement et de la protection de la nature<sup>141</sup>. « *Nous devons protéger notre environnement et la sensibilisation commence par l'école* », déclare M. RAHMANI<sup>142</sup>. Onze enseignants sont allés se former au Canada, avec pour objectif d'encadrer et de généraliser cet enseignement dans les années à venir. En attendant, cette rentrée doit faire face aux problèmes suivants : sureffectif des élèves, manque de manuel scolaire et de transport dans les villages isolés, freinant l'instruction des élèves.

#### 2003

De grandes réformes sont en cours dans le système éducatif algérien depuis la rentrée scolaire 2003<sup>143</sup>. Elle a vu l'ajout d'une année dans le cycle moyen dont la durée sera de quatre années au lieu de trois. L'introduction de l'enseignement de la langue anglaise se fait dès la 1<sup>ère</sup> année moyenne<sup>144</sup> et une place, plus importante, est accordée à l'enseignement du tamazight<sup>145</sup>. Introduction de nouvelles matières dans le cycle primaire : sciences et technologie, musique et dessin.

#### 2004

Cette année, l'objectif est la poursuite des réformes du système éducatif<sup>146</sup>, mais les problèmes de 2001, subsistent, et d'autres apparaissent, comme le fait que l'enseignement du français à partir de la 2<sup>ème</sup> année, ne peut se faire à cause du déficit de quinze mille enseignants de français. Le ministère assure une opération de recrutement. L'instruction du

---

<sup>141</sup> MAMMERI (A), « L'expression, le quotidien : *Rentrée scolaire 2001-2002, l'environnement à l'honneur* », 16 Septembre 2001

<sup>142</sup> Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

<sup>143</sup> BENMESBAH (A), Inspecteur de l'Education Nationale en Algérie, « Le français dans le Monde : Algérie : *un système éducatif en mouvement, De grandes réformes sont en cours dans le système éducatif algérien depuis la rentrée 2003.* », Novembre - décembre 2003, n°330

<sup>144</sup> Au lieu de la 2<sup>ème</sup> année.

<sup>145</sup> Le berbère.

<sup>146</sup> SADOUN (S), « L'expression, le quotidien : *Rentrée scolaire 2004-2005, Ce qui va changer à l'école* », 01 Septembre 2004

tamazight<sup>147</sup> se faisant en 1<sup>ère</sup> année moyenne, sera avancée à la rentrée prochaine, en 4<sup>ème</sup> année primaire, dans certains établissements, avant son développement à tout le pays. Les filières de mathématiques et de philosophies vont progressivement se généraliser, et l'éducation physique devient obligatoire. Les établissements sont tenus, maintenant, à des obligations de résultats.

## 2005

De nouvelles infrastructures<sup>148</sup>, pour 2005-2006, ont été construites. On compte sur une scolarisation de 96% des enfants. De grandes réformes sont envisagées afin d'aligner l'école sur l'universalité. L'Etat s'attaque à un travail de grande envergure, en plus des changements purement techniques, il faut changer les mentalités dans une société où les intégristes tiennent absolument à maintenir la charia<sup>149</sup> dans les manuels scolaires<sup>150</sup>. Après une féroce campagne orchestrée par le Mouvement pour la Société et la Paix<sup>151</sup>, le conseil des ministres supprime définitivement la filière des sciences islamiques dans l'enseignement secondaire. C'est l'année de la restructuration, marquant l'achèvement de la réorganisation globale du système éducatif. L'enseignement secondaire et technologique est réparti en deux troncs communs<sup>152</sup>. Cette démarche vise à inculquer une formation générale de base des disciplines fondamentales, permettant de rendre l'élève plus apte aux exigences du cursus universitaire<sup>153</sup>. Ce seront au total sept années scolaires qui bénéficieront d'un renouveau. L'informatique et la langue anglaise s'introduiront dans le primaire. L'éducation physique devient obligatoire pour l'obtention des diplômes du BEF et du BAC. Les enseignants doivent dorénavant avoir des diplômes universitaires pour enseigner, l'objectif est d'élever le niveau d'apprentissage. Selon des observations sur le corps enseignant, il apparaît que même

---

<sup>147</sup> L'introduction de cette langue est tout un symbole. Sa généralisation aux écoles, ne peut se faire par manque d'encadrement : enseignants et inspecteurs.

<sup>148</sup> La rentrée 2005-2006 est caractérisée par la réception de salles de classe pour le primaire, collèges et lycées.

<sup>149</sup> L'étude du Coran

<sup>150</sup> MEHDAOUI (Z), « L'expression, le quotidien : *Rentrée scolaire 2005-2006, sur fon de réforme le ministre de l'Education nationale a fait de la réforme du système éducatif son cheval de bataille* », 10 Septembre 2005

<sup>151</sup> MSP est membre de l'Alliance présidentielle

<sup>152</sup> À partir de la 1<sup>ère</sup> année secondaire : un de lettres et de philosophie conduisant à deux filières : langues étrangères et lettres et philosophie, le deuxième en sciences et technologie menant à quatre filières : mathématiques, sciences expérimentales, gestion-économie et techniques mathématiques.

<sup>153</sup> NADJIA (B), « la nouvelle republique.com : 2005/2006 : *La rentrée scolaire en chiffres* », lundi 5 septembre 2005.

diplômé, ceux-ci n'ont qu'une culture générale limitée<sup>154</sup>. La question de la qualité de l'enseignement dispensé par les enseignants et la formation des formateurs reste entière.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale a établi un programme pour les élèves les plus défavorisés (financièrement) en leur donnant accès aux fournitures scolaires.

Le président de la république a prononcé un discours pour souligner que cette rentrée scolaire : « *intervient à quelques jours seulement d'un moment historique que l'Algérie, longtemps meurtrie, s'apprête à vivre dans la communion de tous ses enfants enfin réunis dans une même volonté de paix et de réconciliation nationale.*<sup>155</sup> » Il fait référence au référendum du 29 septembre<sup>156</sup>, décisif pour l'avenir du pays. Il rappelle : « *le lourd tribut payé par la famille enseignante pour que l'Algérie n'abdique pas devant les tentatives forcenées de destruction de l'école algérienne.*<sup>157</sup> » Il estime que la famille<sup>158</sup> est la mieux placée pour mesurer l'importance d'un pacte pour la paix et la réconciliation nationale.

## 2006

Les réformes continuent à être engagées<sup>159</sup>, l'un de ses axes forts est le « projet établissement.<sup>160</sup> » Cette année<sup>161</sup>, coïncide avec le recul de l'apprentissage des langues étrangères et par la revalorisation de la culture et du sport. Les écoles privées et étrangères sont, maintenant, sanctionnées par une convention bilatérale pour toutes ouvertures. La gratuité des livres est offerte aux élèves de 1<sup>ère</sup> année primaire.

---

<sup>154</sup> MEHDAOUI (Z), « L'expression, le quotidien : *Rentrée scolaire 2005-2006, sur fon de réforme le ministre de l'Education nationale a fait de la réforme du système éducatif son cheval de bataille* », 10 Septembre 2005

<sup>155</sup> MEHDAOUI (Z), « L'expression, le quotidien : *Rentrée scolaire 2005-2006, Ecole, réforme et charte pour la paix* », 11 Septembre 2005

<sup>156</sup> Le 29 septembre, les Algériens votent un référendum, pour approuver ou non une charte « pour la paix et la réconciliation nationale ». Elle est destinée à assurer la légitimité populaire au pouvoir, pour amnistier les tenants de l'islamo-terrorisme, et ainsi mettre un terme à la violence. Mais ce texte reprend celui de la « Concorde civile », accepté par référendum en 1999, qui a entraîné la reddition de plusieurs milliers d'islamistes armés.

<sup>157</sup> MEHDAOUI (Z), « L'expression, le quotidien : *Rentrée scolaire 2005-2006, Ecole, réforme et charte pour la paix* », 11 Septembre 2005

<sup>158</sup> Car première cible de la violence terroriste.

<sup>159</sup> Quarante et un nouveaux programmes sont destinés aux élèves de 5<sup>ème</sup> année primaire et ceux de la 3<sup>ème</sup> année secondaire et cinquante six pour les élèves de 4<sup>ème</sup> année primaire et de 2<sup>ème</sup> année secondaire.

<sup>160</sup> C'est le caractère novateur pour 2006, au plan de la gestion des établissements scolaires et de la participation de la famille éducatrice, à l'élaboration et à l'atteinte des objectifs et des performances.

<sup>161</sup> CHERIF LACHICHI (M) « El annabi : *Une rentrée scolaire 2006-2007 mouvementée, 56 nouveaux programmes* », lundi 28 août 2006.

2007

On observe une baisse des effectifs<sup>162</sup> et les difficultés rencontrées en 2001 et 2004 deviennent récurrents. Le ministère de l'Education Nationale, B. BENBOUZID espère clore ce chapitre pour la rentrée scolaire 2009-2010. Pour lui, cette année constitue la dernière étape des réformes éducatives<sup>163</sup> engagées en 2003<sup>164</sup>. Il estime que 90% des grandes réalisations ont été opérées entre 1962 et 1997. Tous les élèves de 5<sup>ème</sup> année seront admis en 6<sup>ème</sup> pour ne pas perturber les programmes pédagogiques. Ceux de 4<sup>ème</sup> année moyenne, non admis en 1<sup>ère</sup> année secondaire, auront tous l'occasion de redoubler afin de leur permettre d'accéder avec plus de chance au palier supérieur. De nouvelles perspectives se dessinent, telles que la (re)définition du statut particulier de l'enseignant, l'évaluation pédagogique et la formation en cours des enseignants<sup>165</sup>. En prévision de la rentrée 2008/2009, les enseignants en formation devront prendre des cours pour mieux s'imprégner de la méthodologie pédagogique ainsi que du contenu des programmes.

Le département ministériel de l'Education Nationale, sollicite les associations des parents d'élèves et les collectivités locales pour que tous les enfants de 6 ans soient scolarisés.

Le ministre souhaite évaluer « [...] par la suite les programmes dans leur globalité, le niveau des élèves et celui des enseignants. [...] On relèvera les points forts et les points faibles afin d'y remédier.<sup>166</sup> » Il précise que la réforme n'est pas seulement nationale, « nous avons eu l'aide de l'UNESCO, du Japon et de l'Arabie Saoudite, qui nous ont assistés au cours de la première phase de la réforme et qui sont disposés à nous soutenir dans la deuxième phase de suivi de la réforme, très prochainement. » Il conclut en rappelant que l'Union Européenne a soutenu cette réforme, en les aidant à travers dix neuf millions d'euros<sup>167</sup>.

---

<sup>162</sup> HAMIDACHE (N), « L'expression, le quotidien : Rentrée scolaire 2007-2008, Des «imperfections» à résoudre », 15 Septembre 2007

<sup>163</sup> Douze nouveaux programmes sont réalisés pour la 5<sup>ème</sup> année primaire, vingt sept pour la 3<sup>ème</sup> année secondaire, permettant l'achèvement de la refonte de l'ensemble du cursus scolaire

<sup>164</sup> Le ministre précise que cette année est caractérisée par le parachèvement de la mise en place de la nouvelle restructuration des enseignements, des nouveaux programmes et des nouveaux manuels scolaires, entamée en 2003, dans le cadre de la réforme du système éducatif.

<sup>165</sup> Formation continue qui sera dispensée par des inspecteurs ayant participé aux différents colloques organisés autour de la nouvelle méthodologie décidée pour le cycle préparatoire.

<sup>166</sup> SOUAD, « Quotidien d'Oran : L'année scolaire 2007-2008 est la dernière année de la réforme scolaire en Algérie selon le ministre de l'Education Boubekour Benbouzid » dimanche 16 septembre 2007.

<sup>167</sup> Sont destinés à la formation des enseignants et aux manuels scolaires.

2008

Pour la rentrée prochaine, l'enseignement préscolaire sera obligatoire, l'Etat souhaite rehausser le niveau de l'éducation, en inculquant le «savoir» aux élèves, dès leurs plus jeunes âges. « *L'éducation par la culture commence dès le plus jeune âge. Avec le langage il y a progression de l'acquisition d'une culture [...]. C'est ainsi que l'enfant s'imprègne de la « sub-culture ». C'est donc à l'école, qui échoit la responsabilité de diffuser la culture. Ici, la culture est (re)pensée, choisie en fonction d'une certaine politique, d'idéologies [...]. Il y a substitution des valeurs véhiculées par la sub-culture au profit de celle inculquée par le milieu scolaire. Les deux sont souvent en ballottage sous l'influence des mass média, à tendance principalement européenne.*<sup>168</sup> »

---

<sup>168</sup> AREZKI (D), *L'enseignement en Algérie – L'envers du décor*, Séguier, Biarritz, 2004, p.81

# 1. Orientations de la recherche

## 1.1. Economie de l'Algérie

Lors de la guerre d'Indépendance, les régions forestières du nord de l'Algérie ont beaucoup souffert, tandis que l'industrie de la pêche (sardines, anchois, thons et crustacés) s'est développée. L'Algérie est un important producteur de gaz naturel et pétrole, disposant de réserves importantes de fer, au Sud-Ouest, ainsi que d'or, uranium et zinc à l'extrême Sud. Le pétrole et le gaz naturel, exploités par la Société Nationale Sonatrach, sont les principales sources de revenus. L'Algérie a su diversifier son économie en réformant son système agraire, et en modernisant son industrie lourde. L'exploitation minière (fer, zinc, plomb, mercure et charbon) est en grande partie contrôlée par le gouvernement. Le secteur tertiaire emploie plus de 45 % de la population active du pays, comprenant : les fonctionnaires, les employés des institutions financières, des télécommunications et des médias. La croissance économique dépend de plusieurs facteurs : sa dette extérieure<sup>169</sup>, l'inflation ou non des prix du pétrole et du gaz, de même que les conséquences de sa guerre civile<sup>170</sup>. A l'exception notable du secteur des hydrocarbures, toutes les réformes progressent lentement, le secteur industriel fonctionne au ralenti et les capitaux étrangers continuent de « bouder » l'Algérie. Sur fond de climat social tendu, le chômage demeure l'un des principal problème auquel les autorités et la société algériennes restent confrontées. Chaque année, le marché du travail propose quelques 100 000 emplois, pour environ 260 000 Algériens demandeurs. Le processus de restructuration du secteur public, et parapublic, a entraîné à ce jour, la disparition d'approximativement 400 000 emplois. Pour contrer cette montée du chômage, l'Etat tente de créer des emplois dans des secteurs non énergétiques à forts besoins en main-d'œuvre, tout en cherchant à attirer des investisseurs internationaux. Le dynamisme du secteur privé, lui-même tributaire de la stabilité du pays et du renforcement du cadre législatif, constitue l'une des clés en matière d'emploi. Parallèlement au chômage, la pénurie de logement s'impose comme le second catalyseur du mécontentement social. Reste, qu'en milieu urbain, la demande est estimée à plus de 1,2 millions d'unités. Le commerce extérieur, monopole de l'Etat a été libéralisé.

---

<sup>169</sup> La dette extérieure de l'Algérie s'élevait en mars 2006 à 13,5 milliards de dollars.

<sup>170</sup> Dans les années 1980, l'Algérie a investi dans l'industrie du tourisme et a fait construire des hôtels et des centres de villégiature sur la côte méditerranéenne, mais la guerre civile a fait reculer les touristes.

Depuis 1991, pour garantir une concurrence effective entre opérateurs publics et privés, l'économie algérienne s'inspire du modèle libéral. Le processus de démonopolisation, permet au secteur privé<sup>171</sup> de progresser régulièrement.

L'examen du plan national de lutte contre le chômage, génère une nouvelle stratégie, l'objectif : la création d'au moins 350 000 emplois afin de diminuer le taux de chômage actuel de 13% à 9% d'ici 2013. « [...] le chômage des jeunes diplômés<sup>172</sup> constitue pour les pouvoirs publics algériens un véritable casse tête.<sup>173</sup> » En effet, les procédures antérieures n'étant que des échecs, le gouvernement algérien « a déclaré la guerre au chômage des jeunes. »

L'enjeu est de permettre aux entreprises de recruter, les jeunes diplômés sortant de formations universitaires où professionnelles. Pour accéder à ce projet « [...] le gouvernement accordera des exonérations fiscales aux entreprises [...] et versera [...] les salaires des nouveaux embauchés pendant un minimum de cinq ans. »

Il sera question également de la mise en place de trois nouveaux contrats : « des CID<sup>174</sup> pour les diplômés de l'université, des CIP<sup>175</sup> pour les jeunes ayant achevé une formation professionnelle ou un apprentissage, et des CFI<sup>176</sup> pour les demandeurs d'emploi sans formation ni qualification ». Cette politique, d'après M. LOUH, Ministre du Travail « se fixe comme objectifs la lutte contre le chômage par une approche économique et l'amélioration de la qualification de la main d'œuvre nationale, surtout dans les métiers déficitaires.<sup>177</sup> » Celui-ci indique « que les dispositions entreront en vigueur dès le mois de juin prochain, après la publication au journal officiel d'un décret [...]. Il a émis le souhait que les nouvelles créations d'emploi soient concentrées dans le secteur économique et non dans l'administration.<sup>178</sup> »

---

<sup>171</sup> Celui-ci représentait en 1998, 46,1% de la valeur ajoutée avec un monopole de 100% dans l'agriculture, une représentation minoritaire dans les hydrocarbures, une domination dans les services (78%) et le commerce (77%) ainsi qu'une importance croissante dans les transports et les communications (44%). Le secteur public reste dominant dans l'industrie, le bâtiment, les travaux publics et les mines.

<sup>172</sup> Dont le nombre avoisine les 120 000 par an.

<sup>173</sup> HAYAM EL HADI, « Magharebia à Alger », 25 Mars 2008, requête de Magharebia.com

<sup>174</sup> Contrats d'Insertion sur la Durée.

<sup>175</sup> Contrats d'Insertion Professionnelle.

<sup>176</sup> Contrats de Formation à l'Insertion.

<sup>177</sup> HAYAM EL HADI, « Magharebia à Alger », 25 Mars 2008, requête de Magharebia.com

<sup>178</sup> Journal « Afriquenligne : Encourager l'emploi de jeunes en Algérie Alger », 04 mai 2008, par Panapress

## 1.2. Emergence des hypothèses

« Croire que la connaissance provient du désert est un mirage ; celle-ci dérive toujours d'un long processus d'accumulation des savoirs dans la discipline ou dans les disciplines voisines.<sup>179</sup> »

Afin d'enrayer le chômage, la formation professionnelle s'avère l'un des leviers de commande, sur lequel les politiques s'appuient. Cette dernière, est à la fois, un instrument d'accompagnement des réformes économiques au titre de la reconversion ; une aide à l'insertion et réinsertion des travailleurs ; et enfin une mesure structurelle à la question du « non emploi ». Le système de la formation professionnelle, c'est à dire un instrument au service du développement économique et social, doit regagner sa fonction. S'en suit de nos précédentes constatations, notre première recherche, orientée sur la compréhension du service public et privé, préconisé pour les demandeurs de formations. Pour se faire, une étude sur le terrain a été réalisée dans la ville d'Annaba<sup>180</sup>, lors d'un master professionnel, qui a servit de prémisse à cette recherche. Notre objectif actuel est d'approfondir cette exploration, tout en réfléchissant à l'ensemble du sujet. Ce travail traduit une réalité par l'intermédiaire des divers acteurs de la formation professionnelle. Cette monographie se base sur notre précédente analyse, permettant de dresser une esquisse. La problématique était : « quel sera l'essor, pour les écoles privées, de formation professionnelle, dans la zone urbaine d'Annaba? » Afin de prendre possession de cette problématique, l'histoire et l'évolution du pays, ainsi que celle de la formation professionnelle, seront relatées tout au long de ce travail de recherche. A l'intérieur de la première problématique nous avons décelé différentes hypothèses. « *Les hypothèses dans une recherche ou dans une étude naissent [...] selon une logique de transfert [...]. Les idées viennent par détournement, si possible contrôlé, d'une problématique. Aucun objet social n'est entièrement inédit, il peut, au moins, pour certaines dimensions, être rapporté à d'autres objets existants ou ayant existé, et donc être analysé selon les principes comparables.*<sup>181</sup> »

Hors la première hypothèse, les autres ont été validées. Les postulats étaient : « la formation professionnelle étatique n'a pas su répondre à la demande, engendrant la création d'écoles privées ; la formation privée s'est développée de façon stratégique tout en n'empiétant pas sur les prérogatives de la formation publique ; la formation professionnelle privée permet d'avoir

---

<sup>179</sup> de SINGLY (F), *L'enquête et ses méthodes, le questionnaire*, 2<sup>ème</sup> éd. Refondue, collection, Armand Colin, Barcelone, 2006, p.30

<sup>180</sup> ville côtière d'environ 500 000 habitants. C'est la quatrième ville d'Algérie après la capitale Alger, Oran, et Constantine.

<sup>181</sup> de SINGLY (F), *op.cit.*, 2<sup>ème</sup> éd. Refondue, collection, Armand Colin, Barcelone, 2006, p.30

un éventail de formation plus important ; la formation professionnelle privée doit mettre des formations qui correspondent à la demande du marché du travail, mieux que ne le fait le secteur public. » Ces postulats ont été vérifiés à l'aide de deux collectes d'informations.

### 1.3. Les méthodes de collectes d'informations

Pour collecter nos informations, plusieurs méthodologies nous sont offertes, en effet, il nous est proposé diverses techniques telles que : l'entretien, le questionnaire, l'observation. Notre choix s'est porté sur l'utilisation de l'entretien<sup>182</sup> et du questionnaire<sup>183</sup>. « *Questionnaire et entretien s'inscrivent dans des démarches méthodologiques différentes. Chaque technique représente une situation interlocutoire particulière qui produit des données différentes : le questionnaire provoque une réponse, l'entretien fait construire un discours.*<sup>184</sup> »

#### L'entretien

« [...] l'entretien s'est toujours défini par opposition au questionnaire. [...] Plus encore que le questionnaire direct, qui part de questions formulées par le chercheur, l'entretien, qui va à la recherche des questions des acteurs eux-mêmes, fait appel au point de vue de l'acteur et donne son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan.<sup>185</sup> »

Dans la Wilaya d'Annaba, nous avons mené un entretien semi-directif, consistant en une approche permettant d'alterner des questions précises et d'autres plus ouvertes, auprès de Mme BOUDJELLEL, directrice de la Formation Professionnelle, représentante légale du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnel (MFEP).

Cette entrevue portait sur le développement des structures de formation professionnelle à Annaba sur le territoire algérien. Pour déterminer leur essor, nous avons opéré un recueil de données au sein des écoles privées. La problématique, s'attache au fait que le public, ne pouvant répondre, seul à la demande de formation, le privé profite de l'opportunité, portant à notre attention, l'adéquation entre les formations proposées et l'offre du marché de l'emploi.

Cet entretien a déterminé la position, la motivation et l'investissement de l'Etat sur le sujet.

« *L'entretien [...] est né de la nécessité d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté pour que l'enquêté ne se sente pas, comme dans un interrogatoire,*

---

<sup>182</sup> Voir annexe n°3, l'entretien retranscrit de Mme Boudjellel

<sup>183</sup> Voir annexe n°4, le questionnaire

<sup>184</sup> BLANCHET (A), GOTMAN (A), L'enquête et ses méthodes : L'entretien, Nathan/VUEF, 2<sup>ème</sup> éd., 2001, p.40

<sup>185</sup> BLANCHET (A), GOTMAN (A), *op.cit.*, pp.22/23

*contraint de donner des informations.*<sup>186</sup> » C'est l'un des outils de l'enquête de terrain. Il constitue une technique d'évocation par laquelle un enquêté s'exprime verbalement en réponse aux sollicitations de l'enquêteur, qui tente d'obtenir des opinions, des représentations, des témoignages de la personne interrogée. L'investigateur fait aborder un thème, l'enquêté doit faire appel à ces connaissances. L'enquêteur doit comprendre ces réponses et les transcrire pour la compréhension de l'étude.

### Les questionnaires

Pour parachever les investigations, et cerner le sujet en totalité, a été établi un questionnaire d'enquête « technique directe » en vue d'interroger les directeurs des écoles privées à l'aide de questions fermées/ouvertes. Cette démarche permet de mieux traiter les données et de réaliser une analyse croisée, des divers acteurs de la formation professionnelle. « *L'apprentissage de l'enquête par questionnaire constitue un moyen privilégié de découvrir le monde social avec un regard différent, un regard qui décèle, par la logique des croisements, des liaisons entre des faits peu visibles autrement ou en tout cas moins qualifiés.*<sup>187</sup> » Pour concevoir ce questionnaire, une première sélection a été réalisée afin de définir l'objet et ses frontières. Les notions, au centre de cette enquête, seront déterminées provisoirement, permettant ainsi de trouver les bons indicateurs. Pour les notions qui constituent l'objet de l'enquête définie, il faut découvrir les indicateurs empiriques, et les moyens pour les rapprocher et les mesurer. « *Comme elle a pour objectif de produire de la connaissance, l'enquête par questionnaire ne se situe pas à un niveau exclusivement empirique. Elle engage un point de vue théorique, une vision du monde selon laquelle le social est déterminé socialement.*<sup>188</sup> » « *Comme toute sa réalité est inépuisable, étant donné sa richesse et sa complexité, il faut choisir entre ce qui est conservé et ce qui est exclu. [...]* Ni dans le réel, ni dans les manuels de méthodologie, ne figurent les principes de hiérarchisation des informations dignes d'être conservées.<sup>189</sup> » Une lecture des œuvres littéraires existantes sur le sujet de la formation professionnelle, fut réalisée, avant l'élaboration du questionnaire. Ceci afin d'acquérir le recul nécessaire pour saisir, l'analyse, la pratique et réflexions de ses chercheurs permettant de comprendre leurs conduites, découvertes et impasses. L'écoute des acteurs sociaux, sur leurs propres pratiques est

---

<sup>186</sup> BLANCHET (A), GOTMAN (A), *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Nathan/VUEF, 2<sup>ème</sup> éd., 2001, p.9

<sup>187</sup> de SINGLY (F), *L'enquête et ses méthodes, le questionnaire*, 2<sup>ème</sup> éd. Refondue, collection, Armand Colin, Barcelone, 2006, p.121

<sup>188</sup> de SINGLY (F), *op.cit.*, p.20

<sup>189</sup> de SINGLY (F), *op.cit.*, p.24

déterminante pour une analyse perspicace. Le questionnaire doit comporter deux parties une, sur l'objet proprement dit, ici les écoles privées de formations professionnelles, la seconde permettant d'approcher les déterminants sociaux. La préparation de l'enquête succède à l'opération de construction de l'objet que l'on considère ici comme déjà réalisé. « *Le réel étant inépuisable, la description de la pratique étudiée ne peut être que partielle. Pour sélectionner dans l'ensemble des questions possibles, les questions qui figureront dans le questionnaire, le critère est celui de la pertinence « théorique ». Une bonne question doit recueillir les informations nécessaires à la perspective considérée.*<sup>190</sup> » La formulation de la question, est le premier travail de rupture avec les « pré-notions » devant répondre à la triple préoccupation de : clarté, faisabilité et pertinence. Le choix de la problématique se fait, soit par une inscription de la question dans une perspective théorique, définie à partir de lectures et éventuellement d'entretiens exploratoires. La formulation d'hypothèses est en quelque sorte des « réponses provisoires », qui est une traduction préopératoire de la problématique, servant de fil conducteur, au recueil de données et à la méthode de questionnement, vient alors le dessein de l'enquête, qui est l'ensemble des opérations, par lesquelles les hypothèses vont être soumises à l'épreuve des faits, permettant de répondre à l'objectif que l'on s'est fixé. C'est ici qu'intervient explicitement l'option pour tel ou tel type d'enquête. Comme il s'agit de rechercher des informations sur des écoles privées de formation professionnelle, nous avons donc créé un questionnaire, distribué dans ce type d'établissement. Il existe onze écoles privées de formation professionnelle, ayant une capacité totale d'accueil de 2 550 places. Afin d'acquérir la confiance de ces professionnels, il s'est avéré nécessaire de rencontrer les dirigeants de ces écoles privées, afin de leur expliquer notre recherche, nos démarches et objectifs. Notre difficulté majeure a été de convaincre, les responsables de la réelle pertinence justifiable de notre action. Il fut difficile de persuader les enquêtés que notre étude était là pour comprendre une situation, et non pas de juger de l'existence de telle ou telle école, en vue, de leur assurer une totale discrétion vis-à-vis de leurs concurrents. Les questionnaires ne révèlent aucune identité. Cette garantie, apportée, a permis aux interviewés de répondre plus librement. Nous avons surtout mis en évidence, que ce sujet n'avait jamais été traité en Algérie, ou du moins pas sous cet angle ci, et qu'il serait abordé de manière non préjudiciable avec intérêt majeur, la connaissance. Ainsi nous avons pu accéder aux étapes suivantes : distribution et collecte.

---

<sup>190</sup> de SINGLY (F), *op.cit.*, p.36

Le choix exclusif, de distribuer le questionnaire aux responsables de structure de formation professionnelle, sans passer par des intermédiaires, à réduit au minimum les personnes concernées par cette recherche. Cette démarche certifie l'intégrale confidentialité des informations obtenues, nous permettant de faire ressortir les enjeux réels. Ayant pris toutes les dispositions pour le bon déroulement, neuf écoles ont répondu au questionnaire, permettant par ce fait, une analyse proche de la réalité.

#### 1.4. Analyse de l'entretien et du questionnaire

Il ressort de cet entretien et questionnaires des avis partagés sur le sujet, chacun défendant avec ardeur sa position. Cette analyse est le résultat d'un croisement de données entre l'entretien et les questionnaires. Avec l'entretien, nous nous sommes rendus compte que la formation professionnelle, déployée par l'Etat, n'était pas négligeable. Conscient du problème actuel de la formation et de l'éducation, l'Etat a décidé, depuis ces dernières années, d'agir de manière à redynamiser un secteur porteur : la formation professionnelle, en effet, la nation, à la fin de la guerre civile, lors de la reconstruction de la ville, s'est aperçue qu'il n'existait aucune main d'œuvre qualifiée. A donc dû être sollicitées, celles des ouvriers chinois et turcs. Pour pouvoir ratifier leur démarche, l'Etat s'est doté d'une nouvelle Direction de Formation et d'Enseignement Professionnels cadrant ainsi mieux avec leurs approches<sup>191</sup>. Elle s'est également dotée d'une carte de formation professionnelle, regroupant tous les besoins de formation sur l'ensemble du territoire algérien. Il apparaît alors une nomenclature de vingt deux branches professionnelles, définissant chacune, une gamme de métiers présumés répondre aux demandes du marché du travail. Les écoles privées doivent suivre cette nomenclature et sont considérées, par l'Etat, comme complémentaires au cursus de formation professionnelle. Afin de revaloriser la formation professionnelle, la DFEP a mis tout en œuvre pour pouvoir se rapprocher du public, qui était jusqu'alors, réticent à son égard. En investissant les lieux et les espaces publicitaires, elle a créé des passerelles avec l'enseignement général, afin d'accéder par exemple, aux conseils de classe, abordant ainsi, le plus grand nombre de candidats potentiels. Cette démarche veut résorber la déperdition du système éducatif, proposant aux jeunes en échec scolaire, d'accéder gratuitement à une formation qualifiante permettant ainsi la possibilité à l'insertion professionnelle. Cette

---

<sup>191</sup> La nouvelle administration, lors de ses recherches de mise en conformité des écoles privées de formation professionnelle, a fermée en 2001, trente huit écoles pour non respect du cahier des charges. Le MFEP a conçu des fiches de désignation de modules, avec présentation des programmes, les professeurs doivent tenir ces objectifs fixés. C'est un des moyens de contrôle mis en place par l'Etat.

perspective, avant 2001, n'était quasiment pas envisageable, maintenant, la formation professionnelle étatique peut revendiquer et affirmer ses formations. Son point de vue sur les écoles privées est assez clair : « *elles sont sous leur contrôle* ». Nous ne parlons donc pas de concurrence mais simplement d'entreprises devant travailler pour survivre. L'Etat les soutient dans leurs démarches, plus par une approche matérielle (exemple : en matière de locaux et de documentations) que par des subventions directes, pourtant les écoles privées affirment ne rien percevoir comme aide de la part de ce dernier.

De manière générale, la formation professionnelle étatique est en pleine ascension, et essaie de s'orienter vers un nouveau panel de métiers, plus manuels, en délaissant les métiers de l'informatique réservés, dorénavant, aux écoles privées. Le privé comprenant l'importance de ces formations a commencé à ouvrir des établissements professionnels, dès 1995.

Après ces premières explications, nous serions en mesure de croire que la formation étatique est la solution des algériens envers l'apprentissage. Mais, le ressenti général du privé est : « que l'Etat ne fait rien en matière de formation. »

L'Etat dans son approche connaît des limites, ses formations sont réparties sur l'ensemble du territoire algérien. La difficulté principale est la géographie de celui-ci. En effet pour se déplacer il n'existe pas comme en France de transport en commun extra-muros. C'est au jeune de se débrouiller pour rejoindre la formation de son choix. A cette réflexion est proposée la formation à distance, réponse face à cette pénurie. Mais celle-ci ne couvre pas tous les domaines limitant inéluctablement le choix des formations. A contrario, les écoles privées se valorisent par leur proximité, puisque toutes situées en centre ville ou aux abords. Un autre obstacle perturbe le bon fonctionnement de la formation professionnelle, c'est la surcharge des classes, en effet la formation étatique ne peut refuser les demandes, engendrant ce phénomène. L'Etat ne prévoit pas de collaboration avec les écoles privées pour un éventuel désengorgement. Les inscriptions se font au gré de l'intérêt des jeunes, elles représentent un choix personnel, que conspuent la représentante de la DFEP : « *c'est leur choix !* » Cette réflexion vis-à-vis des étudiants nuit à la qualité de la formation, qui doit être effectuée dans des conditions optimums tant au niveau technique, qu'organisationnel. Il est difficile d'étudier lorsqu'on est en trop nombreux dans un espace restreint.

Les écoles privées monnayent cet avantage, le coût de celui-ci est compris entre 2 000DA<sup>192</sup>, pouvant atteindre 15 000DA, alors que le salaire moyen d'un algérien n'est que de 15 000DA (150€). L'accès au savoir est, donc en quelque sorte, destiné à une élite. A l'inverse, les

---

<sup>192</sup> DA = Dinar

structures étatiques offrent des bourses pour ceux qui accèdent aux niveaux IV et V. Bénéficient également d'un pré salaire, les étudiants s'orientant vers : l'apprentissage, pour tous, quelque soit leur niveau. L'Etat va même, au-delà, en proposant un hébergement pour certains élèves, cette prestation reste limitée en place, peu d'élèves peuvent alors en profiter. La structure d'accueil propose 558 places d'hébergement pour 5120 élèves inscrits.

La qualité de l'enseignement, public, ou privée, est de même équivalence car dispenser par les mêmes professionnels. Ils sont soit : professeurs de facultés, professionnels, voire même, pour certains, doctorants. La réputation de la formation publique commence petit à petit à se sentir revalorisée, les directeurs d'écoles privées la considèrent même, en grande majorité, comme une concurrente directe de leur activité. Quand on question sur la concurrence public/privée, l'Etat, n'y répond pas de façon claire, justifiant de ce fait, que de toute manière « *ce sont eux qui gèrent* » la formation privée, en la contrôlant et en leur imposant son programme. L'Etat s'investi d'une mission qu'il doit remplir en veillant au bon fonctionnement de la formation professionnelle.

Depuis, la formation publique a su revenir au devant de la scène politique, et espère pouvoir se développer encore plus, en offrant davantage de structures. Les objectifs de la formation étatique tendent à se modifier, suites aux observations des besoins que font émerger les différentes Wilayas. Elle a mis au point une carte de formation professionnelle permettant à chaque région de pouvoir s'exprimer sur le réel besoin de formation qu'exigent leurs études de marché<sup>193</sup>. Du fait d'une faible main d'œuvre algérienne qualifiée, observée grâce à la carte de la formation professionnelle, une remise en cause a été nécessaire, pour réajuster la formation, et se diriger vers des professions manuelles. Faisant ce choix, l'Etat a décidé de confier certaines formations au soin du privé, ne pouvant tout gérer. A partir de la rentrée 2006, il a choisi de laisser l'entière exploitation de l'informatique aux écoles privées. Mais, après vérification, cette exploitation existe déjà, depuis 1995, dans les écoles privées. En effet sur les neuf écoles, huit enseignent l'informatique et proposent majoritairement les mêmes types de formations. Le privé suppose qu'une concurrence l'oppose au public, mais, cette rivalité n'était elle pas, à contrario, plutôt effective entre toutes leurs propres institutions ? Monopolisant ce domaine, le privé ne risque t'il pas de surproduire cette discipline, tout en saturant le marché de l'emploi ?

Une question technique est soulevée, celle de la place du matériel pédagogique, en effet, ce dernier ne peut être volumineux pour les écoles du centre ville, car ces structures ne sont pas

---

<sup>193</sup> Ainsi munie, et tous les quatre ans modifiée, la formation étatique peut se prévaloir d'être véritablement dans l'offre et dans la demande de ses régions.

aptes à les contenir. De plus le privé ne propose que deux types de durée de formations : une longue validé par l'Etat, devant répondre à ses exigences, une courte, non diplômante, non reconnue par l'Etat. Par ce fait la formation privée et publique ont les mêmes équivalences. Cet aspect n'entrera pas en ligne de compte pour le jeune voulant choisir sa formation, il devra s'orienter vers d'autres critères. De manière générale, chaque structure propose des formations selon ces capacités d'accueil, administratives, personnels et équipements. La manière de recruter les élèves varie selon les établissements privés ou étatiques. En effet ce dernier investit les lieux des jeunes, comme par exemple le collège, en assistant aux conseils de classe afin d'identifier les jeunes en constat d'échec. Il existe un accord commun entre l'Etat et l'enseignement général, évitant à ce dernier qu'il ne « *ne finisse plus dans la rue* ». Pour accéder à la formation privée, la formalité est relativement différente. Ce sont les parents qui démarchent les écoles pour inscrire leurs enfants. Là, deux choix divergent : l'un, en fonction du prix de la formation, l'autre en fonction de la réputation de l'établissement. Ces jeunes sont de plus en plus nombreux à aller vers ce mode de formation, pensant ressortir diplômés et aptes à travailler. Mais lorsqu'on interroge les écoles privées sur les possibilités de trouver un emploi pour ces jeunes, la majorité répond que, très peu auront cette chance, à cause de la conjoncture de l'emploi d'aujourd'hui, c'est un constat massivement rapporté. Un autre indicateur de succès de formation serait d'accompagner ces jeunes diplômés sur le marché de l'emploi et de constater leur employabilité, mais aucun dispositif de ce genre n'existe.

La demande professionnelle n'est pas clairement établie, elle se fait par le biais de la fameuse carte de formation professionnelle mais, en dehors de celle-ci, aucun moyen de renseignement n'est constitué. Les directeurs d'école, eux-mêmes, spécialistes et techniciens ont développé et étoffé, leurs réseaux professionnels, afin de répondre à leurs propres attentes et en adéquation avec le marché de l'emploi. Lorsqu'on les interroge sur les formations les plus demandées, la réponse est, à parts égales : « les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, Maintenance électronique, Communication commerciale, puis l'Informatique. »

Selon l'enquête, les professeurs proposent le choix des formations aux responsables, car ils estiment être mieux informés de la demande des entreprises nationales. Les écoles privées proposent, de façon générale, toutes ces formations, et sont convaincus, d'après leurs propres sources, qu'elles répondent à la demande du marché, de ce fait un engouement pour ce domaine d'activité apparaît. Si nous tenons compte, du ressentit de l'Etat avec sa carte de formation pédagogique, c'est un retour effectif au manuel qui préfigure l'avenir du marché.

Une des difficultés est de connaître à quel secteur géographique est attribuée la demande. L'Etat travaille de manière régionale, alors que le privé œuvre de façon intra-muros.

La formation professionnelle n'est qu'au début de son développement, sa stabilité est encore fragile mais s'avère devenir incontournable. En ce qui concerne la formation professionnelle privée, on assiste entre celle-ci et l'Etat, un manque de coordination et de concertation. Il existe un vide juridique et un manque de réglementation concernant les institutions de formation, qui se voient, de ce fait, pénalisées fiscalement. De grands efforts sont déployés pour construire un appareil national, de formation professionnelle, intégré, unifié dans sa conception. L'administration reconnaît que les réseaux de formation ne fonctionnent toujours pas avec efficacité et synergie, propres à un système cohérent. Pour des raisons objectives, liées à leur évolution contextuelle, ces réseaux sont devenus des sphères d'activités juxtaposées, cloisonnées et sans relations ni échanges d'expériences. La nécessité de remédier à cette incohérence se traduit par la mise en place d'espaces de concertation susceptibles de fonder des relations d'écoute, de partenariat et d'échange. L'Etat tente de participer de plus en plus à la structuration des besoins du secteur productif.

Notre analyse est complétée, cette année, par une recherche sur archives de presses apportant un autre éclairage sur le monde de la formation professionnelle, elle corroborera, ou non, les informations obtenues lors de l'entretien et des questionnaires. Ceci permettra un repositionnement épistémologique et réflexif.

Les articles sont issus du quotidien national algérien : l'Expression<sup>194</sup>, généraliste de langue française. Sa ligne éditoriale défend les valeurs démocratiques, c'est-à-dire les droits de l'homme et l'alternance politique<sup>195</sup>. Il est fondé le 11 novembre 2000, ses rubriques traitent : de la Une, d'un éditorial, l'actualité, la culture, le sport de l'international et les régions. Grâce à sa mise en ligne sur Internet, nous avons pu dépouiller quatre-vingt-quinze articles traitant de la formation professionnelle en Algérie, sur une période de huit ans de 2001 à 2008. Les articles ont été ensuite regroupés afin de constituer un corpus<sup>196</sup>, transposé en une condensation grâce à l'analyse documentaire. Ce journal est l'un des rares à présenter le sujet de la formation professionnelle. La période retenue correspond aux premiers articles parus

---

<sup>194</sup> Son site : <http://www.lexpressiondz.com>. L'Expression" est l'une des rares publications francophones à soutenir le président Bouteflika. Adeptes de l'éditorial acerbe et de l'analyse décalée, voir propos sur le site : [http://www.amazighworld.org/countries/algeria/les\\_journaux\\_algeriens.php](http://www.amazighworld.org/countries/algeria/les_journaux_algeriens.php)

<sup>195</sup> En politique, on parle l'alternance politique lorsque des partis appartenant à des courants politiques différents se succèdent au pouvoir.

<sup>196</sup> Un corpus est un ensemble de documents, artistiques ou non (textes, images, vidéos, ...). Il peut être utilisé pour les études littéraires, linguistiques, scientifiques...

dans le journal. L'analyse de ces huit années permettra de suivre et de comprendre l'évolution, du récit des événements, concernant la formation professionnelle sur l'ensemble du territoire. Nous avons dépouillé la totalité des articles traitant le sujet et retransmis les plus représentatifs. Consciente des limites de notre première recherche, ce corpus a, pour ambition de l'enrichir et de la valider. Ce travail permet d'exposer les politiques mises en place et de leurs influences au quotidien, de manière chronologique. En Algérie, il existe trente et un journaux avec un site internet, mais malgré cela, le quotidien sélectionné est pratiquement le seul représentatif du paysage de la formation professionnelle en Algérie. Son tirage journalier est évalué à 40 000 exemplaires. De la trentaine de journaux, sept d'entre eux ne traitent pas du sujet, dix ne sont pas en langue française, sept n'ont aucun lien de recherche, quatre ont cessé d'exister et deux effleurent le sujet. Malgré les limites de l'information par le biais d'un seul quotidien, la présentation et l'analyse du contexte de la formation professionnelle en Algérie demeure pertinente, permettant de comprendre la manière dont celle-ci est élaborée, nous visualisant ainsi les événements. Une fois, le corpus constitué, une analyse de contenu sera effectuée afin de tenter de minimiser les éventuels biais cognitifs<sup>197</sup> et culturels en s'assurant de l'objectivité de la recherche.

### 1.5. Evolution de La formation professionnelle de nos jours d'après le journal

Afin de comprendre l'ensemble des documents utilisés dans cette recherche, le travail suivant s'effectuera en deux temps. En premier lieu, il sera établi une analyse documentaire croisée de tous les articles, puis une analyse de contenu pour en comprendre véritablement le sens. A la pratique de l'analyse de documents, il ne sera pas développé l'indexation<sup>198</sup>, qui ne revêt ici aucun caractère pertinent, malgré le fait que ces deux opérations soient complémentaires, mais dotés d'objectifs différents. Cette méthodologie est essentiellement utilisée par les documentalistes dans leur travail du quotidien. Nous nous en sommes inspirés afin de réaliser ce travail. Pour cela il a fallu requérir les dispositions suivantes : savoir appréhender la totalité du document premier, et en comprendre le sens et le sujet.

---

<sup>197</sup> Un biais cognitif est une erreur dans la prise de décision et/ou le comportement adopté face à une situation donnée résulte d'une faille ou d'une faiblesse dans le traitement des informations disponibles

<sup>198</sup> L'indexation permet de mémoriser les textes analysés et de les retrouver. Elle permettra à l'utilisateur ou au documentaliste d'interroger le mémoire documentaire ainsi constituée, reliant les documents indexés de la même façon. En effet, tous les documents analysés dans un service de documentation ayant reçu la même indexation constitueront la réponse donnée à l'utilisateur lors d'une recherche documentaire. Cette dernière représente l'opération qui permet de retrouver les documents enregistrés dans un fonds documentaire. Celle-ci est effectuée lors de l'enregistrement d'un document et lors de l'enregistrement d'une requête.

### 1.5.1. L'analyse documentaire

L'analyse documentaire consiste en une « *opération ou ensemble d'opération visant à représenter le contenu d'un document sous une forme différente de sa forme originelle afin d'en faciliter la consultation ou le repérage dans un stade ultérieur.*<sup>199</sup> » Ce procédé permet de traiter l'information contenu dans les articles de journaux rassemblés pour l'étude. Cette démarche nous assure d'accéder à un maximum d'information et de pertinence. Pour cela nous passons d'un document initial<sup>200</sup> que nous transformons en un secondaire. Le deuxième est une représentation du premier. Il ne faut pas l'oublier, comme le rappelle F. FEYLER, qu'« *un document contient un ensemble d'informations, élaborées par un (des) auteur(s) et stockées sur un support d'information pour être exploitées directement<sup>201</sup> ou indirectement<sup>202</sup> par un utilisateur.*<sup>203</sup> »

L'analyse documentaire fait appel à plusieurs qualités de l'analyste, à savoir des « *compétences d'adaptation à un environnement documentaire donné* » et des « *compétences intellectuelles et matérielles de lecture et d'écriture.*<sup>204</sup> »

Pour M.F. BLANQUET « *l'analyse décrit d'abord le résultat d'une action : condensation d'un document*<sup>205</sup> ». Le terme condensation est employé ainsi que celui de « résumé » pour définir ce genre d'analyse par le documentaliste. BLANQUET préfère utiliser le terme de condensation qui ne renvoie pas « *à l'idée du résumé demandé par le professeur de français dans le but de mesurer la maîtrise de la langue et la qualité des termes et des phrases.*<sup>206</sup> » Pour elle, ce terme est trop générique, mais surtout trop utilisé par des disciplines distinctes. « *Le professionnel de l'information Anglo-Saxons parle d'abstract qui traduit mieux l'idée de condensation et d'information.*<sup>207</sup> »

Cette condensation, appelée aussi résumé analytique, doit être précise, concise et objective. Il faut utiliser pour obtenir ce résultat de mots dit « justes », c'est-à-dire « *les "bons" mots-clés, qui condensent un maximum d'information.*<sup>208</sup> »

---

<sup>199</sup> CHAUMIER (J), *Les techniques documentaires*, PUF ; 1974, 5<sup>e</sup> éd., 1898, dans l'ouvrage de BARDIN (L), *L'analyse de contenu*, éd. PUF, collection Le Psychologue, 2<sup>ème</sup> tirage 2005.

<sup>200</sup> Voir annexe n°5 : extraits de journaux « l'Expression ».

<sup>201</sup> manuscrit, imprimé, dessin, photographie

<sup>202</sup> par l'intermédiaire d'un appareil de lecture pour les autres supports

<sup>203</sup> FEYLER (F), *Analyse documentaire et catalogage dans la perspective de la recherche documentaire informatisée et d'un catalogage partagé*, CRDP de Poitou-Charentes, 1999, sur le site : [savoirscdi.cndp.fr/Fonds/TraitementDoc/analysedoc99.PDF](http://savoirscdi.cndp.fr/Fonds/TraitementDoc/analysedoc99.PDF), p.3

<sup>204</sup> BLANQUET (MF), *Méthodologie de l'analyse documentaire*, Préparation au CAPES interne et externe, octobre 2004, p.2, sur le site : [www2.ac-rennes.fr/testscdi/metier/preconcours/Blanquetresume/Blanquet.pdf](http://www2.ac-rennes.fr/testscdi/metier/preconcours/Blanquetresume/Blanquet.pdf)

<sup>205</sup> BLANQUET (MF), *op.cit.*, p.2

<sup>206</sup> BLANQUET (MF), *op.cit.*, p.2

<sup>207</sup> BLANQUET (MF), *op.cit.*, p.2

<sup>208</sup> BLANQUET (MF), *op.cit.*, p.2

L'analyse sert à décrire le contenu du document, consistant en un traitement « *intellectuel du document* <sup>209</sup> » permettant deux actions : l'une pour décrire son contenu, l'autre pour le caractériser. L'utilisation de cette pratique, se fera ici de manière interactive afin d'avoir une vue d'ensemble sur les articles de journaux, mais de manière chronologique.

Afin de cerner le document initial, il est pratiqué trois styles de condensation documentaires : indicatif, informatif et mixte. L'indicatif « *résume la structure du texte. [...] est standard puisqu'il consiste à reprendre le sommaire du texte analysé.* » L'informatif « *en résume le contenu, mais il répond à l'attente d'un utilisateur précis. Il est donc un résumé fait sur mesure.* » Et enfin le mixte « *est pour une partie, indicatif et l'autre, informatif.* »<sup>210</sup>

Afin de ne pas introduire dans ce mémoire les quatre-vingt-quinze articles; nous utiliserons le résumé informatif permettant, ainsi, de remplacer le document analysé, afin que l'utilisateur ait l'impression d'avoir lu l'intégralité du précédent document. La difficulté est que son contenu doit refléter fidèlement l'information du document initial. Pour cela, il faut se doter des techniques documentaires mais également de connaissances dans le domaine concerné. Ce travail peut être réalisé de différente manière, le résultat dépend du positionnement de l'analyste qui donne la « couleur » au texte. « *Le documentaliste lit le texte*<sup>211</sup> » à la place de la personne auquel il est adressé. Il sera donc différent en fonction du destinataire.

Cette analyse se revêt d'un caractère strictement d'information, les jugements de valeurs ou les opinions sont proscrits, le travail doit se prévaloir de toute objectivité, en employant des mots neutres. L'objectif « *repose essentiellement sur le besoin en information de l'utilisateur final. [...] Le résumé informatif exige une lecture et une compréhension intégrale et attentive du texte. [...] Par ailleurs, il importe de respecter la terminologie de l'auteur. [...] Un bon résumé informatif repose sur une bonne connaissance de la terminologie du domaine concerné.*<sup>212</sup> »

Le document secondaire présenté ci-dessous permet de cerner la formation professionnelle d'un point de vue journalistique. Cette démarche consent au lecteur un confort de lecture qui lui permet de ne pas avoir à lire la centaine d'articles ayant servi de document premier. Pour une bonne compréhension, celle-ci a été réalisée par années.

---

<sup>209</sup> BLANQUET (MF), *op.cit.*, p.3

<sup>210</sup> BLANQUET (MF), *op.cit.*, p.4

<sup>211</sup> BLANQUET (MF), *op.cit.*, p.5

<sup>212</sup> BLANQUET (MF), *op.cit.*, p.6

## 2001

Des centaines de milliers de jeunes<sup>213</sup> arrêtent leurs études très tôt, dès le premier degré scolaire, alors que l'Algérie souffre cruellement de main-d'œuvre qualifiée dans : le bâtiment, l'industrie, l'artisanat, le domaine des technologies nouvelles. Le ministre de la Formation Professionnelle<sup>214</sup>, K. YOUNES, assure pourtant que son secteur « *répond actuellement à environ 90% de la demande exprimée* ». Les jeunes, sans niveau réglementaire, sont pris en charge depuis septembre 2001 pour une préformation<sup>215</sup>. Pour répondre au nouveau marché de l'emploi qui se dessine, un vaste programme vise les technologies de l'information et de la communication. La formation par apprentissage est réactivée. Elle existe depuis 1981, mais ne fonctionne pas. Elle a besoin d'une nouvelle impulsion qui est faite grâce à la coopération avec l'Allemagne<sup>216</sup>. Ce projet tend à se généraliser à tout le pays. L'ambition est de la faire dans les deux années à venir.

Une convention est signée, fin 2001, entre le ministre et le fournisseur écossais Cisco Networking<sup>217</sup>. L'objectif est de créer une académie réseautique visant la formation de TS<sup>218</sup> dans l'installation de réseaux Internet et intranet. Ceci contribuant au projet de relier les structures centrales<sup>219</sup> du ministère aux wilayas. L'INSFP<sup>220</sup> de la wilaya de Sidi Bel Abbes<sup>221</sup> ouvre pour la rentrée 2001, de nouvelles sections : en art graphique et froid et climatisation. Elle assure diverses formations<sup>222</sup> de techniciens supérieurs (TS).

Une opération pilote conduite en 2001, par l'INDPFOC<sup>223</sup> avec le concours d'experts allemands GTE<sup>224</sup>, a permis d'améliorer sensiblement la qualité de la formation par apprentissage, malgré l'absence d'un cadre juridique adapté<sup>225</sup>. La mise en œuvre du dispositif nécessite la certification d'un décret pour l'identification des zones constituant un

---

<sup>213</sup> MEBARKI (Z), « L'expression, le quotidien : *Formation Professionnelle : Que faire face au marché ?, ce secteur joue un rôle capital* », 11 Mai 2002

<sup>214</sup> Le ministère de la Formation professionnelle est créé depuis 1999 pour se transformer en 2002 en ministère de la Formation professionnelle et de l'Enseignement professionnel.

<sup>215</sup> Il s'agit de récupérer les élèves exclus du système traditionnel, sans niveau pour les préformer avant leur admission dans les filières de la formation professionnelle.

<sup>216</sup> Qui est le pays le plus avancé en Europe dans ce mode de formation.

<sup>217</sup> DAOUADJ (M), « L'expression, le quotidien : *La Formation Professionnelle à Sidi Bel Abbes : Un secteur en mutation, l'institut national spécialisé dans la Formation Professionnelle de la wilaya de Sidi Bel Abbes qui a vu le jour au cours de l'année 1977, vient de boucler 4 années d'existence* », 07 Novembre 2001

<sup>218</sup> Technicien Supérieur.

<sup>219</sup> Alger, Constantine, Oran et Ouarglaen.

<sup>220</sup> L'institut national spécialisé dans la formation professionnelle.

<sup>221</sup> Ville du Nord-Ouest de l'Algérie située à 83 kilomètres au sud d'Oran.

<sup>222</sup> En informatique de gestion, de maintenance d'équipement électronique, de programmation, marketing, gestion des ressources humaines, ainsi que de techniciens dans l'électroniques, électrobobinage.

<sup>223</sup> Institut national de développement et de promotion de la formation continue.

<sup>224</sup> Agence allemande de coopération technique.

<sup>225</sup> BEBBOUCHI (A), « L'expression, le quotidien : *Modernisation de la méthode d'apprentissage, cette étape a prouvé de façon sensible son efficacité l'absence d'un cadre juridique* », 19 Mars 2002

bassin d'emploi et d'apprentissage. Ces experts proposent la création de CAAL<sup>226</sup> et CAAN<sup>227</sup> permettant aux opérateurs de solutionner leurs problèmes par un appui technique. Depuis l'ouverture de l'enseignement éducatif à l'investissement privé, un véritable réseau s'est formé pour répondre « [...] à la demande sociale et économique qui va grandissant en matière de formation » explique K. YOUNES. Pour combler les carences du réseau, un décret<sup>228</sup> à double objectif est élaboré. Le ministre explique « [...] une facilitation des règles et des conditions de création d'établissements privés d'où la réduction de la TVA de 17% à 7%. Et [...] un contrôle rigoureux [...] est mené par les inspecteurs du secteur ».

## 2002

Le ministre souhaite, pour ce début d'année 2002, une meilleure concertation de tous les partenaires<sup>229</sup> pour le développement des formations répondant aux besoins du marché local. Il axe sa priorité sur la rénovation des équipements pédagogiques, sur la création de nouvelles formations<sup>230</sup> et sur un centre de formation pour handicapé<sup>231</sup>. Mais des structures existantes telles que celle de Boumerdès<sup>232</sup> « n'est utilisée qu'à moins de 20% de ses capacités<sup>233</sup> » d'accueil. Pour la relance de l'économie, la formation et la technologie sont intégrantes des préoccupations actuelles. La formation professionnelle est incontournable, voire indispensable. Ce secteur se développe progressivement à travers les zones rurales. Pour cette rentrée, l'INSFP de Mostaganem-ville<sup>234</sup>, dispose de formations en : résidentielle, préformation, cours du soir. Les filières sont destinés aux TS : en informatique<sup>235</sup>, en entretien des équipements et accessoires adéquats. Il en existe aussi dans : le système hydraulique, le secrétariat de direction, la haute couture traditionnelle. Il est prévu pour février<sup>236</sup> du marketing, de l'hôtellerie<sup>237</sup> et du tourisme<sup>238</sup>, afin de conduire l'environnement économique et social à son épanouissement. La formation professionnelle rencontre des difficultés au

---

<sup>226</sup> Centres d'animation et d'apprentissage local.

<sup>227</sup> Centres d'animation et d'apprentissage national.

<sup>228</sup> La formation professionnelle privée est régie par le décret exécutif n°01-419.

<sup>229</sup> Élus locaux, gestionnaires des centres.

<sup>230</sup> Comme les taximen, un cycle pour les employés de la justice.

<sup>231</sup> L'enveloppe financière pour ce projet est de 10 milliards de centimes.

<sup>232</sup> Ville proche d'Alger.

<sup>233</sup> MELLAK (R), « L'expression, le quotidien : Formation Professionnelle à Boumerdes : Plus de 77 milliards alloués, le ministre, dans la perspective d'une meilleure harmonisation des besoins, a appelé à une meilleure concertation de tous les partenaires », 13 Janvier 2002

<sup>234</sup> Ville côtière.

<sup>235</sup> C'est la première promotion.

<sup>236</sup> Deuxième rentrée scolaire pour la formation professionnelle. La première s'effectue en septembre/octobre.

<sup>237</sup> En attente d'affectation pédagogique.

<sup>238</sup> En attente d'affectation pédagogique.

quotidien, et ce sur tout le nord du territoire Algérien. Pour l'instant au sud, aucune structure n'est encore créée. Ce ne sont pas que des difficultés techniques ou d'infrastructures qui persistent, comme pour Boumerdès, mais des problèmes de dialogue, comme par exemple pour le centre de formation professionnelle de la commune de Ouled Driss, qui est fermé, depuis quatre ans, sans justification. Isolé, il devait contribuer à l'essor de la région. Sa jeunesse en pleine perte scolaire et sans perspectives d'avenir est laissée à « *la merci de la rue subissant les affres de la vie sans métier, ni diplômes.*<sup>239</sup> » Le directeur de la formation professionnelle (DFP) de ce département fait savoir que « *ce centre est programmé pour être équipé de matériel qui servira à l'ouverture de plusieurs [...] disciplines [...] il y aura [...] plusieurs autres spécialités comme la coiffure dames, l'informatique, la poterie céramique [...], mais pour l'instant le calvaire de ces élèves qui ont raté leurs études perdure* ». Les jeunes font part de leur « *indignation quant à la négligence affichée pour cette infrastructure [...] ils semblent avoir été relégué aux oubliettes* ». Malgré tout, le concours d'admission, pour cette rentrée de février, connaît une progression de 30%. Les places pédagogiques sont réparties sous les formes de formation : résidentielle, d'apprentissage, à distance et en cours du soir. Huit nouvelles spécialités sont introduites pour les TS : agent immobilier, édition, librairie, l'architecture d'intérieur et la gestion des eaux, ainsi qu'en réhabilitation de la Casbah<sup>240</sup>. La dactylographie est supprimée. Le ministre rassure : « *Nous garantissons la qualité de formation de nos stagiaires qui seront susceptibles d'affronter les difficultés du monde de travail* ». Des réformes profondes<sup>241</sup> sur le plan pédagogique et structurel sont introduites ayant pour objectif de répondre aux exigences de la demande sociale. Celle-ci est importante, vu le taux d'échec scolaire enregistré à tous les paliers de l'enseignement<sup>242</sup>. L'amélioration de la formation a été appuyée par la signature de conventions avec des partenaires étrangers<sup>243</sup>. Ces partenariats ont permis la création d'un espace de coordination<sup>244</sup> à travers le CPNB<sup>245</sup> et le CPNS<sup>246</sup>, et un observatoire<sup>247</sup> de la formation et de l'emploi.

---

<sup>239</sup> YACINE (B), « L'expression, le quotidien : *Formation Professionnelle à Souk Ahras : Un centre relégué aux oubliettes, ressemblant à un grand institut, il est situé sur les hauteurs de la daïra de Ouled Driss sur un site pittoresque* », 03 Février 2002

<sup>240</sup> Quartier très vieux d'Alger.

<sup>241</sup> Ces réformes concernent le statut des établissements de formation et l'actualisation et le renforcement du cadre réglementaire.

<sup>242</sup> BEBBOUCHI (A), « L'expression, le quotidien : *Ouverture de la deuxième de la Formation Professionnelle : Les métiers de demain en pole position, un réseau intranet relie les structures centrales du Ministère aux wilayas notamment d'Alger, de Constantine, d'Oran et de Ouargla* », 03 Février 2002

<sup>243</sup> Microsoft et Toyota Jalco.

<sup>244</sup> S'occupe de l'étude des programmes et contenus de la formation et des plans d'équipements. Il actualise ou supprime les spécialités en fonction de la réalité des emplois et des qualifications.

<sup>245</sup> Comités professionnels nationaux de branches.

<sup>246</sup> Comités professionnels nationaux de spécialités.

D'autres collaborations<sup>248</sup> sont conclues. Le ministre veut redynamiser, moderniser et adapter le secteur en y associant les différents opérateurs économiques et sociaux pour adapter les offres de formation à ces derniers<sup>249</sup>.

Des initiatives sont prises, comme celle du DFP, de la wilaya de Tiaret<sup>250</sup>, qui réunit pour la première fois, le 27 mars, ces pédagogues afin de réfléchir au dysfonctionnement pédagogique et envisager d'y remédier. Il confit : « [...] pour remédier à ce déficit, nous avons tenu à organiser le recrutement des apprentis qui se faisait auparavant au quotidien et d'une manière anarchique, pour le reconvertir en recrutement trimestriel, ordonné. Nous avons pensé à regrouper les apprentis par branches de spécialité afin de les renseigner, et élaborer un référentiel en tronc commun [...].<sup>251</sup> »

En attendant ces applications, les dysfonctionnements perdurent, entraînant à la wilaya de Tizi Ouzou<sup>252</sup> une grève des travailleurs<sup>253</sup>. Ils ont déposé ce 23 avril, un préavis. La plateforme<sup>254</sup> de revendications souligne « la situation chaotique dans laquelle se débattent les travailleurs du secteur ». Elle dénonce l'absence de dialogue et de concertation entre le DFP et la coordination, les salaires « misérables » et les logements non affectés : « le secteur [...] en sus de la mauvaise gestion par l'administration des logements [...] et à ce jour, détournés au profit d'indus occupants ou encore de directeurs occupants plus d'un logement. »

Le 27 avril, un accord d'association<sup>255</sup> est signé entre le ministre K. YOUNES et son homologue tunisien, Mme ZERROUK. « Ce partenariat vise à mettre en place les moyens et outils à même de diversifier les sources de financement de ce secteur, à travers la définition d'une méthodologie qui assure la participation de tous les acteurs sociaux et économiques de tous les pays pour le succès du processus de formation et d'emploi », déclare le ministre.

L'ambition de tels partenariats est de pouvoir créer un champ d'échange d'expérience et de savoir-faire. Ceci en vue d'acquérir les bases indispensables pour une nouvelle stratégie de

---

<sup>247</sup> Permet d'améliorer les connaissances en matière de besoins en qualification et évolution des métiers.

<sup>248</sup> Convention entre le ministère de la FP et la maison d'édition Sedia filiale du groupe français Hachette, permet de former des spécialistes en édition et librairie. Sedia s'occupe des stages dans son enceinte. Des postes seront ouverts pour les besoins de ce groupe.

<sup>249</sup> BEBBOUCHI (A), « L'expression, le quotidien : Formation Professionnelle : 125 000 nouveaux postes, trente et une spécialités obsolètes ont été supprimés, notamment la dactylographie », 05 Février 2002

<sup>250</sup> Wilaya au centre d'Algérie. La structure de formation professionnelle est dans une situation très critique.

<sup>251</sup> BERREBIHA (A), « L'expression, le quotidien : à Tiaret : Un référentiel en tronc commun, un travail d'atelier a été entamé et sera préparé par les stagiaires sous forme de document », 27 Mars 2002

<sup>252</sup> Ville côtière à l'est de l'Alger.

<sup>253</sup> SAID (A), « L'expression, le quotidien : Formation Professionnelle : La protestation s'organise à Tizi Ouzou, la coordination a décidé d'une journée de protestation pour aujourd'hui », 23 Avril 2002

<sup>254</sup> Elle évoque le favoritisme dans le recrutement externe au détriment de la promotion des travailleurs, la centralisation des commissions paritaires, le silence quant au projet de révision du statut particulier du secteur, les sanctions arbitraires à l'encontre des travailleurs, les repréailles de l'administration contre les syndicalistes.

<sup>255</sup> BEBBOUCHI (A), « L'expression, le quotidien : Signature d'un accord alégro-tunisien », 27 Avril 2002

fonctionnement. Des nouveaux programmes pour répondre à l'objectif sont élaborés, comme le recyclage de formateurs, l'organisation du contrôle technique et pédagogique des établissements privés. Dans cette démarche, le ministère organise une conférence euromaghrébine, en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail et de son bureau. Cette initiative «  *vise à préparer les trois pays du Maghreb, ayant conclu un accord de partenariat avec l'UE à s'intégrer pleinement dans la zone de libre-échange euroméditerranéenne, en élevant leur niveau de compétitivité économique.*<sup>256</sup> » Ils devront mettre en place des ressources humaines et valoriser la promotion des compétences professionnelles dans les pays du Maghreb. Cette réunion de l'Union a permis de sensibiliser les pays membres quant à l'urgence de promouvoir ce secteur<sup>257</sup>. Avec l'implantation de plusieurs firmes étrangères, le secteur de l'emploi devient très exigeant et la compétence reste l'unique critère de recrutement. Les dirigeants sont conscients de cet état de fait, en initiant plusieurs chantiers de réformes dont ceux de l'éducation et de la formation professionnelle.

Entre le ministère et l'Union Européenne un accord a été signé en 2001 et son application s'effectue présentement. Cet accord se traduit par une aide financière de 60 millions d'euros<sup>258</sup>, attribués par l'Union Européenne. «  *Cette aide pourra [...] financer l'intégralité des projets inclus dans l'accord d'association qui est étalé sur une durée de 5 ans* », a déclaré M. TATAH<sup>259</sup>.

L'Algérie, a comme intention de mettre à niveau son économie grâce au système de formation<sup>260</sup>.

En juin l'Etat constate que le taux de déperdition scolaire a atteint des chiffres alarmants. La priorité de l'Etat devient la prise en charge des jeunes<sup>261</sup>. Il est décidé que pour la prochaine rentrée, des élèves bénéficieront d'une préformation afin d'accéder soit à une formation résidentielle, d'apprentissage ou en cours du soir. Des journées «  *portes ouvertes* » sont organisées pour les sensibiliser, même les élèves du primaire les visitent.

Fin 2002, un nouveau ministre est nommé, M. ABAD. Son objectif se veut identique à son prédécesseur : «  *permettre la mise à niveau du secteur par rapport aux exigences pointues de l'économie de marché* ». La grande innovation de la rentrée de septembre est le lancement d'un cursus professionnel, débouchant sur le Baccalauréat de l'enseignement Professionnel.

---

<sup>256</sup> BEBBOUCHI (A), « L'expression, le quotidien :  *Signature d'un accord alégro-tunisien* », 27 Avril 2002

<sup>257</sup> À travers la formation d'enseignants et l'introduction de filières répondant aux besoins du secteur de l'emploi

<sup>258</sup> La somme est répartie : 35 à 40% pour la formation des formateurs, 35% pour l'équipement technico-pédagogique et 5 à 10% pour l'acquisition de la documentation, ouvrages et supports pédagogiques.

<sup>259</sup> Secrétaire général de la Formation professionnelle.

<sup>260</sup> BEBBOUCHI (A), « L'expression, le quotidien :  *L'offensive de Karim Younès, la modernisation des établissements algériens est une prérogative de coopérations algéro-allemande* », 04 Juin 2002

<sup>261</sup> Liées à leur formation, leur insertion future dans le monde du travail et leur intégration sociale.

Ce cursus<sup>262</sup> a deux cycles d'une durée de deux ans chacun. Le premier est sanctionné par le Brevet d'Enseignement Professionnel (BEP), le second un Baccalauréat Professionnel<sup>263</sup>.

En cette fin d'année, six instituts nationaux spécialisés s'ouvrent, avec comme formation : la maintenance, le froid, la biologie médicale et l'informatique. La nouveauté se fait par la création de huit nouvelles filières : celles de TS en protection de l'environnement, CAP en céréaliculture, CAP en agriculture saharienne. La formation professionnelle s'ouvre à l'environnement saharien.

### 2003

En janvier 2003, le département s'associe au ministère de l'Environnement pour l'introduction de la dimension environnementale dans son cursus<sup>264</sup>. De nouvelles filières se créent pour les TS : en environnement, en économie de l'eau. Ces formations sont conçues par une commission intersectorielle de coordination et de suivi. Un guide méthodologique pour les formateurs sera réalisé<sup>265</sup>. Le ministre encourage cette collaboration qui permettra « [...] à mon secteur de modeler son offre de formation en direction des besoins réels exprimés par les secteurs en charge de domaines importants de l'activité économique et sociale ».

L'objectif visé par les centres de formation n'est pas respecté sur Blida<sup>266</sup>, c'est-à-dire d'intéresser les jeunes à la formation professionnelle<sup>267</sup>. Mais les jeunes ne sont pas les seuls à « boudier » ce secteur, en effet les opérateurs économiques hésitent à s'impliquer. La difficulté de ce secteur, c'est qu'il a du mal à s'adapter à son environnement. Il demeure à l'écart des grandes mutations socio-économiques. « *On continue à faire du social [...] le moment est venu pour préparer des techniciens performants et opérationnels* » exprime le directeur de la Formation Professionnelle de Blida.

Mi janvier, le secteur est en déficit dans le domaine du bâtiment<sup>268</sup>. Des nouvelles spécialités sont lancées : la maintenance en matériel biomédicale, la protection de l'environnement, le

---

<sup>262</sup> Ouvert aux élèves ayant achevé la 9<sup>e</sup> année admis en 1<sup>ère</sup> année secondaire, général, technique et technologique et ceux titulaires du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

<sup>263</sup> MAMMERY (A), « L'expression, le quotidien : *Du nouveau pour la Formation Professionnelle : Le baccalauréat intègre le secteur, dès cette rentrée, des réformes profondes seront introduites graduellement* », 21 Septembre 2002

<sup>264</sup> MAMMERY (A), « L'expression, le quotidien : *De nouvelles filières sont créées, les deux parties ont procédé à la signature d'un protocole d'accord dans ce sens* », 07 Janvier 2003

<sup>265</sup> Ils bénéficieront d'un stage de formation, à partir de septembre prochain.

<sup>266</sup> Ville proche d'Alger.

<sup>267</sup> SMAÏL (B), « L'expression, le quotidien : à Blida : *Dépasser le social, le secteur a été pourvu d'une trentaine de postes d'enseignants pour améliorer la qualité de l'enseignement* », 13 Janvier 2003

<sup>268</sup> BEBBOUCHI (A), « L'expression, le quotidien : *Dix nouvelles spécialités au programme* », 20 Février 2003

droit des affaires, la maintenance informatique ainsi que le stylisme. Elles sont sanctionnées soit par un diplôme de TS, soit par un CAP, selon les spécialités choisies.

Douze nouvelles conventions-cadres sont signées, dont cinq paraphées avec des départements ministériels<sup>269</sup>, avec la contribution du ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale et celui des Travaux Publics. Des partenaires privés et étrangers s'associent à cette démarche<sup>270</sup>. Le ministre ABAD, plaide, en avril, pour une revalorisation de la formation et de son enseignement. Les deux nouveaux diplômes : le Bac Professionnel et le BEP, s'inscrivent dans « *un processus mondial. L'enseignement professionnel que nous défendons est celui qui privilégie la formation en rapport avec l'entreprise* ». Ce dernier insiste sur « *la nécessité de valoriser le double ancrage de la formation professionnelle dans le système économique et dans le système éducatif national* ». La nouvelle politique repose sur trois objectifs : l'éducation, la formation et l'emploi. Le partenariat avec l'UE à travers le programme d'« *appui à la mise à niveau du système de formation professionnelle* » constitue l'un des axes principaux du ministre. Ce programme vise entre autres « *à accroître les capacités du système de formation professionnelle, de répondre aux besoins des individus et des entreprises pour une meilleure adaptation de l'offre de formation à la demande sociale et économique* ». Un observatoire de la formation professionnelle et de l'emploi a été mis en place avec l'assistance de la Fondation Européenne pour la formation, a indiqué le ministre. Il « *appuiera le système national de formation professionnelle en Algérie, dans son objectif de mise en cohérence avec l'environnement socio-économique* ». La tâche est difficile, sachant que deux millions d'enfants, issus de déperdition scolaire, viennent chaque année accroître les rangs des chômeurs où frappant à la porte des établissements professionnels<sup>271</sup>.

Pour la rentrée d'octobre, de nouveaux centres à Bejaia<sup>272</sup> ouvrent. Ils formeront au : tourisme, l'hôtellerie, l'artisanat. Les filles commencent à s'intéressent aux formations. Un recul est ressenti dans certains domaines, comme l'électronique et la pêche où aucune n'inscription n'est faite. A contrario, l'informatique est en nette croissance. Le Bac Professionnel n'a que très peu d'élève inscrit. En cause : l'éloignement des centres et le niveau d'exigence de cette formation<sup>273</sup>. Elle requiert le niveau de 1<sup>ère</sup> année secondaire. Cette

---

<sup>269</sup> Postes et Télécommunications, Transports, Environnement et Aménagement du territoire, Habitat et Urbanisme.

<sup>270</sup> Toyota, Ciefac, groupe Belux, Schneider Electric Algérie.

<sup>271</sup> GRAÏNE (L), « L'expression, le quotidien : *Forum d'El Moudjahid : 60 millions d'euros pour la Formation Professionnelle* », 13 Avril 2003

<sup>272</sup> Ville côtière.

<sup>273</sup> TALANTIKIT (R), « L'expression, le quotidien : *6 nouveaux centres à Bejaïa, plusieurs nouveaux centres ainsi qu'un institut ont ouvert leurs portes à travers la wilaya* », 14 Octobre 2003

formation ne puise pas dans les « échoués » de la scolarité. De ce fait, les élèves préfèrent suivre une scolarité dite classique et non professionnelle, qui est bien moins en vue.

Une convention-cadre est signée le 22 octobre et porte sur la promotion du secteur d'industrie pharmaceutique<sup>274</sup>. L'objet est la formation et l'enseignement professionnels dans les métiers développés par le groupe Saïdal<sup>275</sup> tout en perfectionnant et recyclant son propre personnel. Le programme a divers objectifs<sup>276</sup>, dont l'instauration du Bac Professionnel pharmaceutique. Le 15 novembre, une grève des fonctionnaires s'installe<sup>277</sup>. Ils revendiquent l'augmentation du salaire de base, des éclaircissements sur la suspension de l'opération de promotion et enfin le respect des libertés syndicales. L'autre écueil aggravant le malaise est la centralisation des œuvres sociales<sup>278</sup>. Selon S. Mohamed<sup>279</sup>, « *même les fonctionnaires ont refusé cette centralisation. Les responsables nous ont promis de respecter la base [...] cette centralisation [...] ne repose sur aucun texte juridique. Nous allons ester le ministre de la Formation professionnelle en justice* ». Le gouvernement est plus que jamais acculé par la grogne sociale dans différents secteurs. Le 6 décembre, les fonctionnaires entrent dans un cycle de protestation<sup>280</sup>. Ils sont en grève depuis le 1er décembre, suite au préavis lancé le 15 septembre et ils affirment que « *la plate-forme de revendications [...] n'a trouvé aucun écho [...] auprès de la wilaya, malgré maintes tentatives de la tutelle pour une sortie de crise.* » Les travailleurs pensent que la direction de wilaya « *au lieu de se préoccuper des revendications socioprofessionnelles a préféré user de son pouvoir pour déstabiliser le partenaire social.* » Ce sont toujours les mêmes revendications : augmentation des salaires, logements, promulgation du statut particulier, permanence des vacataires et contractuels, régularisation administrative...

Pour palier à l'abandon des cycles de formation, dès les premiers mois, les responsables du secteur ont misé, en cette fin d'année 2003, sur une sensibilisation et une information accentuées par des journées ouvertes exposant les travaux et œuvres de stagiaires.

---

<sup>274</sup> MENTOURI (D), « L'expression, le quotidien : SAIDAL - Ministère de la Formation Professionnelle : Un plein essor à la pharmacie, le programme a divers objectifs », 22 Octobre 2003

<sup>275</sup> Société pharmaceutique.

<sup>276</sup> L'actualisation et l'adaptation des programmes pédagogiques destinés aux filières, l'accueil et l'encadrement des élèves et des stagiaires ainsi que les formateurs en stage d'immersion dans les structures relevant de Saïdal.

<sup>277</sup> RACHIDOU (M), « L'expression, le quotidien : Fonctionnaires de la Formation Professionnelle ; Grève après l'Aïd, l'Unffp affiliée au Snapap a décidé, de déclarer une grève générale », 15 Novembre 2003

<sup>278</sup> A noter que les œuvres sociales sont décentralisées depuis 1994.

<sup>279</sup> Chargé des affaires juridiques de l'Union.

<sup>280</sup> SAÏD (A), « L'expression, le quotidien : à Tizi Ouzou : La grève pointe du nez, les signatures de la déclaration se posent une série des questions », 06 Décembre 2003

2004

L'année 2004, est l'année des signatures de conventions, de partenariats et protocoles avec les pays étrangers. De manière générale, toutes les entreprises qui signent avec l'Algérie ont pour principal objectif, soit de former son propre personnel dans les structures professionnelles, soit de participer aux travaux des comités nationaux, tout en contribuant à la tenue et la validation des épreuves. Deux protocoles d'accord sont signés, le 11 février 2004, entre le nouveau ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, M. KHADI et l'entreprise « Tonic emballage »<sup>281</sup>. La première convention dite « *cadre*<sup>282</sup> » se charge d'accueillir les jeunes diplômés, la deuxième intitulée « *spécifique* », est liée à la prise en charge d'apprentis. Le lendemain, un autre protocole d'accord est signé avec le partenaire italien « Consorza Mediterraneo-Italie »<sup>283</sup>. Cette convention, s'inscrit dans le cadre « *de développement des formations dans les métiers relatifs aux branches d'activité développées par les entreprises du consortium* ». Il s'agit des professions liées aux secteurs de production : boulangerie, huileries traditionnelles, métiers de dégraissage, minoterie et remplissage des bouteilles de GPL. D'après Mme CHERGOU<sup>284</sup> celui-ci vise à « *la création d'emplois et l'insertion des diplômés de la formation professionnelle* ». Les italiens se chargeront de « *fournir les équipements nécessaires et de mettre les apprentis algériens sur le matériel* », les algériens payeront l'enveloppe pour les frais du matériel mis en place. Des négociations avec des collaborateurs<sup>285</sup> internationaux sont en cours. Une convention de concertation et de partenariat a été signée récemment entre l'Algérie et la France pour introduire l'expérience française pour le Bac Professionnel dans les instituts algériens.

Le 18 mai, un accord de partenariat est signé entre la Société<sup>286</sup> nationale des véhicules industriels (SNVI) et le ministère<sup>287</sup>. Les métiers de la SNVI sont intégrés dans le secteur par l'ouverture de nouvelles filières : les métiers de la maintenance, de la production et de la commercialisation. Fin du mois de mai, un autre protocole d'accord est signé par une

---

<sup>281</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *Tonic emballage, deux conventions signées, dans le cadre de la prise en charge des centres de Formation Professionnelle, deux protocoles d'accord [...]* », 11 Février 2004

<sup>282</sup> Relative à la modernisation des filières d'enseignement et l'introduction de certains autres dans la branche art et industries graphiques, indique que l'entreprise «Tonic emballage».

<sup>283</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *Un autre accord signé avec les Italiens, [...] protocole d'accord avec un partenaire italien « Consorza Mediterraneo-Italie »* », 12 Février 2004

<sup>284</sup> Chargée de la formation continue et de la coordination intersectorielle auprès dudit ministère.

<sup>285</sup> Peugeot et Renault.

<sup>286</sup> La SNVI a vu le gel de son découvert par le gouvernement, estimé à 42 milliards de dinars, pour assurer sa stabilité et conforter ses compétences. Des projets de partenariat sont encouragés et renforcés avec des industriels : Mann, Renault et le leader mondial de la production de boîtes de vitesse, l'allemand ZF.

<sup>287</sup> RACHDIOU (M), « L'expression, le quotidien : *Accord de partenariat SNVI-Ministère de la F. P, Mise à niveau des effectifs, un accord de partenariat a été signé, hier à Rouiba [...]* », 19 Mai 2004

convention<sup>288</sup> algéro-yéménite<sup>289</sup>. Il prévoit l'échange des expériences, la formation des formateurs ainsi que l'accueil d'instituteurs yéménites au sein des établissements de formation algériens pour bénéficier de sessions de formation et de mise à niveau. M. KHALDI affirme que « *l'Algérie a contribué d'une manière effective dans la promotion de la formation professionnelle au Yémen* ». Ce programme s'inscrit dans le cadre dans la volonté politique d'approfondir la coopération et le renforcement des relations bilatérales.

« *Garantir une main-d'œuvre qualifiée, adaptée aux besoins du marché* »<sup>290</sup> est l'idée principale qui ressort de l'intervention du ministre de la journée d'étude du 8 juin, sur « *le développement et l'organisation de l'ingénierie pédagogique* ». Les mutations et évolution en cours que le secteur économique subit, nécessite de mettre en place un personnel qualifié répondant aux normes modernes de travail et de gestion. Un déphasage entre la réalité des jeunes et du marché de l'emploi se creuse de plus en plus. En effet, la jeunesse algérienne court derrière le diplôme universitaire, délaissant la formation professionnelle. L'Algérie se retrouve avec une masse de travailleurs sans technicité et sans « *réflexion*<sup>291</sup> » et qui n'ont que leur force de travail. Une convention de partenariat est signée le 30 juin, entre canadien et algérien. Il s'agit d'un « *appui à l'expérimentation de l'approche par compétences* »<sup>292</sup>, qui prévoit : la modernisation du secteur de l'enseignement professionnel en Algérie. L'objectif ambitionné est « *d'appuyer les intervenants du système de la formation professionnelle dans l'expérimentation d'une ingénierie de formation basée sur l'approche par capacités* ». Deux institutions nationales<sup>293</sup> de soutien sont désignées pour le pilotage de cette étape initiale. Le projet s'articule sur des axes principaux : l'information, la sensibilisation, l'appropriation et l'expérimentation de l'ingénierie de formation liée à l'approche par compétences (ACP). Ce projet s'inscrit dans le « *sillage d'une vision rénovée du système d'éducation et de formation, il constitue un pilier indéniable pour la stratégie de modernisation de notre secteur* ». Le 11 juillet, une convention est signée entre M. BOUSALHA<sup>294</sup> et le SG du groupe Cosider. La convention est dite « *spécifique* » portant sur « *la mise en formation de jeunes demandeurs d'emploi dans les entreprises relevant du groupe Cosider, soutenu par le dispositif des*

---

<sup>288</sup> Est opérationnel depuis mai 2001. 2001 : mise en place d'une commission mixte de coopération regroupant les compétences des deux pays. Il s'étalera jusqu'en 2005.

<sup>289</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *Signature d'une convention algéro-yéménite, l'Algérie a participé dans le développement de l'enseignement professionnel au Yémen* », 29 Mai 2004

<sup>290</sup> HAOUILI (S), « L'expression, le quotidien : *Ces couches intermédiaires qui font défaut, la jonction entre le spécialiste en la matière et ce simple travailler sera comblé à l'avenir* », 08 Juin 2004

<sup>291</sup> HAOUILI (S), « L'expression, le quotidien : *Ces couches intermédiaires qui font défaut, la jonction entre le spécialiste en la matière et ce simple travailler sera comblé à l'avenir* », 08 Juin 2004

<sup>292</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *Le projet d'appui algéro-canadien lancé* », 30 Juin 2004

<sup>293</sup> L'INFP d'El-Biar et le Centre d'étude et de recherche par profession et qualification <sup>293</sup>

<sup>294</sup> Directeur de la formation professionnelle de la wilaya d'Alger.

*emplois salariés d'initiative locale*<sup>295</sup> dans les métiers du bâtiment »<sup>296</sup>. L'objectif est d'accompagner ce groupe dans le financement des actions de formation par l'engagement de divers partenaires<sup>297</sup>. Le 28 juillet, un projet de réalisation de deux nouveaux centres<sup>298</sup> de formation est soutenu financièrement par le Fond Saoudien de Développement<sup>299</sup>. « [...] Notre institution est disponible à financer d'autres projets allant dans le même objectif ». Les métiers d'artisanat seront enseignés : broderie, boulangerie, montage lunetterie, radio télévision, électronique, installation sanitaire, etc.

L'insertion des apprentis rencontre beaucoup de contraintes sur le marché du travail. M. KHALDI a signé, le 4 août, un accord de partenariat avec la Société de gestion des participations de l'Etat ports « Sgp-Sogeports ». L'objet de cette convention<sup>300</sup> est de « promouvoir et adapter la formation et l'enseignement professionnels dans les métiers développés par la Sgp-Sogeports »<sup>301</sup>.

Chaque année, des milliers de jeunes issus des centres de formation professionnelle, CAP en poche se retrouvent en quête d'un travail<sup>302</sup>. Ils alourdissent la liste des chômeurs déjà longue. Peu d'opportunités leurs sont proposées. Ils sont souvent recrutés pour des petits boulots. Comme leurs camarades des universités, leurs diplômes ne sont pas reconnus sur le marché de l'emploi. Les entreprises ne veulent pas les recruter. Il leur est reproché un manque de qualification et d'expérience. Les politiques successives n'ont pas su mettre en place une politique générale à long terme. L'économie vacillante évolue en dents de scie, selon le prix du pétrole, contribuant à rendre la situation difficile. Le secteur du bâtiment, où il existe une forte demande d'ouvriers qualifiés, accuse un grave déficit. Même le ministre de l'Habitat le reconnaît. Aucune concertation entre les ministères pour définir les véritables besoins en matière d'emploi de chaque secteur n'est réalisée. Cette défaillance n'est apparue quand 2004. La rentrée d'octobre est reportée afin de permettre aux exclus du système éducatif de trouver une place au sein des établissements de la formation professionnelle. Cette année est prévue la

---

<sup>295</sup> Ce dispositif, a fait l'objet, dans le passé, d'un accord de partenariat entre le ministère de l'Habitat et celui de la FEP visant à résoudre la problématique du chômage en Algérie.

<sup>296</sup> MOKRANE (A), « L'expression, le quotidien : *COSIDER* : 13 000 chômeurs seront recrutés, la direction d'Alger a eu le mérite de donner le coup d'envoi à cette initiative », 11 Juillet 2004

<sup>297</sup> Du ministère, du Fonds national de développement, de l'apprentissage et de la formation continue (Fnac).

<sup>298</sup> CFPA à Bab El Oued, Alger.

<sup>299</sup> Un financement est débloqué pour l'agriculture.

<sup>300</sup> Les formations sont : la logistique portuaire, la manutention et la maintenance, la gestion informatisée de la maintenance, en finances et comptabilité et particulièrement en banque et assurances.

<sup>301</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *SGP-SOGEPORTS* : Répondre aux attentes des jeunes, l'insertion des apprentis de la Formation Professionnelle rencontre de plus en plus de contraintes dans le marché de l'emploi », 04 Août 2004

<sup>302</sup> BEL (N), « L'expression, le quotidien : *La quadrature du cercle, peu d'opportunités sont proposés aux jeunes des centres de Formation Professionnelle* », 24 Août 2004

mise sur les rails des « *grandes révisions*<sup>303</sup> ». Il s'agit de privilégier les filières techniques du bâtiment, de l'hydraulique ainsi que l'environnement et l'artisanat. « *Il n'est plus question d'enseigner la coiffure et la saisie comme filières de base dans nos écoles, nos jeunes doivent plutôt s'intéresser aux spécialités réclamées par le marché du travail* ». Le ministre veut que son secteur soit le premier fournisseur de main-d'œuvre en Algérie. « *La nécessité impérieuse de l'adéquation de l'offre et la demande à l'heure de l'économie de marché* ». Un mémorandum est adressé aux grandes entreprises partenaires afin d'instituer un partenariat permanent, prévoyant l'insertion des diplômés dans le marché du travail en « *rapprochant le secteur des besoins des utilisateurs* » explique le ministre. Dorénavant, le droit d'accès aux établissements de la formation professionnelle ne sera plus régi par un concours. Il sera remplacé par un examen destiné à évaluer les capacités du candidat. Les femmes au foyer pourront suivre des cours du soir. Un accord est signé avec le département de l'Education nationale afin d'élaborer un plan d'orientation commun. Aux termes de cette convention, les exclus du système éducatif sont désormais orientés obligatoirement vers les centres de la formation professionnelle. Selon le ministre, à l'orée de l'adhésion à l'OMC<sup>304</sup>, l'Algérie doit assurer une main d'œuvre hautement qualifiée, pour être mise à la disposition des investisseurs étrangers. Il fait part de ses appréhensions quant à l'absence d'un « *personnel capable de relever le défi dans le domaine du bâtiment et des travaux publics* ». C'est l'un des « *échecs flagrants* » de son secteur. Les métiers liés à l'agriculture (0.87%) et à la pêche (0.03%) sombrent aussi dans une négligence jugée « *affreuse. [...] Il est donc temps de redonner de l'importance à ces filières* » juge M. KHALDI. Des places manquent et le déficit en encadrement<sup>305</sup> est important. Ce constat remet au cœur des controverses « *l'optimisme démesuré* » des responsables. Parallèlement, il est remarqué que l'apprentissage est le mode le moins coûteux et pourrait donc palier à ce manque de place. Il permet au stagiaire de mieux maîtriser la théorie et la pratique, lui assurant une meilleure insertion dans le monde du travail. « *Les stagiaires qualifiés sont souvent recrutés juste après leur formation par l'organisme qui a assuré leur apprentissage* » ajoute Mme CHERGOU<sup>306</sup>. Un centre d'apprentissage local vient d'être créé à Blida, afin de gérer ce mode de formation. Des contrats entre le ministre et des promoteurs immobiliers (privés et étatiques) sont établis pour faire bénéficier aux stagiaires d'une vraie formation de terrain dans le domaine du bâtiment.

---

<sup>303</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *Les nouveautés de Khaldi, le droit d'accès aux établissements de la Formation Professionnelle ne sera plus régi par un concours* », 08 Septembre 2004

<sup>304</sup> Elle est prévue pour 2015 dans l'espace économique européen.

<sup>305</sup> 24% des professeurs, sont titulaires d'un diplôme universitaire.

<sup>306</sup> Représentante du ministère de la formation et de l'enseignement professionnels.

De nouvelles mesures, mise par le département, sanctionneront « *les entreprises, publiques et privées, qui ne sont pas prêtes à contribuer pour l'insertion des diplômés devront payer des taxes de 1% qui seront versées au Fnac* ». De manière à favoriser la reconnaissance de la formation professionnelle par les jeunes et par les entreprises, elle se promut comme par exemple le 25 décembre lors de la Foire de Production. Ce jour là plusieurs conventions sont signées.

## 2005

Février 2005, le ministre réunit les directeurs de wilaya afin de faire le bilan de la rentrée de 2004<sup>307</sup>. Le rapport de l'inspection générale sème l'effroi dans les rangs des présents. Le constat met en relief « *les insuffisances les plus récurrentes ont particulièrement trait au suivi des enseignants et à l'évaluation de l'activité des formateurs* ». L'absence de programme d'action, de coordination et d'animation de l'activité pédagogique est ressentie. Les établissements n'arrivent pas à orienter leurs stagiaires. Les perfectionnements assurés aux formateurs ne contribuent pas à l'amélioration de leurs qualifications. De nombreux dysfonctionnements sont relevés dans le domaine de la gestion administrative, financière, dans l'activité technique et pédagogique, mais aussi dans la faiblesse de l'activité d'ingénierie pédagogique et dans le manque de coordination et de cohésion globale. Afin de répondre objectivement aux défaillances enregistrées, le ministère décide de tout mettre en œuvre pour assurer des débouchés. Pour lui tous « *les moyens matériels et financiers dégagés par l'Etat permettent au secteur de couvrir un million de postes de formation dans différentes spécialités* ». Et annonce sur sa lancée, comme pour rassurer les apprentis de son secteur, « *la mise en place de tels moyens, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale, répond à la nécessité de garantir une main-d'œuvre qualifiée au marché de l'emploi* ». Pour permettre une redynamisation du secteur de la formation professionnelle, une convention est conclue, en cette fin de mois de février, entre le ministère et l'Union Générale des Entrepreneurs Algériens, prévoyant la formation de stagiaires dans les spécialités du bâtiment<sup>308</sup>. Une autre convention est signée, avec la Direction régionale du commerce pour la formation de stagiaires spécialisés dans les services et le commerce comme la pâtisserie et les métiers de boucherie.

---

<sup>307</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *Un bilan en deçà des attentes, à l'origine de cette situation, l'insuffisance de la qualification de la ressource humaine, le manque de coordination et de cohésion globale du système de formation* », 02 Février 2005

<sup>308</sup> BEN (N), « L'expression, le quotidien : *à Oran : Objectifs 10 000 stagiaires par an* », 27 Février 2005

Le 13 mars, le ministre affirme que son secteur est sur le point d'opérer de profonds changements qui seront mis en œuvre lors de la prochaine rentrée de septembre<sup>309</sup>. Il s'agit de la révision de la liste des filières et spécialités professionnelles. Pour les adapter à l'économie nationale afin d'introduire des réformes dans les modes de formation. Il s'agit aussi de l'apprentissage.

Le 28 mars, une grève éclate à Bejaia sur une seule revendication centrale qui consiste en l'installation immédiate d'un DFP, le syndicat d'entreprise<sup>310</sup> paralyse les activités du secteur à plus de 75%. « *En l'absence d'un DFP, c'est tout le secteur qui souffre, à l'instar des Cfpa de Tazmalt et de Seddouk qui revendiquent le départ du directeur pour mauvaise gestion, et le reste des centres qui souffrent du manque de moyens [...] nous estimons [...] que la condition sine qua non au règlement des situations conflictuelles est l'installation d'un DFP dans les plus brefs délais* » déclare K. RABHI<sup>311</sup>. C'est tout le secteur qui est en ébullition<sup>312</sup>.

En avril, le ministre estime qu'il faut revaloriser le secteur<sup>313</sup>, en lui donnant une meilleure image pour lui donner la place qu'il mérite. « *Seulement 14% des élèves s'orientent vers les études techniques [...]* ». Ceci montre la non considération du secteur, le réduisant au rôle de réceptacle des « *médiocres* » du secteur éducatif. Les priorités du plan quinquennal 2005-2009 mettra en exergue quatre « *grands chantiers* »<sup>314</sup> : la réhabilitation de la formation manuelle et artisanale, l'intégration des TIC et la formation virtuelle, la formation des formateurs et l'appui aux filières fondées sur les techniques du savoir.

Malgré ces bonnes dispositions, les élèves ne sont pas à l'abri de quelques surprises. En effet le 9 juin, des candidats de la société « Sonatrach » voient le report de leurs épreuves, voire de leur annulation pure et simple<sup>315</sup>. « *Nous vivons dans l'angoisse depuis qu'ils nous ont écartés. En fait, on nous dénie un droit* » déclare avec amertume un étudiant. D'autres étudiants, qui partagent cette inquiétude indiquent que « *chaque année les étudiants de Sonatrach passent les examens. [...] Et du jour au lendemain, cette mesure [...] extrême, nous est imposée par certains responsables qui ne se soucient guère de notre avenir. [...] les candidats de notre filière à l'institut de Kouba ont été interrompus en plein examen et invités*

---

<sup>309</sup> ABERKANE (H), « L'expression, le quotidien : 13 nouveaux institutes à la prochaine rentrée », 13 Mars 2005

<sup>310</sup> Le syndicat d'entreprise des travailleurs de la formation professionnelle.

<sup>311</sup> S/G du SET-FP.

<sup>312</sup> CHOUALI (B), « L'expression, le quotidien : La Formation Professionnelle en ébullition », 28 Mars 2005

<sup>313</sup> Il s'appuie sur des études allemandes et canadiennes pour démontrer que la FP génèrent des compétences et que ce sont les pays les plus développés qui s'orientent vers elles.

<sup>314</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : La réforme à tout prix, l'effectif connaîtra une progression à hauteur de 30% », 06 Juin 2005

<sup>315</sup> ABERKANE (H), « L'expression, le quotidien : Des examens compromis, en désespoir de cause, ces étudiants floués, menacent de se lancer dans des mouvements de protestation », 09 Juin 2005

à sortir. [...] c'est le même scénario qui s'est répété pour tous les étudiants qui se sont présentés dans d'autres centres d'examen sur le territoire national. »

Le 26 juillet, une convention-cadre est signée avec l'entreprise nationale « EPE Kanaghaz SPA »<sup>316</sup>. Cette convention<sup>317</sup> propose des formations en entreprise<sup>318</sup>.

« A partir de cette année, j'ai décidé de sanctionner tous ceux qui ont failli à leurs missions » exprime le ministre. Sur ces dires la rentrée de septembre, a vu remplacer vingt cinq de ces directeurs de wilaya pour manquement à leurs missions. La priorité de ce secteur se traduit par le slogan choisi pour cette rentrée de septembre, « consolidation de l'apprentissage et promotion de la formation continue pour faire face à la mondialisation.<sup>319</sup> » Toutes les régions seront dotées d'une annexe de formation professionnelle « afin de donner la chance à tout un chacun d'exploiter son savoir-faire » dit le ministre. La déperdition scolaire augmente de plus en plus. Une convention est signée entre les secteurs de l'agriculture et de la formation professionnelle. Le ministre veut l'humanisation du secteur à travers l'introduction d'activités sportives et culturelles, « il est important que nos enfants se dépensent physiquement et se divertissent au lieu de verser dans la délinquance et le banditisme ».

La rentrée d'octobre a vu le Président de la République cité la révision des conditions de recrutement des formateurs, la révision des dispositions réglementaires, l'institution d'une journée de l'artisanat et des métiers<sup>320</sup>. Les grands axes du programme reposent sur le recentrage du secteur vers sa vocation originelle, la réhabilitation des métiers manuels, l'introduction des métiers de l'économie nouvelle basée sur le savoir, la poursuite de l'action réformatrice et la modernisation du secteur. « C'est le secteur qui a le moins avancé » souligne le chef de l'Etat. Pour permettre aux exclus scolaires, non réintégrés, de rallier les chemins des établissements de formation, une prolongation est décidée.

Suite à une visite d'inspection, du 22 octobre, le ministre a relevé des lacunes et insuffisances dans la gestion des ateliers et des centres<sup>321</sup>. Les enseignants se sont plaints des pratiques de détournement de matières premières et de réfections programmées sans être réalisées alors

---

<sup>316</sup> TAKHEROUBT (B), « L'expression, le quotidien : *Qualification professionnelle : Kanaghaz investit dans la formation, « l'investissement dans les ressources humaines est la seule garantie pour s'adapter à la mondialisation. »*, 26 Juillet 2005

<sup>317</sup> Elle est destinée également, à «la certification» des qualifications professionnelles des travailleurs de Kanaghaz sur la base de leur expérience et de leurs acquis, et le perfectionnement et la mise à niveau des compétences professionnelles de cette entreprise liées à ces activités.

<sup>318</sup> De nouvelles filières en : canalisations d'eau et gaz, tuyauterie, soudage de pipe et maintenance d'engins.

<sup>319</sup> BEBBOUCHI (A), « L'expression, le quotidien : *25 directeurs de wilaya remplacés, le vent du limogeage et de révocation de hauts responsables semble souffler sur tous les secteurs d'activités »*, 06 Septembre 2005

<sup>320</sup> FATTANI (T), « L'expression, le quotidien : *Des réformes de fonds attendues, le département de M. Khaldi envisage d'introduire de nouvelles mesures pour humaniser davantage la formation »*, 05 Octobre 2005

<sup>321</sup> SMAIL (B), « L'expression, le quotidien : *à Blida : Khaldi dénonce les défaillances »*, 22 Octobre 2005

que l'enveloppe financière dégagée a été consommée. « *Sur papier, la matière existe. Mais en fait, elle ne nous a jamais été fournie et nous ne l'avons jamais vue. Ou est-elle passée? Nous ne savons pas.* » Une commission d'enquête est constituée. « *Si nous dégageons de l'argent public pour le développement de ce secteur, nous veillons également à ce qu'il soit utilisé rationnellement et à bon escient* » souligne le ministre. La formation de production est alors suspendue.

Le ministère, en cette fin d'année, mise sur la formation d'une main d'œuvre qualifiée, dans le domaine de la maçonnerie et du bâtiment. Il projette pour cela la construction d'un million de logements<sup>322</sup>. « *Nous avons besoin de main-d'œuvre qualifiée pour pouvoir réaliser nos programmes de logements. [...] Nous avons mis en place une politique basée sur des primes afin de motiver les jeunes à rejoindre [...] les centres de formation, et de les orienter à choisir le domaine de la construction et du bâtiment. [...] Cette politique a déjà donné ses fruits. Car la spécialité en question a connu un « flux » de la part des apprentis. [...] Ce qui va assurer, des postes d'emploi pour les jeunes diplômés. [...]* ». Une convention est signée entre le ministre et le ministère de la Défense, pour assurer une formation aux appelés du service national : « *il ne reste que quelques retouches pour la mise en place de cette démarche qui vise à assurer des formations et des diplômes aux militaires dans leur caserne.* »

L'objectif de l'apprentissage est de lui faire atteindre le taux de 70% pour 2009. « *La formation par apprentissage donne plus de qualification et de performance aux jeunes apprentis et leur permet surtout d'être en contact direct avec le milieu professionnel et d'acquérir facilement le geste professionnel qu'il faut.*<sup>323</sup> » Ce mode de formation, offre selon le ministre « *plus d'opportunités en matière d'insertion professionnelle* ». Une exonération de la « *taxe d'apprentissage* » est effective pour les entreprises ouvrant leurs portes aux apprentis. Une indemnisation est offerte aux artisans pour les encourager à transmettre leur savoir-faire. Constatant le manque actuel de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers manuels, il a souligné que le ministère œuvre à « *réhabiliter ces métiers qui ont tendance à disparaître* ». Le ministre de l'Habitat, M. HAMIMID, déploie la mise en œuvre de l'apprentissage avec l'aide des entreprises qui apportent leur expérience. Le secteur de l'habitat manque de main-d'œuvre et connaît un déficit d'outils techniques pour faire face aux échéances de réalisation. Le ministre de l'Habitat et celui de la formation professionnelle s'associent pour créer des métiers d'avenir. Les objectifs visés sont : l'adaptation de la

---

<sup>322</sup> FATTANI (T), « L'expression, le quotidien : *Les « chantiers » de Khaldi, le marché de l'emploi, ainsi que l'économie nationale ont vraiment besoin d'une main d'œuvre qualifiée* », 21 Décembre 2005

<sup>323</sup> AMARNI (A), « L'expression, le quotidien : *L'apprentissage valorisé, la part de l'apprentissage va fortement progresser pour atteindre le taux de 70% à l'horizon 2009* », 14 Janvier 2006

nomenclature des spécialités avec les besoins réels des secteurs socio-économiques ainsi que l'élaboration d'un projet d'annuaire des entreprises économiques aux niveaux local et international.

## 2006

En ce début d'année 2006, le secteur va axer ses efforts sur les métiers de l'artisanat traditionnel. Il s'est résolu à revoir sa carte pédagogique en s'adaptant au contexte économique. Ce dernier exige, de manière forte, des spécialités dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Celles-ci sont dominées par une main-d'œuvre étrangère : chinoise et française<sup>324</sup>.

Une convention-cadre est signée entre le ministre et celui du tourisme<sup>325</sup>. Elle vise à doter le secteur du tourisme d'une main-d'œuvre qualifiée. Les objectifs sont la promotion des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et du thermalisme.

Une menace de grève est annoncée pour la rentrée de février, le ministre craint que ce malaise affecte son secteur. Les revendications restent les mêmes quand 2005 : salaires, logements...<sup>326</sup>

Le Bâtiment et Travaux Publics assurent une hausse de 26,1%<sup>327</sup>.

La rentrée est placée sous le thème du « *Renforcement de l'apprentissage et promotion de la formation continue pour relever les défis de la mondialisation* ». Le ministre souhaite se mettre au diapason du marché du travail. Mais ceci risque d'être compromis par la grève. Il n'a pas d'autre choix que de prendre en charge les revendications.

Pour éviter les déperditions dans son propre secteur, le ministre insiste sur la qualité des formations<sup>328</sup>. Ces dernières s'ouvrent davantage aux femmes par la coiffure, l'esthétique et la pâtisserie. Le programme général de formation s'oriente sur : l'artisanat, la maçonnerie, l'agronomie et la protection de l'environnement, de manière à créer une symbiose entre la formation et le marché de l'emploi.

Début mars, le ministre plaide pour la promotion des métiers artisanaux. « *L'ère des exclusions scolaires est révolue aucun sujet ne doit sortir de l'école pour se retrouver dans la rue. Les centres de formation sont conçus pour les aider à développer leurs vocations. [...]* »

---

<sup>324</sup> GHIOUA (I), « L'expression, le quotidien : *Portes ouvertes à Constantine* », 18 Janvier 2006

<sup>325</sup> FATTANI (T), « L'expression, le quotidien : *Tourisme- Formation Professionnelle : Une convention-cadre est signée* », 06 Février 2006

<sup>326</sup> Commission pour l'élaboration du statut-type et réactivation de la commission de dialogue et de concertation.

<sup>327</sup> AMALOU (F), « L'expression, le quotidien : *Khaldi prône le dialogue, « Un syndicat qui n'est pas représentatif n'a pas droit de cité », affirme le ministre* », 08 Février 2006

<sup>328</sup> BENAKLI (N), « L'expression, le quotidien : *Une rentrée sur fond de grogne* », 19 Février 2006

*Nous ne voulons pas être un pays consommateur, mais plutôt producteur. Nous ne voulons plus dépendre du savoir-faire et des compétences occidentales. Nous sommes capables de prendre en charge notre développement [...]»* Afin d'éviter des récidives, l'insertion des détenus se fait dans les centres de réinsertion, au sein de la formation professionnelle<sup>329</sup>.

Le 7 mars, le ministre procède au lancement de trente trois académies Cisco<sup>330</sup>. Celles-ci vont former des agents professionnels qualifiés et certifiés dans le domaine de la réseautique et les préparer même au diplôme international CNA «Certified Network Associate». Les futurs diplômés ne seront pas au chômage, puisque, le secteur des télécommunications est en pleine révolution, explique le ministre. Cisco Système s'est engagé à soutenir le ministère dans le développement des nouvelles technologies. « *Les nouvelles technologies sont devenues un élément clé de la compétitivité et occupent une place prépondérante dans la stratégie des entreprises, ce qui exige d'orienter les formations dans ces secteurs* ».

Une convention-cadre est signée, en mai, entre le ministère et celui de la Pêche<sup>331</sup>. Elle vise à répondre aux besoins des activités liées à la pêche et à l'aquaculture. Cette convention assure les demandes de formation engendrées par le développement de la pêche que ce dernier ne peut satisfaire. C'est l'introduction de nouvelles filières liées à la pêche et aux ressources halieutiques.

Le projet de loi préliminaire sur l'orientation<sup>332</sup> de la formation et de l'enseignement professionnels est débattu ce 21 juin, au conseil du gouvernement<sup>333</sup>. Il s'agit de préparer les stagiaires au monde du travail, de les orienter vers des branches et spécialités dont a besoin l'économie nationale : bâtiment<sup>334</sup>, l'artisanat, l'agriculture, l'environnement et l'hydraulique. Une baisse fiscale des charges des entreprises est opérée afin de permettre une embauche. A la rentrée septembre, l'orientation vers la formation professionnelle se fera à partir de la 4<sup>ème</sup> année moyenne en écartant l'idée de relancer le Bac Professionnel.

---

<sup>329</sup> BAHRI (W), « L'expression, le quotidien : à Annaba : *L'artisanat sous toutes ses formes*, El Hadi Khaldi plaide pour la promotion des métiers artisanaux », 04 Mars 2006

<sup>330</sup> BENAKLI (N), « L'expression, le quotidien : *Deux nouvelles spécialités introduites, plus de 1200 agents seront formés annuellement dans le domaine des technologies de la communication* », 07 Mars 2006

<sup>331</sup> HAMIDACHE (N), « L'expression, le quotidien : *Une convention cadre signée* », 18 Mai 2006. Elle fait suite à celle de 2004.

<sup>332</sup> Elle détermine les prérogatives et les missions du secteur de la FP, les principes fondamentaux pour que les opérateurs socioéconomiques définissent la place et le rôle de la FEP dans l'éducation, la formation et l'emploi, encourage les initiatives publiques et privées.

<sup>333</sup> AMALOU (F), « L'expression, le quotidien : *El Hadi Khaldi mise sur l'artisanat, le ministre a annoncé à ce propos l'augmentation des salaires des maîtres artisans à 400 DA de l'heure* », 21 Juin 2006

<sup>334</sup> Les métiers du bâtiment et des travaux publics représentent 15%.

Avec la loi d'orientation, le ministre est obligé de rattacher à son département tous les centres de formation<sup>335</sup>. Les spécialités telles que : l'informatique, le droit des affaires, le droit des assurances et le marketing sont affectées progressivement au ministère de l'Enseignement supérieur et au secteur privé<sup>336</sup>. Cette loi va remplacer le décret de 1976 qui régit le secteur de la formation professionnelle.

Une convention-cadre de l'industrie pétrolière, est signée fin juillet, entre le ministre et le DG de « British Petroleum Algeria » (Bpa). Cette convention est conclue au seul profit de la jeunesse du Sud algérien qui affronte des problèmes dus à l'isolement géographique et au taux élevé du chômage. En plus du développement des filières professionnelles du secteur pétrolier, il est prévu que Bpa ouvre ses chantiers aux apprentis. Ce dernier s'est engagé à assurer une veille technologique et pédagogique. Il enseignera l'anglais fonctionnel. Le ministre a ratifié pas moins de soixante-dix-sept conventions-cadres avec des sociétés et entreprises de tous secteurs d'activités. Le constructeur automobile Citroën a été le premier à investir le domaine, en ouvrant en mai dernier un institut de formation professionnelle des techniciens et mécaniciens dans la zone industrielle de Réghaïa<sup>337</sup>. Le DG de Bpa a fait remarquer que le marché du travail en Algérie souffre de nombreuses déficiences en matière de formation de la main-d'œuvre qualifiée. Il a précisé que les champs pétroliers du pays emploient plus de 600 Philippins en qualité d'ouvriers qualifiés en soudure industrielle<sup>338</sup>.

Pour permettre d'accélérer les événements « 300 à 400.000 apprenants seront insérés dans les entreprises publiques » explique le ministre. Après trois ans de processus de réforme, M. KHALDI a fait le point sur les dysfonctionnements caractérisant son secteur « *en totale rupture avec les besoins du marché du travail* ». Le grand déficit en main-d'œuvre qualifiée constitue l'un des obstacles dissuadant les investisseurs étrangers à venir en Algérie. Il a indiqué à ce titre que ces derniers prospectent « *les lieux où ils peuvent trouver des ressources humaines capables d'absorber leur technologie.* »<sup>339</sup>

---

<sup>335</sup> Toutes les écoles et centres sont placés sous les tutelles des ministères de la Pêche, de l'Agriculture et des Travaux publics.

<sup>336</sup> DJOUADI (F), « L'expression, le quotidien : *Khaldi héritera de tous les instituts de formation, le projet du million de logements ne peut être réalisé sans un apport de la Formation Professionnelle* », 26 Juin 2006

<sup>337</sup> Proche d'Alger.

<sup>338</sup> DJOUADI (F), « L'expression, le quotidien : *British Petroleum s'implique, elle s'est engagée à assurer une veille technologique et pédagogique dans les filières qui nécessitent un savoir-faire très avancé* », 29 Juillet 2006

<sup>339</sup> DJOUADI (F), « L'expression, le quotidien : *Un secteur pourvoyeur de main d'œuvre* », 30 Juillet 2006

Une des réformes de septembre, pour accompagner le décollage économique du pays est la taxe parafiscale de formation continue. C'est-à-dire que le taux de 1% prélevé dans masse salariale des entreprises sera de l'ordre de 2% avec la loi de finances de 2007<sup>340</sup>.

Pour la rentrée de septembre, quatre nouvelles infrastructures ouvrent en : l'hôtellerie, tourisme, contrôle de l'eau et de l'environnement, système informatique et contrôle de qualité dans l'industrie alimentaire. Quatre nouvelles spécialités se développent : les arts graphiques, mécanique des voitures, maintenance informatique et le froid. Un déficit de 176 formateurs est enregistré<sup>341</sup>. Les spécialités en comptabilité, secrétariat de direction et informatique, ne seront plus assurées par les centres de formation professionnelle, mais par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le secteur est renforcé par les spécialités manuelles, comme celles du bâtiment. Afin d'encourager les stagiaires, le ministre vient d'instaurer la généralisation de l'indemnité mensuelle de stage à l'ensemble des spécialités<sup>342</sup>.

## 2007

Le programme de formation s'oriente, cette année 2007, vers les spécialités de : la maçonnerie, l'agronomie, la protection de l'environnement,<sup>343</sup> la priorité est accordée aux domaines du Bâtiment et Travaux Publics, de l'agriculture et du tourisme.

Le 8 avril est le début de deux jours de grève pour les professeurs des lycées techniques<sup>344</sup>. Ces derniers doivent être transférés au ministère de la Formation professionnelle, provoquant les foudres des enseignants de l'Ecole technique. S. MOHAMED<sup>345</sup> tempête au motif que l'Ecole technique ne doit pas être «clochardisée», y voyant une mise à mort de l'école technique. Rappelant l'échec, il y a quelques années, du Bac professionnel.

Pour cette année, un observatoire<sup>346</sup> national de la formation et de l'enseignement professionnels sera créé<sup>347</sup>. « *Cet organisme sera prêt dès l'adoption, prochainement, du*

---

<sup>340</sup> DJOUADI (F), « L'expression, le quotidien : *Dernières retouches avant la rentrée, de lourdes taches sont assignées à ce secteur devant accompagner le décollage économique du pays* », 12 Septembre 2006

<sup>341</sup> BENAKLI (N), « L'expression, le quotidien : *Plus 50 000 stagiaires attendus* », 16 Septembre 2006. Des recrutements pour des enseignants-artisans sont effectués courant 2006. Mme Madani, directrice de la FP précise « *qu'en dépit de leur niveau pas assez élevé pour assurer des cours, ces mêmes recrutés sont dotés d'un savoir-faire et d'une expérience indéniable et assurer convenablement leur tâche* ».

<sup>342</sup> AZZOUZI (H), « L'expression, le quotidien : *Les filières comptabilité et secrétariat supprimées* », 05 Octobre 2006

<sup>343</sup> IRNATENE (F), « L'expression, le quotidien : *92 000 places en renfort ; ce secteur névralgique est appelé à relever le défi des lourdes tâches qui lui sont assignées* », 24 Janvier 2007

<sup>344</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *Transfert des techniciens vers la Formation Professionnelle : Deux jours de grève pour les professeurs, l'école technique algérienne sera fermée aujourd'hui et demain, une grève contre sa 'mise à mort'* », 08 Avril 2007

<sup>345</sup> Secrétaire général du Syndicat des travailleurs de l'éducation et de la formation professionnelle.

<sup>346</sup> C'est un instrument de contrôle, de réglementation de la politique de formation. Déjà créé en 2002 puis 2003.

*projet de loi d'orientation*<sup>348</sup> *de la formation et de l'enseignement professionnels [...] »* souligne le ministre. Une hausse d'inscription s'est vue pour : l'agriculture 31%, la pêche 35%, les bâtiments et travaux publics 27%, la protection de l'environnement 26%. A contrario, une baisse c'est fait ressentir dans les métiers de l'artisanat pour les : techniques administratives et de gestion 13%, arts graphiques 10,5%. Le 1<sup>er</sup> ministre, A. BELKHADEM, pense que « *la formation professionnelle doit cesser d'être un simple réceptacle des exclus du système scolaire, elle ne doit plus être le recours de la dernière chance pour les milliers de jeunes qui n'ont pas réussi leur scolarité et qui sont orientés d'office vers la voie professionnelle* ». La formation professionnelle gagnerait à être encadrée par un dispositif législatif et réglementaire plus étoffé, apte à prendre en charge tous les domaines dans lesquels elle doit intervenir. L'un des plus grands défis qu'affronte aujourd'hui l'Algérie consiste à accroître la compétitivité de son économie, et à augmenter l'employabilité de sa population active par la recherche d'une plus grande adéquation formation-emploi en vue de lutter contre le chômage. « *Aujourd'hui, alors que l'Algérie fait appel à la main-d'œuvre étrangère, il y a tout de même lieu de s'interroger sur l'intérêt qu'on tire de la formation de tous ces jeunes dont, en fin de compte, la compétence laisse à désirer. L'exemple du secteur du bâtiment, dont les projets les plus précieux sont confiés aux entreprises chinoises, n'illustre que la situation dramatique dans laquelle se retrouvent les établissements de la formation professionnelle.*<sup>349</sup> » A. BELKHADEM reconnaît qu'il existe des « *dysfonctionnements du système d'éducation, en général et ceux de la formation professionnelle, en particulier* ». L'implication des opérateurs privés dans l'insertion des jeunes diplômés s'avère plus qu'une nécessité. Mais ces derniers refusent de suivre et refusent de recruter les jeunes diplômés. Ceux qui ont signés des contrats avec le ministère ont tout simplement manqué « *à leur promesse* ».

Le 17 avril est, encore comme en 2005, la crise à Bejaïa, entre la direction du secteur et les représentants des travailleurs<sup>350</sup>. Le conseil du SET-FR<sup>351</sup> a décidé « *de rompre tout contact avec la DFP* » et ce « *jusqu'à ce que le ministère intervienne pour apporter les réponses*

---

<sup>347</sup> MAMMERI (A), « L'expression, le quotidien : *Belkhadem préconise la révision de la nomenclature du secteur : Un observatoire pour le Formation Professionnelle, le secteur doit cesser d'être un simple réceptacle des exclus du système scolaire* », 09 Avril 2007

<sup>348</sup> Le ministre affirme que le projet de loi sur l'orientation de la FEP permettra de durcir le contrôle. La création d'une école privée passe par la prise en charge des stagiaires avec obligation d'élaborer un cahier des charges.

<sup>349</sup> KATEB (H), « L'expression, le quotidien : *Assises de la Formation Professionnelle : La piètre qualité « dans le viseur », ce constat est fait au moment où l'Algérie entame un tournant décisif dans son développement économique* », 11 Avril 2007

<sup>350</sup> SLIMANI (A), « L'expression, le quotidien : *Béjaïa : Crise à la Formation Professionnelle, entre la direction du secteur et les représentants des travailleurs, le torchon brûle* », 17 Avril 2007

<sup>351</sup> Syndicat d'entreprise des travailleurs de la formation professionnelle

*attendues par les travailleurs* ». Une grève est prévue « *si aucune suite n'est donnée à notre protestation* ». Il est reproché au directeur du secteur de « *n'avoir exécuté aucun de ses engagements* ».

Le 11 mai, c'est l'inauguration de l'école française Pigier<sup>352</sup> de formation professionnelle à Birkhadem, Alger. L'école Pigier doit signer un contrat par lequel elle concède à des entreprises indépendantes, le droit de se présenter sous sa raison sociale et sa marque pour vendre des produits ou services<sup>353</sup>. La formation professionnelle représente actuellement 15% de l'activité de l'école. Celle-ci vise une formation de qualité et un accompagnement jusqu'au poste de travail. Elle offre plusieurs formations diplômantes et qualifiantes, comme : le secrétariat, la comptabilité et gestion, le commerce, les métiers de banque et d'assurances et langues, et des formations-catalogues. La première promotion démarrera en septembre, actuellement elle forme ces formateurs.

Pour la rentrée d'octobre, Bejaia risque de ne pas ouvrir les portes non pas à cause de la grève, mais faute de postulants<sup>354</sup>, comme dans beaucoup de villes isolées. L'inscription se prolongera d'une vingtaine de jour. Le 20 octobre « *une nette amélioration a été constatée dans la plupart des établissements grâce à une campagne de sensibilisation et d'information à travers les médias et l'affichage* », annonçait hier M. AMROUYACHE<sup>355</sup> à Bejaia<sup>356</sup>. Les élèves de terminale et de 4e année moyenne, qui n'ont pas pu redoubler se sont orientés vers la formation professionnelle. Une proposition d'organiser des spécialités sans niveau scolaire est envisagée. « *Nous voulons promouvoir la main-d'œuvre qualifiée à travers la formation des jeunes et répondre aux besoins économiques du marché. [...] des moyens de transport seront bientôt disponibles au profit des stagiaires habitant des régions isolées* » indique le ministre.

Une conférence nationale sur la jeunesse est organisée en février 2008<sup>357</sup>. Le ministre explique que « *la conférence nationale se fixera comme objectif l'élaboration d'une feuille de route relative à la prise en charge des stagiaires du secteur* ».

---

<sup>352</sup> TITOUCHE (A), « L'expression, le quotidien : *Ecole française de Formation Professionnelle, Pigier propose son expérience, l'école mise sur la réputation de Pigier mère et une expérience de 150 ans* », 12 Mai 2007

<sup>353</sup> En contrepartie d'une redevance.

<sup>354</sup> SLIMANI (A), « L'expression, le quotidien : à Bejaïa, *Une dizaine de centres sans élèves* », 02 Octobre 2007

<sup>355</sup> Directeur de la formation professionnelle.

<sup>356</sup> SLIMANI (A), « L'expression, le quotidien : *Le plein est fait* », 20 Octobre 2007

<sup>357</sup> BENHAMED (W), « L'expression, le quotidien : *Une feuille de route pour les stagiaires* », 02 Janvier 2008

## 2008

Pour la rentrée 2008, le ministre dresse un bilan<sup>358</sup> : « *il y a une incompatibilité entre le nombre des demandeurs d'emploi et les offres proposées par les entreprises, au même titre que les formations données par les centres de formation et les postes disponibles dans ces entreprises. [...] Ces spécialités doivent être définies par les autorités de la wilaya et les opérateurs socioéconomiques, ce qui permettra d'éliminer l'idée d'une formation pour rester au chômage, sans intérêt pour l'économie nationale* ». L'Etat adopte pour un plan directeur<sup>359</sup> qui sera mis en place avant la fin 2008. Il prévoit la mise en place d'un conseil national<sup>360</sup> du partenariat pour définir les spécialités et les programmes de formation. Le ministre met l'accent sur la nécessité de revoir la qualité et les méthodes d'enseignement, de même que la planification de la main-d'œuvre. Une prise en charge des stagiaires du secteur après leur formation est impérative pour la société. Le nouveau cycle de formation s'articulera sur « *une institution de régulation et d'observation*.<sup>361</sup> » Une nouvelle loi consistera à mettre en œuvre près de dix huit nouveaux décrets axant sur les nouvelles orientations du marché du travail. Cela permettra de modifier et changer tous les décrets existants n'entrant pas dans ce nouveau paramètre. Le secteur de la production est toujours en suspens depuis 2003 en raison des problèmes administratifs et de gestion. L'enseignement à distance se fera désormais par Internet, sauf dans le cas des régions isolées. La condition de la femme est à l'étude. En effet, « *46% des femmes en Algérie travaillent dans l'informel*.<sup>362</sup> » Le nombre de celles ayant un emploi reste faible et ne représente que 15% de la population active. Une commission, présidée par Mme AKILA<sup>363</sup>, s'installera sous le thème de « *Politique et stratégie nationale de formation pour que la femme rurale soit un véritable acteur du développement rural* ». Elle regroupe des représentants de plusieurs secteurs : la famille et la condition féminine, le développement rural et le travail, l'emploi et la sécurité sociale, et le mouvement associatif. C'est dans le but de faire sortir la femme rurale de son isolement. Le gouvernement a consenti d'énormes efforts pour la formation et la promotion de la femme au foyer<sup>364</sup>. Ainsi, plus de 58.000 femmes ont bénéficié du programme de formation professionnelle, lancé en 2004. « *Les portes des centres de formation sont ouvertes à toutes les femmes, sans exception* » a

---

<sup>358</sup> BENHAMED (W), « L'expression, le quotidien : *La prise en charge des stagiaires est obligatoire* », 07 Février 2008

<sup>359</sup> Promulgation de 20 décrets exécutifs et la création de 3 conseils, dont l'Observatoire national de le FEP.

<sup>360</sup> Organe consultatif composé d'experts de la formation professionnelle et de l'économie.

<sup>361</sup> SMAÏL (H), « L'expression, le quotidien : Un observatoire pour les jeunes, une institution de régulation et d'observation sera prochainement mis en place », 11 Février 2008

<sup>362</sup> BENHAMED (W), « L'expression, le quotidien : *Une commission pour la femme rurale* », 11 Février 2008

<sup>363</sup> Directrice de la formation continue et des relations interministérielles au ministère de la FEP.

<sup>364</sup> GUERMOUR (L), « L'expression, le quotidien : *Formation Professionnelle en milieu rural : 58 000 femmes ont été formées, 1486 établissements on été créés dans les zones rurales enclavées* », 08 Mars 2008

affirmé KHALDI. La formation de la femme au foyer et en milieu rural est vécue comme un facteur de développement<sup>365</sup>. Les participantes ont appelé à élargir et diversifier les filières de la formation professionnelle au cours du soir. Elles ont proposé l'introduction de cours d'alphabétisation et la création d'espaces culturels et de loisirs pour la femme rurale. Les métiers manuels sont recommandés par la création de centres de formation privés. Le ministre a signalé que « *tous les centres de formation professionnelle, à travers le territoire national, seront ouverts aux femmes au foyer* ».

Le secteur de la formation professionnelle se veut des plus performants en termes d'ouverture et entend se mettre à l'unisson des nouvelles technologies<sup>366</sup>. Le créneau des métiers manuels sera réhabilité par le lancement d'un cycle de formations en faveur des femmes au foyer. La priorité sera donnée à une autre tranche : les handicapés. L'ouverture de filières relevant de l'agriculture a atteint les 80%. La formation de techniciens supérieurs spécialisés dans le traitement des eaux, permettra de palier le manque flagrant en ressources humaines et d'apporter une valeur ajoutée à l'environnement. Le slogan « *l'humanisation du secteur* » a été repris pour cette année afin d'améliorer les conditions pédagogiques et sociales des stagiaires au sein des centres de formation. Parmi les points nouveaux adoptés, le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. On compte sept nouvelles spécialités, entre autres : technicien supérieur en électronique, gestion des stocks et assistant informatique, option système d'information.

Former les jeunes détenus pour faciliter leur réinsertion sociale est l'objectif avoué des établissements pénitentiaires et du ministre<sup>367</sup>. Un représentant de cette structure a affirmé que « *la formation professionnelle est un moyen efficace à même de favoriser la réhabilitation sociale* ». Des ateliers, dotés de moyens nécessaires, ont été ouverts au sein des établissements pénitentiaires permettant aux détenus de suivre des cours de formation. Ces stagiaires obtiennent des diplômes ne comportant aucune mention relative à leur période de détention. Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes sont un problème très sensible, au point que le gouvernement est en train de mettre en place un vaste plan d'embauche des jeunes.

---

<sup>365</sup> BENHAMED (W), « L'expression, le quotidien : *La bourse de stage en cours d'examen* », 11- Mars 2008

<sup>366</sup> CHERARAK (A), « L'expression, le quotidien : à *Bouira ; La nouvelle stratégie, elle aura pour but de répondre aux exigences de la région en matière de développement* », 13 Février 2008

<sup>367</sup> BENHAMED (W), « L'expression, le quotidien : *Formation Professionnelle en milieu carcéral : 20400 détenus en ont bénéficié depuis 2003, former les jeunes détenus pour faciliter leur réinsertion sociale est l'objectif avoué des établissements pénitentiaires et du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels* », 19 Février 2008

La revalorisation de la bourse du stagiaire est en cette fin de mois de février en projet<sup>368</sup>. Le but est de promouvoir le secteur de la formation professionnelle, notamment ceux inscrits dans des métiers manuels. Ce secteur forme les jeunes n'ayant peu ou pas de niveau d'instruction. Les activités sportives et culturelles vont devenir matière obligatoire dans le programme de la formation professionnelle.

Une convention de partenariat est signée, début mars, entre la Chambre Nationale de l'Artisanat et des métiers et le Fonds National de Développement de l'Apprentissage et de la Formation Continue<sup>369</sup>. L'objectif est le financement de projets d'apprentis et d'artisans. Ils pourront ainsi être insérés dans la vie professionnelle dès l'obtention de leurs diplômes. Le ministre indique que « *la signature de cette convention renforce la coopération entre les deux secteurs dans le but de réhabiliter l'artisanat qui est un legs culturel et une partie de l'identité du peuple algérien* ».

« *La FP est associée à une image de préparation immédiate à des emplois de faible niveau [...] sans possibilité de mener vers des qualifications élevées et socialement reconnues. Dans l'imaginaire comme dans la réalité algérienne, l'éducation et la formation sont des valeurs fondamentales d'une société qui veut évoluer tout en gardant sa cohésion sociale. Ces valeurs traditionnelles expriment d'une part le principe de la démocratisation et de l'égalité des chances, et d'accès et de réussite à l'école, et d'autre part la permanence d'un système politique intégrant les partenaires sociaux dans les processus de consultation.* <sup>370</sup> »

Cette analyse documentaire, nous sert de support afin de réaliser l'analyse de contenu. BARDIN nous éclaire sur la différence entre ces deux méthodologies : « *l'objectif de l'analyse documentaire est la représentation condensée d'information pour stockage et consultation ; celui de l'analyse de contenu est la manipulation de messages pour mettre à jour des indicateurs permettant d'inférer sur une réalité autre que celle du message.* <sup>371</sup> »

---

<sup>368</sup> BENHAMED (W), « L'expression, le quotidien : *La bourse des stagiaires sera augmentée, 400 000 stagiaires sont inscrite à la formation résidentielle et la formation en apprentissage* », 25 Février 2008

<sup>369</sup> BENHAMED (w), « L'expression, le quotidien : *PME et Formation Professionnelle : Convention de partenariat* », 06 Mars 2008

<sup>370</sup> CLÉMENT (S), WALTHER (R), BOUGAULT (H), FILIPIAK (E), *Les mécanismes de financement de la formation professionnelle : Algérie, Maroc, Sénégal, Tunisie*, éd. Magellan&Cie, Evreux, 2005, p.12

<sup>371</sup> BARDIN (L), *L'analyse de contenu*, éd. PUF, collection Le Psychologue, 2<sup>ème</sup> tirage 2005, p.51

## 1.6. Analyse de la recherche de presse

### 1.61. Analyse de contenu

L'analyse de contenu est un outil méthodologique dont BARDIN définit comme « *un ensemble de techniques d'analyse des communications.* » Il s'agit en effet « [...] *d'un éventail d'outils, ou plus précisément d'un même outil mais marqué par une grande disparité dans les formes et adaptable à un champ d'application très étendu : les communications.*<sup>372</sup> » Cette pratique s'exerce sur des discours variés, qu'ils soient écrits, oraux, originaux ou retranscrits. Elle est en constante amélioration oscillant « *entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité.*<sup>373</sup> » L'analyse de contenu astreint sur une lecture vers le non distinctif, qui n'est pas perçu lors d'une première approche. Cette méthodologie tend à un enrichissement non initial au support, permettant le dépassement du simple contenu du document, en obtenant une vision plus large, plus ouverte sur le texte porté à notre réflexion. Cette technique s'opère par une superposition de deux lectures, celle profane et descriptive, qui nous a donné la possibilité de construire notre analyse documentaire, superposée à une lecture interprétative et analytique. L'attrait principal de cet instrument « *polymorphe et polyfonctionnel [...] – outre ses fonctions heuristiques<sup>374</sup> et vérificatives<sup>375</sup> -* » réside « *dans la contrainte qu'elle impose d'allonger le temps de latence entre les intuitions ou hypothèses de départ et les interprétations définitives.*<sup>376</sup> » Les deux fonctions heuristiques et vérificatives peuvent exister de manière complémentaire, elles interfèrent se renforçant l'une et l'autre.

L'utilité de l'analyse de contenu réside dans deux visées, celle du dépassement de l'incertitude, avec deux questions : « *ce que je crois voir dans le message y est-il effectivement contenu, et cette « voyance » toute personnelle peut-elle être partagée par d'autres ?* » Ces réflexions en renvoient sur une autre : « *ma lecture est-elle valide et généralisable ?*<sup>377</sup> »

---

<sup>372</sup> BARDIN (L), *op.cit.*, p.35

<sup>373</sup> BARDIN (L), *op.cit.*, p.13

<sup>374</sup> L'analyse de contenu enrichit le tâtonnement exploratoire, accroît la propension à la découverte. C'est l'analyse de contenu pour voir.

<sup>375</sup> Des hypothèses sous forme de questions ou d'affirmations provisoires servant de lignes directrices feront appel à la méthode d'analyse systématique pour se voir vérifier dans le sens d'une confirmation ou d'une infirmation. C'est l'analyse de contenu pour prouver.

<sup>376</sup> BARDIN (L), *L'analyse de contenu*, éd. PUF, collection Le Psychologue, 2005, p.13

<sup>377</sup> BARDIN (L), *op.cit.*, p.32

L'analyse de contenu se distingue en quatre étapes, qui se succèdent les unes aux autres. On discerne : la pré-analyse, la catégorisation, le codage et l'interprétation.

Le premier contact avec cette méthodologie est la pré-analyse. Elle est ce que l'on nomme la « lecture flottante », constituant une phase d'approche servant à se familiariser avec les supports, que l'on va disséquer par la suite. Ce travail a été réalisé en amont, par l'analyse documentaire, nous permettant de réaliser notre corpus. Ceci forme une première tentative de réponse quant à nos interrogations sur notre problématique. Cette démarche est définie par A.D. ROBERT et A. BOUILLAGUET comme « *le pendant, au niveau de la partie « expérimentale » de la recherche, de l'étape intuitive préliminaire [...].*<sup>378</sup> » Afin de rendre le travail objectif, nous avons dû sélectionner les documents les mieux adaptés à notre recherche, en éliminant ceux manquant soit de complétudes, soit d'homogénéités.

La phase suivante est celle de la catégorisation. Son objectif est ainsi décrit par ROBERT et BOUILLAGUET, il « *consiste à appliquer aux textes retenus un traitement permettant d'accéder à une signification non immédiatement visible qui - tout en le présentant sous une forme différente - n'en dénature pas le contenu initial, mais répond également aux questions de la problématique.*<sup>379</sup> » Il s'agit de réaliser une grille de catégories, où sera enregistrés les éléments du corpus, que l'on ordonnera par thèmes « *[...] souvent en vue d'établir des pourcentages et de procéder à des comparaisons significatives entre les différents documents-supports.*<sup>380</sup> » Pour cela, nous avons repris les quatre-vingt-quinze articles traitant de la formation professionnelle, afin d'en déterminer les principaux thèmes. Ce travail est conçu de la manière suivante : des tableaux ont été constitués pour chaque année, ils sont dotés d'une double entrée, facilitant la lecture par les thèmes abordés et par les jours dont ceux-ci ont été exprimés. L'exigence a été de respecter la fidélité et l'originalité du document, tâche réalisée grâce à une parfaite compréhension des documents. Ce travail a été facilité par la première approche qu'est l'analyse documentaire, nous permettant deux choses : le discernement et la familiarisation des documents constituant le corpus.

Les catégories doivent répondre à certaines exigences pour pouvoir exister, comme la pertinence, l'exhaustivité, l'exclusivité et l'objectivité. Ce sont des qualités essentielles pour pouvoir les entériner. La pertinence doit trouver son équilibre entre le corpus et la problématique, l'exhaustivité des catégories veut que chaque élément pertinent du corpus soit répertorié dans la grille, l'exclusivité signifie que l'on ne peut pas partager les mêmes

---

<sup>378</sup> ROBERT (AD), BOUILLAGUET (A), *L'analyse de contenu*, Collection Que sais-je ?, 3<sup>ème</sup> éd. PUF, 2007, p.26

<sup>379</sup> ROBERT (AD), BOUILLAGUET (A), *op.cit.*, p.28-29

<sup>380</sup> ROBERT (AD), BOUILLAGUET (A), *L'analyse de contenu*, Collection Que sais-je ?, 3<sup>ème</sup> éd. PUF, 2007, p.28-29

contenus dans diverses catégories, car « *celles-ci doivent être discriminantes entre elles* » et enfin l'objectivité « *dont on sait qu'elle ne peut être que tendancielle – se reconnaîtrait au fait que plusieurs codeurs bien informés de la problématique enregistreraient les unités du corpus dans les mêmes catégories.*<sup>381</sup> »

Une fois la catégorisation identifiée, il faut les coder. Il s'agit de l'étape du codage et comptage des unités, qui consiste au remplissage des tableaux. Pour cela, il faut « [...] *délimiter des unités de découpage du contenu : on distingue généralement les unités d'enregistrement, de numération et de contexte.*<sup>382</sup> » L'unité d'enregistrement convient lorsque l'on veut compter. Il est « *le segment déterminé de contenu que le chercheur a décidé de retenir pour le faire entrer dans la grille d'analyse : il peut s'agir du mot, de la phrase, de la ligne, du paragraphe, du syntagme, du thème...* ». L'unité de numération indique « [...] *la manière dont l'analyse va compter lorsqu'il a choisit de recourir à la quantification.* » Quand à l'unité de contexte, il « *désigne l'unité immédiatement supérieure à l'unité d'enregistrement, qui permet d'opter pour un choix de classification en cas d'hésitation.*<sup>383</sup> »

Il a été appliqué, ici, une valeur d'unité d'enregistrement, qui a consisté à distinguer et définir les thèmes principaux des divers articles. A chaque fois qu'un thème est abordé, une croix lui a été attribuée, dans le tableau. Ce travail s'exécutant pour chaque article a permis de recueillir des valeurs unitaires par mois puis par années, et de voir et comprendre les récurrences des thèmes abordés. Une fois les articles ainsi dépouillés, nous avons pu quantifier le nombre de fois qu'est apparu un thème. En plus des tableaux par année, a été réalisé un tableau général regroupant les huit années.

Une fois ces tableaux achevés, nous parvenons à l'ultime étape qui consiste à l'interprétation des résultats. Elle « *consiste à prendre appui sur les éléments mis au jour par la catégorisation pour fonder une lecture à la fois originale et objective du corpus étudié. Interpréter consiste à inférer, c'est-à-dire à accomplir une opération logique par laquelle on tire d'une ou de plusieurs propositions (en l'occurrence les données établies au terme de l'application des grilles d'analyse) une ou des conséquences qui en résultent nécessairement. Il s'agit donc de justifier la validité de ce qu'on avance à propos de l'objet étudié en administrant la preuve.*<sup>384</sup> »

---

<sup>381</sup> ROBERT (AD), BOUILLAGUET (A), *op.cit.*, p.29-30

<sup>382</sup> ROBERT (AD), BOUILLAGUET (A), *op.cit.*, p.30-31

<sup>383</sup> ROBERT (AD), BOUILLAGUET (A), *op.cit.*, p.31-32

<sup>384</sup> ROBERT (AD), BOUILLAGUET (A), *L'analyse de contenu*, Collection Que sais-je ?, 3<sup>ème</sup> éd. PUF, 2007, p.33

### 1.6.2. Application

« *Qu'il s'agisse d'accroître la compétitivité des entreprises, d'accompagner les restructurations industrielles ou de lutter contre le chômage, la formation intervient, sous des modalités très diverses, pour tenter de répondre aux multiples problèmes engendrés par ces mutations.*<sup>385</sup> »

A travers ce travail d'analyse de contenu, nous essayerons de répondre à notre hypothèse qui est « **le gouvernement n'agit pas suffisamment pour valoriser la formation professionnelle** ». Grâce aux diverses lectures, nous avons déjà une représentation de ce que pourrait être la réponse. Mais avec cette analyse qui suit, nous tenterons de nous attarder sur les raisons, les engagements, les échecs et leurs conséquences, qu'ainsi que les réussites actionnés par le gouvernement.

#### 1.6.2.1. L'année 2001

n°	Thèmes	2001	07.11	Total
1	Déperdition scolaire		X	1
2	Manque main d'œuvre		X	1
3	Concours d'entrée		X	1
5	Convention mise en place		X	1
6	Ouverture de formations - filières		X	1
9	Ouverture structure		X	1
13	Aide - Financement		X	1
18	Rénovation équipement pédagogique		X	1

Pour un premier regard sur la formation professionnelle au travers de la presse algérienne, on se rend compte que pour cette année 2001, seul un article a été publié sur le sujet. Mais riche en information, il aborde néanmoins pas moins de huit thèmes, qui seront les premiers d'une grande série. Souvenons-nous que ce journal a vu le jour fin 2000 et qu'il ne commence à traiter le sujet de la formation professionnelle qu'un an après sa première publication. Pour quantifier ses résultats, nous les exprimons non pas par pourcentage, mais par unité de valeur. Il est abordé en n°1 : Déperdition scolaire (1)<sup>386</sup>, n°2 : Manque de main d'œuvre (1), n°3 : Concours d'entrée (1), n°5 : Convention mise en place, n°6 : Ouverture de formations – filières, n°9 : Ouverture structure, n°13 : Aide – financement et en n°18 : Rénovation équipement pédagogique. Avec ce matériel à même valeur égale, on ne peut envisager une première analyse, puisqu'aucune valeur exponentielle ne se dégage pour cette année 2001. Par

<sup>385</sup> DUBAR (C), *La formation professionnelle continue*, 5<sup>ème</sup> éd. La Découverte, Paris, 2004, p.3

<sup>386</sup> Le chiffre entre parenthèse représente la valeur du thème, il représente le nombre de fois que le sujet a été abordé dans l'année.

contre les thèmes employés peuvent présager de la souffrance de la formation professionnelle en Algérie par les thèmes n°1 et 2, mais également peut être de son « remède » par les thèmes n°5, 6, 9, 13 et 18.

En effet, dans la presse, les journalistes estiment que l'Algérie souffre de manque de main-d'œuvre qualifiée dans le bâtiment, l'industrie, l'artisanat, le domaine des technologies nouvelles et en plus souffre de forte déperdition scolaire. Pour parer à cela, le gouvernement a alors lancé des programmes pour l'ouverture de formation. Un des objectifs décrit dans la presse, est pour l'Etat de résorber la déperdition scolaire du système éducatif algérien. Ces jeunes quittent le cursus traditionnel, mais sans forcément s'orienter vers la formation professionnelle, se retrouvent alors à être en marge de la société, sans diplôme ni formation. Les deux conséquences sont inévitablement la hausse du taux de chômage et la non possibilité de répondre au potentiel en main d'œuvre qualifiée dont le pays a besoin. Comprenant alors ce phénomène, le gouvernement va entreprendre dès la fin 2001 de dispenser une préformation à ces élèves en échec, mais désireux de se former. Ce système leurs permettent d'acquérir le niveau pour concourir au concours d'entrée aux écoles de la formation professionnelle.

Le ministre de la Formation professionnelle est confiant en son secteur et la juge indispensable pour l'économie du pays. Dans cet élan, il signe plusieurs conventions dont une avec l'Union Européenne.

### 1.6.2.2. L'année 2002

n°	Thèmes	2002	13.01	29.01	03.02	03.02	05.02	18.02	19.03	27.03	23.04	24.04	27.04	28.04	11.05	16.05	04.06	21.09	Total
1	Déperdition scolaire			X	X	X						X			X				5
2	Manque main d'œuvre												X		X				2
3	Concours d'entrée					X													1
4	Partenariats conclus						X						X	X			X		4
5	Convention mise en place				X	X	X								X				4
6	Ouverture de formations - filières	X	X	X	X	X		X					X	X			X	X	10
7	Fermeture formations -filières						X												1
8	Création nouveaux diplômes																	X	1
9	Ouverture structure		X				X							X				X	4
10	Fermeture structure				X														1
11	Répondre aux besoins du marché													X	X		X	X	4
12	Nouvelle politique, décret, loi				X			X					X			X		X	5
13	Aide - Financement	X						X						X			X		4
14	Mise en place d'un observatoire						X												1
18	Rénovation équipement pédagogique	X			X									X					3
19	Grève des fonctionnaires										X								1
20	Rehaussement du niveau de formation											X							1
23	FP <sup>387</sup> participe au développement du pays		X																1
24	Accompagnement des stagiaires							X				X							2
27	Déficit d'encadrement									X			X						2
32	Candidature inexistantes sur FP	X																	1
34	Pas de concertation entre ministères	X									X								2
39	Journée portes ouvertes											X							1
44	Conférence Euromaghrébine							X					X	X	X				4

<sup>387</sup> FP : Formation Professionnelle

Pour cette deuxième approche, vingt-quatre thèmes sont abordés pour cette année 2002, pour seize articles rédigés, soit seize thèmes en plus que pour l'année précédente.

Le plus fort enregistrement est le n°6 : Ouverture de formations et de filières (10), suivi au même niveau n°1 : Déperditions scolaires (5), n°12 : Nouvelle politique, décret, loi (5), puis en dessous, sur une même valeur, n°4 : Partenariats conclus (4), n°5 : Convention mise en place, n°9 : Ouverture de structure, n°11 : Répondre aux besoins du marché, n°13 : Aide – financement et enfin n°44 : Conférence Euromaghrébine, ensuite nous trouvons les thèmes possédant des valeurs équivalentes à 3, puis 2, puis 1.

A première vue, ces principaux thèmes valorisent l'action de l'Etat quant à son investissement pour la formation professionnelle. Ce sont à priori des thèmes plutôt positifs, voir même pour les thèmes ayant le plus de valeur, des connotations fortes pour la formation professionnelle. Ils reflètent l'état de celle-ci. Au fur et à mesure de cette lecture des catégories, nous comprenons les liens entre ces différents thèmes, qui se corrént tous plus ou moins. En effet, la volonté de vouloir ouvrir des formations (10) et celle d'ouvrir de nouveaux établissements étatiques (4) se rejoignent dans cette politique de mise en valeur de la formation professionnelle. Ce désir peut s'expliquer par différentes possibilités, comme par exemple : la volonté de créer une dynamique du secteur, permettant à tout à chacun de pouvoir suivre des formations, et/ou de combler le manque de main-d'œuvre (2), et/ou d'offrir un panel de métiers permettant de couvrir l'ensemble de la formation professionnelle et/ou encore accueillir les élèves issus des déperditions scolaires (5). Pour cela, trois actions du gouvernement sont éclaircies par les journalistes. On trouve : des financements (4), de nouvelles politiques et des conventions (4), qui sont mises en place afin de redynamiser le secteur. Toutes ces actions ont pour objectifs de répondre aux besoins du marché de l'emploi (4). Malgré cela, il est ressenti par la presse, un manque de concertation entre les ministères (2), qui crée un enchaînement de réaction, égratignant ainsi la formation professionnelle. On peut constater que ceci entraîne des absences de dialogue entre les divers partenaires engendrant par exemple des fermetures de filières (1) mais également de structures (1) sans motif apparent. En réponse à cette situation, les professeurs se mettent en grève (1) afin de revendiquer leurs droits et dénoncer ce manque de dialogue, de concertation, et de coordination. C'est ce que l'on pourrait appeler l'effet « boule de neige ». Pour essayer de revaloriser la formation professionnelle, le gouvernement met en place diverses méthodes, comme par exemple la mise en place d'un observatoire (1), la rénovation du matériel pédagogique (3), une volonté de rehausser le niveau de la formation (1) par la création de

nouveaux diplômés (1) (BAC Pro et BEP) et un accompagnement des stagiaires (2). Mais paradoxalement à cette détermination, les journalistes observent un déficit d'encadrement (2) dans les salles de cours. Ce paradoxe soulevé pose la question de l'efficacité des formations, et du sérieux de ce secteur. De plus, des candidatures sont inexistantes (1) dans certains domaines de la formation professionnelle. L'équilibre : professeurs-apprenants-formations reste entière à construire. Pour redynamiser son secteur, le gouvernement a organisé une conférence euromaghrébine (4) afin de solliciter de l'aide, mais a également mis en place des journées portes ouvertes (1) pour espérer attirer le plus grand nombre de futur candidat pour les années à venir. Cette action nouvelle, dans la politique de la formation professionnelle, nous permet de penser qu'un « plan d'attaque » a été établi afin de maximiser les réussites de ce secteur.

Un grand concept fait son apparition cette année, celui qui met en jeu la formation professionnelle, participante active pour le développement de l'Algérie (1). S'appuyant sur cela, le gouvernement met en place diverses conventions pour les années à venir. L'objectif est de pouvoir redorer le blason de la formation professionnelle.

### 1.6.2.3. L'année 2003

n°	Thèmes	2003	07.01	13.01	20.02	13.04	14.10	22.10	15.11	06.12	21.12	Total
1	Déperdition scolaire					X						1
2	Manque main d'œuvre			X			X					2
4	Partenariats conclus	X	X			X		X				4
5	Convention mise en place			X				X				2
6	Ouverture de formations - filières	X		X								2
8	Création nouveaux diplômes		X	X			X	X				4
9	Ouverture structure						X	X				2
11	Répondre aux besoins du marché					X						1
12	Nouvelle politique, décret, loi					X						1
13	Aide - Financement					X						1
14	Mise en place d'un observatoire					X						1
15	Formation ouvertes aux femmes						X					1
18	Rénovation équipement pédagogique		X									1
19	Grève des fonctionnaires								X	X		2
20	Rehaussement du niveau de formation					X						1
22	Déperdition sur le secteur de la FP <sup>388</sup>										X	1
30	Privé refuse les diplômés FP		X									1
31	Jeunes ne s'intéressent pas la FP		X									1
32	Candidature inexistantes sur FP						X					1
38	Campagne de sensibilisation		X									1
39	Journée portes ouvertes										X	1

Pour l'année 2003, vingt-et-un thème sont abordés, sur neuf articles consacrés à la formation professionnelle. Sur ces vingt-un thèmes, cinq nouveaux apparaissent et huit disparaissent<sup>389</sup>. Les cinq nouveaux sont : n°15 : Formation ouvertes aux femmes (1), n°22 : Déperdition sur le secteur de la FP (1), n°30 : Privé refuse les diplômés FP (1), n°31 : Jeunes ne s'intéressent pas la FP (1), n°38 : Campagne de sensibilisation (1). Ce sont les thèmes qui obtiennent le moins de valeur. Le fait d'aborder de nouveaux thèmes ne le prévaux pas d'être dans ceux les plus enregistrés. Les sujets les plus récurrents sont en n°4 : Partenariats conclus (4), n°8 : Création de nouveaux diplômes (4), n°2 : Manque de main-d'œuvre (2), n°5 : Convention mise en place (2), n°6 : Ouverture de formations – filières, n°9 : Ouverture structure (2) et enfin en n°19 : Grève des fonctionnaires (2).

Les sujets communs avec l'année dernière ayant obtenu la plus petite valeur ; c'est-à-dire 1, sont : n°11 : Répondre aux besoins du marché, n°13 : Aide – Financement, n°14 : Mise en place d'un observatoire, n°18 : Rénovation équipement pédagogique, n°20 : Rehaussement du

<sup>388</sup> FP : Formation Professionnelle

<sup>389</sup> Les huit qui apparaissent sont les n°3 : Concours d'entrée, n°7 : Fermeture formations – filières, n°10 : Fermeture structure, n°23 : FP participe au développement du pays, n°24 : accompagnement des stagiaires, n°27 : Déficit d'encadrement, n°34 : Pas de concertation entre ministères et le n°44 : Conférence Euromaghrébine

niveau de formation. Ce sont ici les objectifs du gouvernement afin de valoriser et dynamiser le secteur de la formation professionnelle.

Nous pouvons observer que les plus exponentielles se rapprochent des valeurs des enregistrements effectués pour l'année 2002. Toutefois cette année, le maximum de valeur n'excède pas la valeur de 4. Ceci peut s'expliquer de deux manières : cette année, nous nous retrouvons avec sept articles rédigés en moins que l'année dernière et l'intérêt porté à ce sujet a évolué, pour cette fois-ci s'accentuer plus sur les partenariats conclus (4) que sur les ouvertures de formations (2). La politique est peut être plus attendue dans ce secteur que l'année précédente. Mais sensiblement les thèmes abordés sont les mêmes. Les cinq nouveaux nous entraînent dans deux directions : la première sur les utilisateurs, c'est-à-dire les apprenants et tout particulièrement l'intéressement des femmes (1) en fin d'année qui est le thème le plus novateur, (domaine avant 2002, réservé strictement aux hommes), sur le manque d'intérêt des hommes (1) pour la formation professionnelle et donc de leur départ en cours d'année des structures, mais également sur le regard porté des entreprises privées qui se refusent (1) à les embaucher. De part ce refus, ces entreprises se heurtent ainsi aux institutions étatiques. En effet, ils ne veulent pas reconnaître l'enseignement des établissements publics, ce qui revient à contester la qualité de ce secteur. Si même les professionnels refusent cette formation, comment les futurs apprenants peuvent-ils décider de s'orienter vers celle-ci ? On peut alors comprendre ce non intéressement de la part des jeunes. Mais de deux choses : soit il y a réellement un problème entre la formation appliquée et l'exigence requise par les professionnels, soit l'on assiste à un véritable manque de dialogue et de concertation entre ces partenaires. En tout cas, ceci ne valorise en rien la formation professionnelle et lui apporterait même du discrédite. La deuxième direction est la mise en place de campagne de sensibilisation (1), en plus des journées portes ouvertes (1). Celle-ci est orientée exclusivement sur les jeunes, mettant en avant les formations proposées, mais pas les débouchés possibles. On ressent ici l'utilité de créer ce partenariat avec les professionnels, permettant une réelle valorisation du secteur.

De plus, les journalistes constatent que l'initiative d'avoir créé le BAC PRO (4) pour rehausser le niveau de la formation professionnelle (1), ne motive pas plus l'intérêt porté par les jeunes. En effet, c'est un échec, car il requiert un niveau d'étude de 1<sup>ère</sup> année secondaire. Hors les élèves préfèrent poursuivre un cycle dit classique, l'université, plutôt que de se former en formation professionnelle. L'image de celle-ci persiste dans la négation.

Du côté des fonctionnaires, la tension relatée par la presse est palpable. Non entendus la première fois, ils se remettent en grève (2) pour les mêmes revendications. Mais l'Etat continue de faire la « sourde oreille ».

Malgré que le thème de la déperdition scolaire ne soit abordé cette année qu'une fois, elle se compte par millions de ces jeunes quittant trop tôt les bancs de l'école. Un nouveau phénomène apparaît, que le gouvernement n'avait sûrement pas présagé, c'est la propre déperdition de la formation professionnelle (1). En effet, l'objectif de 2002 et 2003 est de résorber ces déperditions initiales du système éducatif par le secteur de la formation professionnelle. Malgré ces efforts, le gouvernement assiste encore cette année à un manque de candidatures dans certains de ces établissements (1).

En ce qui concerne la politique, le ministère reste cette année sur son grand axe politique de l'année précédente et continue d'appliquer ces nouvelles politiques (1), qui ne sont que la suite de la convention européenne.

D'autres points sont à soulever, comme par exemple les effectifs relatifs au secteur de l'informatique qui augmentent, tandis que ceux du BTP, de l'électronique et de la pêche diminuent, alors que le marché de l'emploi est demandeur. Il n'existe aucune coordination et de corrélation entre l'offre et la demande. Un observatoire est créé afin de remédier à ce manque d'organisation.

#### 1.6.2.4. L'année 2004

n°	Thèmes	2004	11.02	12.02	19.05	29.05	08.06	30.06	11.07	28.07	04.08	24.08	08.09	12.09	05.10	09.10	29.11	25.12	Total
1	Déperdition scolaire						X								X	X			3
2	Manque main d'œuvre											X		X			X		3
3	Concours d'entrée												X			X			2
4	Partenariats conclus			X				X	X	X		X	X		X		X	X	9
5	Convention mise en place	X	X		X						X	X	X		X		X	X	9
6	Ouverture de formations - filières			X			X	X	X	X	X		X			X	X	X	10
7	Fermeture formations -filières											X							1
9	Ouverture structure									X		X			X				3
11	Répondre aux besoins du marché						X				X	X	X	X			X	X	7
12	Nouvelle politique, décret, loi																	X	1
13	Aide - Financement		X	X				X		X			X				X		6
15	Formation ouvertes aux femmes												X						1
16	Formation ouverte aux handicapés															X			1
17	Formation ouverte aux prisonniers															X			1
18	Rénovation équipement pédagogique			X						X							X		3
20	Rehaussement du niveau de formation		X					X	X								X		4
21	Rupture offre - demande						X					X							2
27	Déficit d'encadrement											X							1
30	Privé refuse les diplômés FP											X							1
33	Politique de FP ne fonctionne pas						X					X							2
34	Pas de concertation entre ministères											X							1
35	Ministère FP reconnaît son échec						X							X					2
38	Campagne de sensibilisation																	X	1
39	Journée portes ouvertes		X																1
41	Société de gestion sollicitée										X								1

Pour 2004, vingt-cinq thèmes sont abordés sur seize articles. Nous avons cette année, autant d'article quand 2002, donc sept de plus quand 2003. Les enregistrements les plus importants sont : n°6 : Ouverture de formations – filières (10), n°4 : Partenariats conclus (9), n°5 convention mise en place (9), n°11 : Répondre aux besoins du marché (7), n°13 : Aide – Financement (6), n°20 : Rehaussement du niveau de formation (4), n°1 : Déperdition scolaire (3), n°2 : Manque main d'œuvre (3), n°9 : Ouverture structure (3), n°18 : Rénovation équipement pédagogique (3), n°3 : Concours d'entrée (2), n°21 : Rupture offre – demande (2), n°33 : Politique de FP ne fonctionne pas (2), n°35 : Ministère FP reconnaît son échec (2).

Les thèmes les plus relatés sont pratiquement les mêmes quand 2002 et 2003. La préoccupation journalistique est toujours à peu près semblable.

Cette année, cinq nouveaux thèmes apparaissent, contre quatre qui disparaissent<sup>390</sup>. Parmi les nouveautés, nous avons le n°16 : Formation ouverte aux handicapés, le n°17 : Formation ouverte aux prisonniers, le n°21 : Rupture offre - demande, le n°33 : Politique de FP ne fonctionne pas, n°35 : Ministère FP reconnaît son échec, n°41 : Société de gestion sollicitée, et le n°3 : Concours d'entrée, réapparaît, non formulé l'année dernière, mais déjà présent en 2001.

Après l'accès à la formation professionnelle aux femmes (1) (celles-ci peuvent depuis cette année assister au cours du soir), la formation professionnelle élargie son public, en ouvrant ses portes et formations aux handicapés et aux prisonniers. C'est une avancée sociale, qui permet de rendre ce secteur plus fédérateur envers son public. Ceci renvoi une image positive et valorisante du secteur. Mais trois des nouveaux thèmes (Rupture offre - demande, Politique de FP ne fonctionne pas, Ministère FP reconnaît son échec) oscillent ce sentiment vers le négatif concernant le gouvernement. Pire, ils résonnent comme « l'échec » de la formation professionnelle par l'Etat.

L'information importante de cette année, est l'ouverture de formations –filières (10), suivi de très près par les partenariats conclus (9) et les conventions misent en place (9). Par ces thèmes, on ressent que l'Etat veut asseoir son ambition, celle de faire de la formation professionnelle un axe primordial de sa politique. Mais les déperditions scolaires (3) et le manque de main-d'œuvre (3) persistent toujours et alourdissent l'image du secteur. Pour

---

<sup>390</sup> Les cinq thèmes qui disparaissent sont : n°8 : Création nouveaux diplômes, n°14 : Mise en place d'un observatoire, n°19 Grève des fonctionnaires, n°22 : Déperdition sur le secteur de la FP, n°32 : Candidature inexistantes sur FP.

tenter de séduire son public, la formation professionnelle remplace son concours (2) d'admission par un simple examen consistant juste à connaître le niveau des futurs apprenants, pour faciliter l'accès de ces derniers aux établissements. L'ambition est surtout de résorber les déperditions scolaires qui sont toujours aussi conséquentes. Le souhait de rehausser (4), les années précédentes, la formation professionnelle devient alors problématique, puisque cette mesure va à son encontre. Au lieu d'élever le niveau, le gouvernement le rabaisse. On peut considérer que celui-ci a du mal à tenir ses directives politiques. On a l'impression que la formation proposée est alors « bradée » et que l'objectif visé est simplement de remplir les rangs des établissements étatiques. Mais comme en 2002, l'encadrement est mis en cause, résultant de son déficit (1). Comment enseigner à un grand nombre d'apprenants s'il n'y a pas assez de professeur ? La qualité de l'enseignement est donc encore remise en cause. De plus comme l'année précédente, le secteur privé (1) ne veut toujours pas recruter les jeunes diplômés issus de la formation professionnelle. Il ne veut pas reconnaître leurs diplômes et lui reproche leurs manques d'expérience. Cette attitude consent à une rupture entre l'offre et la demande (2). D'année en année, le manque de dialogue et de coordination (1) fait défaut au secteur le plus fragile. A ce stade là, on peut avancer l'idée que la formation professionnelle est perçue, comme avant en France, en une voie de garage, sans avenir, destinée au plus faible. Le manque de dialogue est toujours aussi présent entre les ministères (1). Malgré tous ces revers, le gouvernement reconnaît son échec (2) et que les politiques (1) qu'il met en place ne fonctionnent pas (2) et tend de réagir par la sollicitation d'une société de gestion (1), afin de mieux appréhender la nature du marché. Cette approche lui fait espérer ainsi de pouvoir répondre aux besoins de celui-ci (7). L'année dernière a été mis en place un observatoire qui avait pour mission celle donnée à la société de gestion. On se pose la question de l'efficacité de cet observatoire, car apparemment il n'a pas su ou pu identifier les besoins en emploi. Soit-il ne fonctionne pas, soit son objectif diffère de celui initialement octroyé par le gouvernement. En aucun cas, la presse n'a fait état de ses résultats. Ceci peut s'apparenter à une mauvaise gestion, puisque l'on est toujours dans la configuration où les différents ministères ne se concertent pas. Si le gouvernement faisait appel aux personnes ressources sur le terrain à savoir les entreprises privées, peut être que celles-ci s'investiraient davantage dans la formation professionnelle et pourquoi pas réexamineraient leur position quant à leur refus de recruter ces jeunes diplômés. Cette démarche pourrait ouvrir sur un dialogue, en envisageant éventuellement un partenariat étroit entre : Etat-entreprises privées-apprenants, constituant un premier équilibre au sein de la formation professionnelle.

Une des réalités, non prise en compte, est que les jeunes s'orientent sur des diplômes universitaires plutôt que vers la formation professionnelle, malgré le fait que l'Algérie, connaisse une croissance démographique importante, n'a à sa disposition que peu de technicien qualifié. Les causes de ce constat peuvent reposer sur deux aspects, l'un est l'instabilité économique du pays, dépendant du prix du pétrole, l'autre, de l'échec des politiques successives ne laissant pas arriver à terme le projet, la rendant fragile par ces changements répétitifs. Ces politiques infructueuses agissent sur l'économie et le moral du pays.

Une décision est prise en fin d'année, celle dorénavant d'obliger les jeunes sortant trop tôt du système éducatif à s'orienter vers la formation professionnelle, sans aucun choix. Cette motivation est due au but de combler le déficit dans l'agriculture, le BTP et la pêche. Le gouvernement exerce plus une politique sociale qu'économique. Le sentiment qu'il faut remplir les structures instaurées depuis quelques années, ne fait que croître. L'optimisme affiché par le ministère en début 2001 s'amointrit. Un exemple de désenchantement, il souhaite prendre des sanctions à l'égard des entreprises refusant les stagiaires, en les taxant. Il n'est pas évident de croire que cela motive les entreprises privées à s'investir dans la formation professionnelle. Le dialogue n'est pas très engagé par cette mesure répréhensible.

La recherche de crédibilité de la formation professionnelle s'essouffle et ne renvoie pas l'image positive de son secteur, que cela soit dans la qualité de celui-ci où de sa politique. Beaucoup de contradictions entachent les tentatives du gouvernement pour dynamiser son secteur. Celui-ci cherche à le revaloriser par des journées portes ouvertes (1) accompagnées de campagnes de sensibilisation (1) opérées surtout dans le nord du territoire algérien.

### 1.6.2.5. L'année 2005

n°	Thèmes	2005	02.02	27.02	27.02	13.03	28.03	04.04	06.06	09.06	26.07	06.09	07.09	05.10	22.10	27.10	21.12	Total
1	Déperdition scolaire				X							X	X	X		X		5
2	Manque main d'œuvre							X								X		2
4	Partenariats conclus				X								X					2
5	Convention mise en place			X							X							2
6	Ouverture de formations - filières	X	X	X				X	X		X							6
7	Fermeture formations -filières											X						1
8	Création nouveaux diplômes								X									1
9	Ouverture structure				X	X	X						X	X				5
11	Répondre aux besoins du marché							X	X		X							3
12	Nouvelle politique, décret, loi							X	X			X		X				4
13	Aide - Financement	X			X	X			X				X	X	X			7
15	Formation ouvertes aux femmes															X	X	2
16	Formation ouverte aux handicapés				X													1
17	Formation ouverte aux prisonniers																X	1
18	Rénovation équipement pédagogique	X											X					2
19	Grève des fonctionnaires						X											1
20	Rehaussement du niveau de formation			X														1
22	Déperdition sur le secteur de la FP															X		1
24	Accompagnement des stagiaires	X						X										2
25	Humaniser la FP												X	X			X	3
26	Faire face à la mondialisation										X		X	X				3
28	Faible qualification des professeurs	X															X	2
29	Recrutement de professeurs										X							1
30	Privé refuse les diplômés FP							X										1
33	Politique de FP ne fonctionne pas	X				X												2
36	Grandes révisions-chantiers				X	X			X					X	X			5
40	Lutte chômage - lutte fléaux sociaux					X												1
43	Détournement - Falsification											X			X			2
46	Adhésion OMC							X										1
47	Réunion de l'Union Arabe							X										1
48	Atelier pour réflexion sur la FP							X										1

Trente-et-un thèmes sont abordés pour l'année 2005, sur quinze articles rédigés. Le contenu des articles s'enrichit avec dix nouveaux thèmes. Les thèmes les plus récurrent pour cette année sont : en n° 13 : Aide – Financement (7), n°6 : Ouverture de formations – filières (6), n°1 Déperdition scolaire (5), n°9 : Ouverture structure (5), n°36 : Grandes révisions-chantiers (5), n°12 : Nouvelle politique, décret, loi (4), n°11 : Répondre aux besoins du marché (3), n°25 : Humaniser la FP (3), n°26 : Faire face à la mondialisation (3), n°2 : Manque main d'œuvre (2), n°4 : Partenariats conclus (2), n°15 : Formation ouvertes aux femmes (2), n°18 : Rénovation équipement pédagogique (2), n°24 : Accompagnement des stagiaires (2), n°28 : Faible qualification des professeurs (2), n°33 : Politique de FP ne fonctionne pas (2), n°43 : Détournement – Falsification (2). La formation ouverte aux femmes gagne un article cette année, tandis que celle ouverte aux handicapés (1) et aux prisonniers (1) reste stable.

Dans les dix nouveaux thèmes, trois reviennent en étant déjà présent en 2002, sous le n°24 : Accompagnement des stagiaires (2) et 2003, sous les n°8 : Création nouveaux diplômes (1) et n°22 : Déperdition sur le secteur de la FP (1). Huit thèmes disparaissent<sup>391</sup>. Les nouveaux sont : n°25 : Humaniser la FP, n°26 : Faire face à la mondialisation, n°28 : Faible qualification des professeurs, n°29 : Recrutement de professeurs, n°36 : Grandes révisions-chantiers, n°40 : Lutte chômage - lutte fléaux sociaux, n°43 : Détournement - Falsification, n°46 : Adhésion OMC<sup>392</sup>, n°47 : Réunion de l'Union Arabe, n°48 : Atelier pour réflexion sur la FP. Ceux sont pour la plupart des thèmes forts, fédérateurs. C'est la première fois que la formation professionnelle est vue par l'Etat pour lutter contre le chômage et les fléaux sociaux.

Cette année, de manière générale, les thèmes employés par les journalistes sont les mêmes qu'utilisés les années précédentes, mais avec la résolution d'en faire émerger des nouveaux. De grandes volontés et de principes en ressortent, comme par exemple : Humaniser la FP(3), Faire face à la mondialisation(3) et Grandes révisions-chantiers (5).

Les déperditions scolaires (5) sont toujours autant décriées, sans véritablement trouver de solution pour les résorber. Celles exercées au sein même de la formation professionnelle (1) le sont moins. La référence au manque de main-d'œuvre (2), aux partenariats conclus(2) et aux conventions misent en place (2) se font, cette année, plus timide.

---

<sup>391</sup> Les huit thèmes qui disparaissent : n°3 Concours d'entrée, n°21 : Rupture offre - demande, n°27 : Déficit d'encadrement, n°34 : Pas de concertation entre ministères, n°35 : Ministère FP reconnaît son échec, n°38 : Campagne de sensibilisation, n°39 : Journée portes ouvertes et n°41 : Société de gestion sollicitée

<sup>392</sup> OMC : Organisation Mondiale du Commerce

Pour la rentrée de septembre 2005, le ministre veut montrer une meilleure image de la formation professionnelle. Il entreprend diverses démarches comme la révision des filières, l'introduction du sport pour lutter contre la délinquance (1) et la réhabilitation des métiers manuels (6). Malgré ces démarches, le chef de l'Etat constate que ce secteur est celui qui a le moins progressé. A ceci, s'ajoute des détournements de fonds (2) et de matériels protestés par les enseignants.

Pour la première fois, grâce à la mise en place de grands chantiers (5), les deux ministères vont s'associer dans l'objectif de créer de la main d'œuvre qualifiée en BTP. Il s'agit de celui de l'Habitat et de la Formation professionnelle. Ils décident de lancer la réalisation d'un million de logements. Mais revers de cette inspiration, c'est la main d'œuvre chinoise et française qui récupère le marché. C'est un échec pour le ministère de la formation professionnelle. On s'interroge alors sur les raisons de ce revers et sur la qualité de la main d'œuvre algérienne, tout comme celle de la formation professionnelle. Tout le secteur est remis en cause. Les ouvriers sont ils moins qualifiés ? Y avait-il assez de main-d'œuvre pour répondre à cet appel d'offre ? ou encore les ouvriers algériens sont-ils moins compétitifs face à la concurrence ? etc.

En tout cas, le gouvernement ne désarme pas, et signe d'autres conventions pour le nord. Mais certains de ces signataires font remarquer le manque de qualification des jeunes algériens. La position du ministère est alors inconfortable, il ne peut qu'attester ces dires, au vue de ces précédentes déconvenues. Mais sa motivation sans faille, lui permet d'espérer un envol de son secteur, dans les années à venir, car l'un de ces objectifs est que son pays puisse adhérer à l'OMC (1). Il organise des réunions avec l'Union Arabe (1), et dans certaines villes des ateliers de réflexion sur la formation professionnelle (1). L'Etat essaye d'insuffler un essor à son secteur.

En février, les fonctionnaires retournent en grève (1) qui cette fois-ci sera entendue car bien planifiée, elle choit sur la rentrée scolaire. Deux ans après leurs premières revendications, le ministre appréhendant qu'elle ne gâche sa rentrée, prendra en compte leurs revendications. Mais il est toujours contesté la faible qualification des professeurs et une faiblesse de leurs cours (2). Pour y faire face, à la rentrée prochaine de nouveaux professeurs doivent être recrutés (1). En plus des difficultés rencontrées par l'Etat, celui-ci doit licencier pas moins de vingt-cinq directeurs d'établissements pour manquement à leurs tâches.

Quatre années ont passé et la formation professionnelle n'a que très peu progressée. Le déficit en main d'œuvre dissuade les investisseurs étrangers de venir en Algérie s'installer. Pourtant le BTP est en hausse mais le déficit persiste du côté des formateurs. Mais le gouvernement doit toujours faire face au refus du privé pour engager leurs diplômés (1). Ces derniers ne sont pas considérés comme partenaire à part entière de la formation professionnelle. Pourtant si l'Etat était plus à leur écoute, peut être que ce secteur pourrait enfin progresser.

Le ministère redéploie les mêmes actions que dans le passé, comme l'accompagnement des stagiaires (2), le rehaussement du niveau de formation (1), la rénovation des équipements pédagogiques (2) avec le même objectif, celui de répondre aux besoins du marché (3). Mais pour connaître ce marché, l'Etat a besoin d'indicateur, et pourtant cette année, il n'est ni mis en place un observatoire, ni approché la société de gestion. Son objectif risque d'être délicat à atteindre si celui-ci ne met pas toutes les chances de son côté. Le gouvernement reste sur ses positions avec l'ouverture de structures (5), la création de nouveaux diplômes (1), grâce à de nouvelle politique, décret, loi (4) et d'aide – financement(7). Inlassablement, et pour chaque année, le gouvernement met en place les mêmes démarches afin d'atteindre les mêmes objectifs, alors que chaque année, il est constaté par les journalistes que la politique de formation professionnelle ne fonctionne pas (2).

1.6.2.6. L'année 2006

n°	Thèmes	2006	14.01	18.01	6.02	8.02	19.02	04.03	07.03	18.05	06.06	21.06	26.06	29.07	30.07	12.09	16.09	17.09	05.10	Total
1	Déperdition scolaire														X	X		X		3
2	Manque main d'œuvre	X		X				X		X				X	X	X				7
4	Partenariats conclus	X								X		X								3
5	Convention mise en place				X							X		X		X				4
6	Ouverture de formations - filières	X		X					X		X		X	X		X	X			8
7	Fermeture formations -filières										X								X	2
8	Création nouveaux diplômes								X											1
9	Ouverture structure		X				X		X								X		X	5
11	Répondre aux besoins du marché	X	X				X		X	X	X	X	X	X	X				X	11
12	Nouvelle politique, décret, loi	X									X	X	X			X				5
13	Aide - Financement		X					X	X		X									4
15	Formation ouvertes aux femmes						X										X			2
16	Formation ouverte aux handicapés																	X		1
17	Formation ouverte aux prisonniers							X												1
19	Grève des fonctionnaires				X	X														2
20	Rehaussement du niveau de formation	X		X																2
21	Rupture offre - demande														X					1
22	Déperdition sur le secteur de la FP						X													1
23	FP participe au développement du pays						X	X	X			X				X				5
24	Accompagnement des stagiaires														X					1
25	Humaniser la FP							X												1
26	Faire face à la mondialisation						X													1
27	Déficit d'encadrement																X			1
36	Grandes révisions-chantiers	X	X				X													3
37	MO dominée par étrangers		X											X						2
38	Campagne de sensibilisation											X								1
39	Journée portes ouvertes		X																	1
41	Société de gestion sollicitée														X					1
42	Exonération taxe apprentissage	X													X	X				3

Pour cette année 2006, le nombre de thème se maintient, on en recense vingt-neuf pour dix sept articles rédigés. Nous avons sensiblement le même nombre d'article que l'année dernière, mais avec moins de thème abordé. Cette année, les plus enregistrés ne sont pas semblables à ceux identifiés en 2005, mais font partie de ceux cités lors des dernières années. On trouve : n°11 : Répondre aux besoins du marché (11), qui accroît de 8 valeurs, n°6 : Ouverture de formations – filières (8), qui se maintient à 2 valeurs près, n°2 : Manque main d'œuvre (7) qui augmente de 5 valeurs, n°9 : Ouverture structure (5), n°12 : Nouvelle politique, décret, loi (5), n°23 : FP participe au développement du pays (5), n°5 : Convention mise en place (4), n°13 : Aide – Financement (4) qui chute de 3 valeurs, n°36 : Grandes révisions-chantiers (3), n°42 : Exonération taxe apprentissage (3).

Deux thèmes sont inédits en : n°37 : MO<sup>393</sup> dominée par étrangers et en n°42 : Exonération taxe apprentissage. Et six thèmes réapparaissent cette année, pour avoir été cité pour les années 2004, le n°21 : Déperdition sur le secteur de la FP, n°27 : Déficit d'encadrement, n°38 : Campagne de sensibilisation, n°39 : Journée portes ouvertes, n°41 : Société de gestion sollicitée et en 2002 pour le n°23 : FP participe au développement du pays. Dix thèmes disparaissent pour cette année<sup>394</sup>.

Nous pouvons constater que les préoccupations des journalistes concernant le secteur de la formation professionnelle touchent pratiquement au même thème d'année en année. Quelques uns ont augmenté de façon significative et deviennent des thèmes forts et récurrents, comme : répondre aux besoins du marché (11) et le manque main d'œuvre (7). De nouveaux apparaissent, timidement. On se rend compte alors que les soucis du gouvernement sont toujours les mêmes, et que les solutions apportées aussi. Les partenariats (3) et les conventions (4) perdent un peu leur place dans le palmarès. Les thèmes fédérateurs sont mentionnés, tels que Faire face à la mondialisation (1), Humaniser la FP (1), et les thèmes abordant les difficultés accroissent comme : Déperdition scolaire (3), Fermeture formations – filières (2), Grève des fonctionnaires (2), Rupture offre – demande (1), Déperdition sur le secteur de la FP (1), Déficit d'encadrement (1). Le principe que la formation professionnelle participe au développement du pays (5), prend plus d'ampleur et permet alors aux journalistes et aux lecteurs de comprendre l'importance de la formation professionnelle pour l'avenir de

---

<sup>393</sup> MO : Main d'œuvre

<sup>394</sup> Les dix thèmes qui disparaissent sont : n°18 : Rénovation équipement pédagogique, n°28 : Faible qualification des profs, n°29 : Recrutement de profs, n°30 : Privé refuse les diplômés FP, n°33 : Politique de FP ne fonctionne pas, n°40 : Lutte chômage - lutte fléaux sociaux, n°43 : Détournement – Falsification, n°46 : Adhésion OMC, n°47 : Réunion de l'Union Arabe, n°48 : Atelier pour réflexion sur la FP

l'Algérie. Les mesures prises pour remédier à ses difficultés sont identiques : Ouverture de formations – filières (8), Création nouveaux diplômes (1), Ouverture structure (5), Nouvelle politique, décret (5), loi, Aide – Financement (4). Grandes révisions-chantiers (3). Pour cela, comme pour presque chaque année, il met en place des Campagne de sensibilisation (1) et des Journées portes ouvertes (1). L'observatoire mis en place il y a deux ans, n'a pas l'air de fonctionner, puisque le gouvernement fait encore appel, cette année à une Société de gestion (1).

Il aura fallu une année pour que l'Etat prenne conscience que les spécialités dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique sont dominées par la main-d'œuvre étrangère (2) : chinoise et française. Cette concurrence lui avait pourtant valu des désagréments l'année dernière. Pour essayer de favoriser son domaine, le gouvernement signe des conventions. Mais le grand déficit en main-d'œuvre qualifiée constitue l'un des obstacles dissuadant les investisseurs étrangers à venir en Algérie.

La rentrée est placée sous de nouvelle politique afin de renforcer l'apprentissage et la promotion de celui-ci. Le ministre souhaite se mettre au diapason du marché du travail (11). Pour éviter les déperditions dans son propre secteur, le ministre insiste sur la qualité des formations, mais surtout ouvre davantage ses portes aux femmes (2), aux handicapés (1) et aux prisonniers (1). Le retour de l'accompagnement des stagiaires (1) est remis à l'ordre du jour. Il entre dans le projet de loi préliminaire sur l'orientation de la formation et de l'enseignement professionnel. Le stagiaire est ainsi valorisé dans ses démarches de stages et de recherches d'emploi par la suite. Le gouvernement voulant résoudre la déperdition du système éducatif oblige, à la rentrée septembre, l'orientation vers la formation professionnelle dès la 4<sup>ème</sup> année moyenne, de tous les élèves ne continuant pas ses études au secondaire. Les élèves en échec seront directement dirigés vers le secteur de la formation professionnelle.

Cette année pour motiver les privés à engager les jeunes diplômés, l'Etat entreprend une baisse fiscale des charges de celles-ci, et une exonération de la taxe d'apprentissage (3) pour celles accueillant des stagiaires. Cette mesure, plus avantageuse que celle mise en place l'année dernière, peut éventuellement être le début d'un dialogue entre l'Etat et les entreprises privées.

En ce qui concerne les fonctionnaires, ceux-ci, non satisfait des engagements de l'Etat, reprennent une grève (2).

Malgré ces efforts et après trois ans de processus de réformes, le ministre fait le point sur les dysfonctionnements caractérisant son secteur en échec, car en rupture avec les besoins du marché de l'emploi.

1.6.2.7. L'année 2007

n°	Thèmes	2007	24.01	10.02	08.04	09.04	11.04	17.04	12.05	03.07	02.10	20.10	01.11	Total
1	Déperdition scolaire				X		X				X	X	X	5
2	Manque main d'œuvre	X					X						X	3
6	Ouverture de formations - filières	X							X					2
9	Ouverture structure			X		X			X					3
10	Fermeture structure										X			1
11	Répondre aux besoins du marché	X				X							X	3
12	Nouvelle politique, décret, loi					X	X					X		3
13	Aide - Financement												X	1
14	Mise en place d'un observatoire					X								1
15	Formation ouvertes aux femmes			X										1
18	Rénovation équipement pédagogique					X								1
19	Grève des fonctionnaires				X			X						2
20	Rehaussement du niveau de formation												X	1
22	Déperdition sur le secteur de la FP	X												1
23	FP participe au développement du pays	X				X							X	3
28	Faible qualification des professeurs	X												1
29	Recrutement de professeurs	X												1
30	Privé refuse les diplômés FP						X							1
33	Politique de FP ne fonctionne pas						X							1
35	Ministère FP reconnaît son échec						X							1
37	MO dominée par étrangers						X							1
38	Campagne de sensibilisation										X	X	X	3
39	Journée portes ouvertes			X										1
40	Lutte chômage - lutte fléaux sociaux					X								1
43	Détournement - Falsification									X				1

Vingt-cinq thèmes sont abordés, en 2007, sur onze articles. Les plus importants sont : n°1 : Déperdition scolaire (5), n°2 : Manque main d'œuvre (3), n°9 : Ouverture structure (3), n°11 Répondre aux besoins du marché (3), n°12 : Nouvelle politique, décret, loi (3), n°13 : Aide – Financement (3), n°23 : FP participe au développement du pays (3), n°38 : Campagne de sensibilisation (3), n°6 : Ouverture de formations – filières (2), n°19 : Grève des fonctionnaires (2). Un seul thème cette année est nouveau, il s'agit du n°43 : Détournement – Falsification (1). On retrouve huit thèmes abordés en 2003, n°14 : Mise en place d'un observatoire (1), en 2004, n°35 : Ministère FP reconnaît son échec (1) et en 2005 n°18 : Rénovation équipement pédagogique (1), n°28 : Faible qualification des professeurs (1), n°29 : Recrutement de professeurs (1), n°30 : Privé refuse les diplômés FP (1), n°33 : Politique de FP ne fonctionne pas (1), n°40 : Lutte chômage - lutte fléaux sociaux (1). Onze thèmes disparaissent<sup>395</sup>.

Les deux thèmes forts cette année sont les déperditions scolaires (5) et le manque de main-d'œuvre (3). Ce dernier est le thème récurrent de toutes ces dernières années, tandis que celui les déperditions ne l'était plus depuis 2005. Un seul thème cette année est inédit contre huit que l'on retrouve l'année dernière.

Les thèmes abordés cette année sont à dominance négative entre : Déperdition scolaire (5), Manque main d'œuvre (3), Fermeture structure (1), Grève des fonctionnaires (2), Rehaussement du niveau de formation (1), Déperdition sur le secteur de la FP (1), Faible qualification des professeurs (1), Privé refuse les diplômés FP (1), Politique de FP ne fonctionne pas (1), Ministère FP reconnaît son échec (1), MO dominée par étrangers (1), Lutte chômage - lutte fléaux sociaux (1), Détournement – Falsification (1). Tous les ans le ministère reconnaît son échec, concernant son secteur d'activité.

La rentrée 2007 est orientée vers la maçonnerie, l'agronomie, la protection de l'environnement, le BTP, l'agriculture et le tourisme. La formation professionnelle n'arrive toujours pas à convaincre les professionnels de son importance. Pour exemple, une grève dans un lycée technique ne voulant pas être absorbé par le secteur de la formation professionnelle. Les fonctionnaires ne veulent pas être assimilés à ce secteur par peur d'être « clochardisés », rappelant l'échec du bac professionnel. L'image fragile de la formation professionnelle

---

<sup>395</sup> Les onze thèmes qui disparaissent sont : n°4 : Partenariats conclus, n°5 : Convention mise en place, n°7 : Fermeture formations –filières, n°8 : Création nouveaux diplômés, n°16 : Formation ouverte aux handicapés, n°17 : Formation ouverte aux prisonniers, n°21 : Rupture offre – demande, n°24 : Accompagnement des stagiaires, n°25 : Humaniser la FP, n°26 : Faire face à la mondialisation, n°27 : Déficit d'encadrement.

s'effrite de plus en plus. Elle n'est pas soutenue par les professionnels de l'Etat. Ces derniers ne veulent pas être incorporés à cet échec. Alors entre les professionnels étatiques et ceux privés, le secteur de la formation professionnelle a dû mal à trouver et installer sa légitimité. Le premier ministre souhaite mettre de la qualité dans ce secteur, qui, selon lui, manquerait pour éclore.

Une grande nouveauté apparaît cette année, le gouvernement ne veut plus que ce dernier soit associé à celui de récupérateur des déperditions scolaires. Il aura fallu attendre six années pour qu'enfin le secteur de la formation professionnelle joue son rôle formateur et économique et non plus celui de social. Les structures étatiques vont pouvoir enfin être assimilées à la possibilité de formation et d'apprentissage. Mais ce changement de direction, sera difficile, car le secteur actuel est sinistré. Pour repartir sur de bonne base, le gouvernement devra changer de politique et de stratégies. Pour l'instant, le secteur est toujours en état d'échec. Le problème récurrent concerne évidemment la relation Etat-Entreprises, qui refusent toujours de s'investir dans ce secteur. Elles ne veulent toujours pas recruter les diplômés, malgré toutes les conventions signées entre elles et l'Etat. Malgré le souhait du premier ministre, la rentrée d'octobre devra se contenter une fois de plus, de remplir ces structures par les déperditions scolaires.

Les conventions ont pour objectifs de s'inscrire dans un cadre de développement des formations dans les métiers relatifs aux branches d'activité développées par les entreprises. Mais les entreprises y adhérant avaient pour principal objectif de former son propre personnel dans les structures professionnelles, la contre partie où elles devaient accueillir les jeunes diplômés et/ou prendre en charge les apprentis n'a jamais été réalisée. Cette initiative visait à la création d'emplois et à l'insertion des diplômés. Mais le secteur de la formation professionnelle n'a servi aux entreprises que dans un seul sens, le leurs. Le résultat est toujours le même, les entreprises ne veulent pas de jeunes diplômés. Ceci engendre du chômage et de la précarité. Le ministre procède au lancement de nouvelles structures, et développe de nouvelles formations afin de lutter contre cela.

1.6.2.8. L'année 2008

n°	Thèmes	2008	02.01	07.02	11.02	11.02	13.02	19.02	24.02	25.02	06.03	08.03	11.03	Total
2	Manque main d'œuvre						X							1
4	Partenariats conclus										X		X	2
5	Convention mise en place							X		X				2
6	Ouverture de formations - filières		X	X			X						X	4
9	Ouverture structure							X				X	X	3
11	Répondre aux besoins du marché		X				X							2
12	Nouvelle politique, décret, loi		X	X									X	3
13	Aide - Financement										X			1
14	Mise en place d'un observatoire		X	X										2
15	Formation ouvertes aux femmes					X	X					X	X	4
16	Formation ouverte aux handicapés						X							1
17	Formation ouverte aux prisonniers							X						1
19	Grève des fonctionnaires								X					1
20	Rehaussement du niveau de formation									X				1
21	Rupture offre - demande		X											1
23	FP participe au développement du pays					X	X					X	X	4
24	Accompagnement des stagiaires	X	X					X			X			4
25	Humaniser la FP	X					X			X				3
36	Grandes révisions-chantiers		X											1
38	Campagne de sensibilisation		X	X			X				X			4
40	Lutte chômage - lutte fléaux sociaux	X		X										2
45	Valoriser le patriotisme	X	X											2

Pour cette année 2008, vingt-deux thèmes sont abordés pour onze articles. Les plus exponentiels sont : n°6 : Ouverture de formations – filières (4), n°15 : Formation ouvertes aux femmes (4), n°23 : FP participe au développement du pays (4), n°24 : Accompagnement des stagiaires (4), n°38 : Campagne de sensibilisation (4), n°9 : Ouverture structure (3), n°12 : Nouvelle politique, décret, loi (3), n°25 : Humaniser la FP (3), n°2 : Partenariats conclus (2), n°5 : convention mise en place (2), n°11 : Répondre aux besoins du marché (2), n°14 : Mise en place d'un observatoire (2), n°40 : Lutte chômage - lutte fléaux sociaux (2), n°45 : Valoriser le patriotisme (2). Un seul thème nouveau apparaît le n°45 : Valoriser le patriotisme (2). C'est un thème fort, qui revendique la politique algérienne. Huit thèmes réapparaissent : n°4 : Partenariats conclus (2), n°5 : Convention mise en place (2), n°16 : Formation ouverte aux handicapés (1), n°17 : Formation ouverte aux prisonniers (1), n°21 : Rupture offre – demande (1), n°24 : Accompagnement des stagiaires (4), n°25 : Humaniser la FP (3), n°36 : Grandes révisions-chantiers (1).

Cette année n'a été analysée que jusqu'en mars, date à laquelle avait été mis en ligne le dernier article paru sur la formation professionnelle. Mais déjà, on peut constater que les thèmes abordés en priorité sont différents de ceux abordés habituellement, comme par exemple la formation ouverte aux femmes (4), qui devient progressivement le thème incontournable. Le secteur devient de plus en plus orienté économiquement et le social relayé par les déperditions n'est plus à l'ordre du jour. C'est la première fois que ce thème n'apparaît pas dans le tableau. C'est un grand pas vers une nouvelle politique, qui se concentre sur un problème à la fois. Le ministre dresse un bilan et se rend compte de l'incompatibilité entre le nombre des demandeurs d'emploi et les offres, au même titre que les formations données par les centres de formation et les postes disponibles.

C'est une avancée, cette année, dans la définition des besoins en matière d'emploi. Celle-ci s'effectuera par les directeurs des wilayas. Un plan directeur sera mis en place d'ici la fin de l'année. Le ministre met l'accent sur la nécessité de revoir la qualité et les méthodes d'enseignement, souhait fait, pour rappel, par le premier ministre en 2007. Il reconnaît et insiste sur le fait qu'il faille une prise en charge des stagiaires après leur formation (4). C'est impératif pour connaître la valeur d'une formation sanctionnée par un diplôme. Une nouvelle loi consistera à mettre en œuvre près de dix huit nouveaux décrets axant sur les nouvelles orientations du marché du travail (3).

L'Etat prend conscience que le public visé par la formation professionnelle n'était pas « entier », la femme (4) n'était que rarement prise en compte dans le choix des métiers. Cette

année, elle sera à l'étude afin de la faire sortir de son isolement. Ceci est vécu comme un facteur de développement et les participantes souhaitent élargir et diversifier les filières de la formation professionnelle au cours du soir. Peut être que ces dernières permettront de faire émerger et accepter ce mode de formation par les entreprises, et pourquoi pas de créer la passerelle entre ces deux mondes. La nouveauté est que tous les centres seront ouverts aux femmes. Une autre priorité est donnée aux handicapés (1) et aux détenus (1).

Afin de promouvoir la formation professionnelle, la bourse du stagiaire sera revalorisée.

La formation de techniciens supérieurs spécialisés dans le traitement des eaux permettra de palier le manque flagrant en ressources humaines<sup>396</sup>, et de nouvelles formations seront ouvertes relatives aux NTIC<sup>397</sup>.

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, l'Etat va mettre en place un vaste plan d'embauche. Pour lutter contre les fléaux sociaux (2), les activités sportives et culturelles vont devenir matière obligatoire dans les programmes. La formation privée pourra enseigner les métiers manuels.

La signature en début mars, d'une convention de partenariat entre la Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers et le Fonds National de Développement de l'Apprentissage et de la Formation Continue, permettra de financer les projets des apprentis et artisans. Ils pourront ainsi être insérés dans la vie professionnelle dès l'obtention de leurs diplômes.

De nouveaux projets sont mis en place, une toute autre direction est offerte à la formation professionnelle, qui devra s'armer de patience afin de pouvoir trouver l'équilibre entre tous les différents acteurs ; Etat-Apprenants-Entreprises.

---

<sup>396</sup> Et d'apporter une valeur ajoutée à l'environnement.

<sup>397</sup> Nouvelles technologies de l'information et de la communication

### 1.6.2.9. Tableau récapitulatif des thèmes abordés de manière annuelle

n°	Thèmes	Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
1	Déperdition scolaire		1	5	1	3	5	3	5		23
2	Manque main d'œuvre		1	2	2	3	2	7	3	1	21
3	Concours d'entrée		1	1		2					4
4	Partenariats conclus			4	4	9	2	3		2	24
5	convention mise en place		1	4	2	9	2	4		2	24
6	Ouverture de formations - filières		1	10	2	10	6	8	2	4	43
7	Fermeture formations -filières			1		1	1	2			5
8	Création nouveaux diplômes			1	4		1	1			7
9	Ouverture structure		1	4	2	3	5	5	3	3	26
10	Fermeture structure			1					1		2
11	Répondre aux besoins du marché			4	1	7	3	11	3	2	31
12	Nouvelle politique, décret, loi			5	1	1	4	5	3	3	22
13	Aide - Financement		1	4	1	6	7	4	1	1	25
14	Mise en place d'un observatoire			1	1				1	2	5
15	Formation ouvertes aux femmes				1	1	2	2	1	4	11
16	Formation ouverte aux handicapés					1	1	1		1	4
17	Formation ouverte aux prisonniers					1	1	1		1	4
18	Rénovation équipement pédagogique		1	3	1	3	2		1		11
19	Grève des fonctionnaires			1	2		1	2	2	1	9
20	Rehaussement du niveau de formation			1	1	4	1	2	1	1	11
21	Rupture offre - demande					2		1		1	4
22	Déperdition sur le secteur de la FP				1		1	1	1		4
23	FP participe au développement du pays			1				5	3	4	13
24	Accompagnement des stagiaires			2			2	1		4	9
25	Humaniser la FP						3	1		3	7
26	Faire face à la mondialisation						3	1			4
27	Déficit d'encadrement			2		1		1			4
28	Faible qualification des professeurs						2		1		3
29	Recrutement de professeurs						1		1		2
30	Privé refuse les diplômés FP				1	1	1		1		4
31	Jeunes ne s'intéressent pas la FP				1						1
32	Candidature inexistantes sur FP			1	1						2
33	Politique de FP ne fonctionne pas					2	2		1		5
34	Pas de concertation entre ministères			2		1					3
35	Ministère FP reconnaît son échec					2			1		3
36	Grandes révisions-chantiers						5	3		1	9
37	MO dominée par étrangers							2	1		3
38	Campagne de sensibilisation				1	1		1	3	4	10
39	Journée portes ouvertes			1	1	1		1	1		5
40	Lutte chômage - lutte fléaux sociaux						1		1	2	4
41	Société de gestion sollicitée					1		1			2
42	Exonération taxe apprentissage							3			3
43	Détournement - Falsification						2		1		3
44	Conférence Euromaghrébine			4							4
45	Valoriser le patriotisme									2	2
46	Adhésion OMC						1				1
47	Réunion de l'Union Arabe						1				1
48	Atelier pour réflexion sur la FP						1				1

Chaque année, durant ces huit dernières années, le ministère de la formation professionnelle signera des conventions avec des entreprises, des partenaires étrangers et entre ministères.

L'objectif étant à tout pris de réduire le chômage, ce contexte a eu pour répercussion, de mettre dès le départ, un frein à la formation professionnelle. En effet pour répondre à son objectif principal, il a voulu résorber la déperdition scolaire du système éducatif algérien. C'est-à-dire qu'il s'est mis pour rôle de récupérer les exclus des écoles, en leur offrant une sorte de dernière chance. Ce qui a motivé cette action est le fait que pour le gouvernement, ces jeunes représentent l'une des raisons de la hausse du chômage. En effet, ils quittent les rangs des écoles, sans diplômes et sans niveaux scolaires et ceux dès le premier degré scolaire. Ils n'expriment pas alors le potentiel en main d'œuvre qualifiée que le pays a besoin.

Depuis le départ, l'ambition du ministère de la formation professionnelle est la même qu'à l'heure actuelle, c'est à dire rendre cohérent le marché de l'emploi, avec l'objectif de diminuer le chômage et implicitement de réduire la délinquance liée à l'inactivité.

Tout au long de cette analyse de contenu, nous avons soulevé des remarques, évoquer des possibilités et annoncer quelques solutions. Mais, cette fois-ci devant ce tableau général regroupant nos thèmes et les années, nous allons pouvoir mieux apercevoir les liens et relations entre les catégories. Il a été abordé quarante huit thèmes sur quatre-vingt-quinze articles écrits durant ces huit dernières années. Les dix premiers thèmes ayant obtenus le plus de valeur par les journalistes du quotidien « l'Expression » sont : n°6 : Ouverture de formations – filières (46), n°11: Répondre aux besoins du marché (31), n°9: Ouverture structure (26), n°13: Aide – Financement (24), ex-æquo n°4: Partenariats conclus (24) et n°5: Convention mise en place (24), n°1: Déperdition scolaire (23), n°12: Nouvelle politique, décret, loi (22), n°2: Manque main d'œuvre (21), n°23: FP participe au développement du pays (13), ex-æquo n° 15: Formation ouvertes aux femmes (11), n°18: Rénovation équipement pédagogique (11) et n°20: Rehaussement du niveau de formation (11).

Ce tableau nous permet de visualiser l'utilisation des thèmes abordés tout au long de l'analyse de contenu dans la presse algérienne. Dans ce panel, seul trois thèmes approchent la formation professionnelle de manière négative : n°1 : Déperdition scolaire (23), n°2: Manque main d'œuvre (21), Rehaussement du niveau de formation (11). Les autres thèmes auraient tendances à la valoriser. Mais au fil de ces analyses, ce sentiment n'est pas clairement distinct, on se rend compte que le gouvernement agit en faveur de la formation professionnelle, mais n'arrive pas à mettre en place une politique qui saura être celle sur laquelle toutes les actions se basent afin de développer et dynamiser ce secteur. Nous avons presque l'impression que le gouvernement s'est entêté à mettre en place les mêmes propositions pour les mêmes

problèmes. Il faut attendre 2008 pour qu'enfin le ministère prenne le problème dans l'autre sens, rendre à la formation professionnelle, ses « lettres de noblesses », c'est à dire travailler pour la formation et non pour le compte du ministère de l'Education Nationale, en voulant résorber ces déperditions scolaires. Le ministère de l'Education Nationale et celui de la formation professionnelle sont pourtant bien distincts. On a l'impression qu'un amalgame entre les deux a été opéré durant ces dernières années. L'un n'est pas la solution de l'autre. Sinon quel ministère est la solution de celui de la formation professionnelle ? L'hypothèse que « **le gouvernement n'agit pas suffisamment pour valoriser la formation professionnelle** », n'est pas validée. En effet, on ne peut nier que des initiatives ont été, tout au long de ces huit dernières années, réalisées. Les démarches du gouvernement sont indéniables, même si le succès attendu n'est pas au rendez vous. Malgré toutes ces tentatives, et son propre sabotage, le secteur de la formation professionnelle est actuellement sinistré. Il mettra plusieurs années à se relever de toutes ses politiques successives n'ayant abouties à aucun objectif souhaité par l'Etat. Aujourd'hui, le gouvernement tend vers une politique plus proche de ce qu'est la réalité de la formation professionnelle et reconnaît ses échecs, qui lui permettront sans nul doute d'aller vers ses ambitions. .

### 1.6.3. Quelques points d'interrogation

Des points non soulevés, nous posent encore question, comme par exemple : comment sont suivies les aides financières versées par les pays étrangers pour la formation professionnelle ? Comment sait-on où elles vont, et à quoi elles sont destinées? Comment intégrer les jeunes diplômés dans les entreprises privées si celles-ci ne veulent toujours pas reconnaître leurs formations ? Comment faire admettre la valeur diplômante des formations aux entreprises ?

*« Contrairement au système scolaire, la formation continue constitue un univers éclaté, directement ancré dans les réalités professionnelles, largement dépendant de l'évolution de l'emploi. Loin de se réduire à un ensemble de cursus et de diplômes prédéterminés, elle implique la création permanente d'offres de formation, en réponse à des demandes multiples s'appuyant sur des « besoins » de formations supposés et des objectifs théoriquement négociés. <sup>398</sup>»*

Il est impératif et nécessaire de connaître le marché de l'emploi pour penser à créer de la formation professionnelle. L'insertion des diplômés en résulte. Cette réflexion peut contribuer à l'amélioration du système. De plus, il faut adapter le système de formation professionnelle

---

<sup>398</sup> DUBAR (C), *La formation professionnelle continue*, 5<sup>ème</sup> éd. La Découverte, Paris, 2004, p.7

aux demandes de qualification du marché de l'emploi. Les propositions aux métiers peuvent être redondantes et ne pas convenir à l'économie. Peut être que pour que la formation professionnelle ait une validité aux yeux des professionnels, il faudrait un retour au concours attestant du sérieux de la formation professionnelle. La considérer comme une valeur de l'économie et non plus comme réceptacle des déperditions. « *Ce serait sans doute une illusion que de croire que l'on peut démocratiser l'accès à la FPC sans transformer la sélection scolaire. Mais c'est sans doute aussi une illusion que de penser que les évolutions de la formation initiale peuvent suffire à infléchir la formation continue vers les formes plus démocratiques.* »<sup>399</sup> Il serait également intéressant de tenir compte de l'utilisation des formations qu'en font les entreprises. Il est illusoire de croire que faire de formations justes pour ne pas avoir d'enfants dans la « rue » est la solution contre le chômage. On ne doit pas systématiquement mettre l'élève en échec en formation professionnelle, on croirait à une sorte de « punition » pour son manque d'assiduité.

Il serait intéressant de créer des passerelles entre le secondaire, le supérieur et la formation professionnelle, et de renforcer la coopération des deux premiers avec le dernier.

Une des bases d'amélioration de la formation professionnelle est la gestion des écoles et des centres de manière administrative et financière. L'idéal serait d'avoir la transparence du financement. Mettre en place un réel observatoire de la formation professionnelle, qui indiquerait en plus des métiers en manque de main-d'œuvre ceux qu'ils faudrait valoriser, car le marché de l'emploi est en perpétuel évolution. Il permettrait aussi de laisser le temps aux politiques de mûrir le projet...

Ces quelques propositions pourraient espérer améliorer le système éducatif Algérien. Il est important que ce dernier prenne les décisions et mesures pour permettre l'émergence de son pays. Le premier souci est de commencer à créer du qualitatif à la place du quantitatif afin d'asseoir l'ambition des politiques éducatives. C'est l'un des challenges de la politique algérienne.

---

<sup>399</sup> DUBAR (C), La formation professionnelle continue, 5<sup>ème</sup> éd. La Découverte, Paris, 2004, p.109

## 1. Projet de thèse

### 1.2. Méthodologies envisagées

Pour la future problématique, la méthodologie envisagée pour la suite de cette monographie en thèse s'articulera autour de l'étude des théories de l'action. Il nous faut développer la méthodologie afin de pouvoir répondre aux futurs objectifs fixés. « [...] *les démarches éducatives [...] ont suscité de multiples analyses qui définissent une forte sensibilité des sciences de l'éducation sur ce thème, et lui confèrent [...] une sorte d'« expertise » annonciatrice des questions centrales qui sont abordées sous l'égide des théories de l'action.*<sup>400</sup> »

Il est souhaitable avant d'envisager ces démarches, de définir les théories de l'action. Pour H. JOAS<sup>401</sup> « [...] *la formulation d'une « théorie de l'action » constitue l'un des principaux centres d'intérêt de la réflexion théorique actuelle.* » Dans le même ouvrage, J.M. BAUDOIN et J. FRIEDRICH<sup>402</sup> les définissent ainsi : « *Nous ne disposons pas d'une sorte de Traité des théories de l'action contemporaines rassemblant d'une manière systématique les thèses en présence. Pourtant le caractère pluriel des théories de l'action n'empêche nullement quelques orientations communes fortes. Parmi celles-ci, il convient de relever en tout premier lieu une attention soutenue à la dimension explicite et réfléchie de l'action (Gauchet, 1988), aux justifications exhibées par les acteurs pour prendre en compte de leur agir (Boltanski et Thévenot, 1981), ou à la part d'auto-interprétation qui traverse le faire et son dire (Bruner, 1991). [...]* »

Mais plus simplement, c'est l'étude de la nature de l'action humaine. Ces modèles peuvent être individuels ou collectifs. La philosophie, la sociologie, l'économie<sup>403</sup> se saisissent des théories de l'action. Elles sont appliquées dans la méta-théorie et analytique de la philosophie, mais aussi dans la rationnelle relative à la théorie du jeu, également dans l'empirique décrivant les comportements des individus ou groupes sociaux et celle de la normative.

Les sciences de l'éducation utilisent ce concept pour deux perspectives : « *D'une part celle de la recherche, qui s'attache à décrire et à analyser les accomplissements réels des actions des*

---

<sup>400</sup> BAUDOIN (JM), FRIEDRICH (J), *Théories de l'action et éducation*, De Boeck Université, Belgique 2001, p.11

<sup>401</sup> JOAS (H), *La créativité de l'agir*, dans l'ouvrage de BAUDOIN (JM), FRIEDRICH (J), *Théories de l'action et éducation*, De Boeck Université, Belgique 2001, Hans JOAS, la créativité de l'agir, p.27

<sup>402</sup> BAUDOIN (JM), FRIEDRICH (J), *op.cit.*, p.8

<sup>403</sup> Dans le cadre de théorie de la décision ou de la théorie du choix rationnel.

*enseignants, des formateurs et des « apprenants » jeunes ou adultes ; d'autre part celle du formateur ou de l'enseignant, qui tente de transformer l'action en objet de formation.*<sup>404</sup>»

Avant de développer plus en avant ces propos, il faut distinguer deux positions importantes : l'action et l'acte. Pour les définir, nous nous appuyerons sur BAUDOUIN, FRIEDRICH, VERMERSH ainsi que sur le cours d'ASTIER<sup>405</sup>. L'action et l'acte constituent l'instant où le sujet rencontre une réalité qui n'est pas en lui. C'est un moment d'incertitude, de risque à prendre. L'acte induit et révèle une pensée inventive, tournée vers une finalité, demandant du savoir faire, faisant appel à l'expérience. C'est une pensée qui questionne, interpelle. « [...] on doit distinguer entre la pensée en tant que telle et l'acte même de pensée. Mais ce dernier n'est observable qu'à travers la première qui le modifie [...].<sup>406</sup> » L'échec doit être une éventualité lorsque l'on s'investit dans un acte. L'utilisation de la pensée « pratique » s'appliquant dans l'interaction, et celle de « théorie » nécessaire à l'action permettront de rebondir et de s'orienter vers une finalité. La conscience est donc sollicitée différemment lorsqu'il s'agit d'acte ou d'action. L'acte est l'interaction de la conscience et de la réalité, cette dernière ne peut être enlevée de sa dimension collective. L'acte se manifeste de deux façons, soit quand l'action arrive à son terme, mais le but se révèle difficilement atteignable, soit quand l'action a des conséquences imprévues, et qu'il faut y faire face. La rencontre se fait alors avec une réalité externe, et prend la forme d'un problème. Nous n'avons pas de savoir tout prêt à mettre en œuvre. Il y a donc un obstacle à vaincre, une réalité qui ne va être connaissable que dans l'expérience. Celle-ci constitue un acte qui s'exerce avec un outil, en vue de réaliser un objet. Cet objet pouvant prendre des formes très diversifiées : objet concret, ou production intellectuelle. L'outil est dispensable à la réalisation de l'acte.

Les êtres humains sont porteurs d'intentions : ils conduisent des actions. Ce qui distingue l'action de l'acte c'est donc l'intention qui le porte, et notamment une intention de transformation (du monde, de soi-même etc.). L'intention peut être consciente ou non, réussie ou non.

Nous nous inspirerons de P. VERMERSCH pour sa définition de l'action « [...] le fait d'agir. [...] Le sens technique philosophique le plus répandu [...] renvoi à la morale, à la raison pratique, au sens de détermination de l'action juste, ou bien au sens de mise en œuvre de la volonté. [...] De l'action on est passé à comment bien agir, sans pour autant détailler le

---

<sup>404</sup> BAUDOUIN (JM), FRIEDRICH (J), *op.cit.*, p.14

<sup>405</sup> ASTIER (P), *Problématique et méthodologie de la recherche en Sciences de l'Éducation*, Cours du 19 octobre et 11 novembre 200, Université Lyon 2

<sup>406</sup> CLOT (Y), *Clinique du travail et action sur soi*, dans l'ouvrage de BAUDOUIN (JM), FRIEDRICH (J), *Théories de l'action et éducation*, De Boeck Université, Bruxelles, 2001, p.258

*déroulement de l'action elle-même qui est traité comme allant de soi.*<sup>407</sup> » Pour E. PICAUVET, cela s'exprime ainsi : « [...] il paraît indispensable [...] de faire évoluer conjointement la description de l'action et le type d'explication ou de justification que l'on envisage. Il faut en effet prêter attention au cadre conceptuel que nous adoptons pour saisir les motifs de l'action, la délibération, l'instant de la décision et le déroulement temporel de l'action.<sup>408</sup> »

L'action est orientée par l'intention, mais cela n'implique pas ce que ce que le sujet mobilise pour agir. Il mobilise des ressources corporelles visibles mais aussi des ressources internes telles que ses connaissances, ses compétences. L'action ne permet pas de se rendre compte des causes d'échec et/ou réussite. Pour CLOT en développant l'action, il en fait ressortir une autre notion : l'activité : « *L'action est dans l'activité ce qui lui donne un but immédiat. L'activité n'existe pas en dehors de l'action car cette dernière définit l'occupation consciente du sujet. [...] le sujet réalise ou échoue à réaliser les préoccupations vitales de son activité même à son insu. [...] Le problème est le suivant ; pour le sujet, passer l'action au crible de sa pensée est une action à part entière ; une action sur soi qui ne laisse pas la première action, devenue objet de pensée, en l'état. Du coup, aucune réflexion directe sur l'action n'est possible. C'est, selon nous un des enseignements les plus nets de l'analyse du travail.*<sup>409</sup> »

L'activité, la mobilisation consiste donc à écarter d'autres actions concurrentes et sollicitations permanentes, à mobiliser les ressources. Il en découle des émotions, de l'affecte et l'expérience. Les actions nous transforment. Les buts et les motifs concernent l'intention.

Dans l'activité, on aborde la psychologie individuelle autour des enjeux identitaires. Les actions que conduit le sujet ont une influence sur son identité. La dynamique d'une action peut être un étayage ou au contraire une menace pour la construction des représentations identitaires. Au niveau de l'activité on relie ce que le sujet fait du reste de sa vie : son identité, ses motifs. Les identités se retrouvent donc au cœur de l'action, mais pas des actes.

Notre premier travail, nous a conduit à choisir une méthodologie permettant de comprendre les structures et positions de la formation professionnelle. Notre choix, qui à ce moment là nous paraissait judicieux, s'est porté sur l'entretien auprès de la directrice de la formation professionnelle. Ce fut un entretien semi directif. Par cette pratique, nous garantissons à l'étude un ensemble de questions intéressant l'enquêteur. En effet, son principe est centré sur

---

<sup>407</sup> VERMERSCH (P), L'entretien d'explicitation, collection Pédagogies/outils, ESF éditeur 2006, p.185

<sup>408</sup> SAINT-SERNIN (B), PICAUVET (E), FILLIEULE (R), DEMEULENAERE (P), Les modèles de l'action, Presses Universitaires de France, Vendôme 1998, p.6

<sup>409</sup> CLOT (Y), Clinique du travail et action sur soi, dans l'ouvrage de BAUDOUIN (JM), FRIEDRICH (J), Théories de l'action et éducation, De Boeck Université, Bruxelles, 2001, pp.255-256

le recueil de l'expression des acteurs vis-à-vis d'une trame souple, qui pourra être complétée ou recadrée par des interrogations visant à éclairer ou préciser les réponses faites par la personne interrogée. C'est une des techniques qualitatives les plus fréquemment utilisées. L'entretien permet de centrer le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable. Il mobilise diverses capacités comme celle de l'écoute, de la relance, de la réactivité, de l'esprit de synthèse et du contrôle du déroulement de l'entretien. Il débouche sur le développement d'analyse, comme une comparabilité de résultats, mais également de cerner les logiques d'action et les différentes représentations. Il révèle souvent l'existence de discours et de représentations profondément inscrits dans l'esprit des personnes interrogées et qui ne peuvent que rarement s'exprimer à travers un questionnaire. Le fait de n'avoir réalisé qu'un entretien et qu'il soit semi directif, nous montre ces limites. La difficulté de l'interviewer est de ne pas « briser » le fil ni la dynamique du discours. Il existe également un problème de la représentativité des interlocuteurs et des bénéficiaires. L'information doit être vérifiée et l'outil doit être souvent combiné avec d'autres outils d'analyse de contenu. C'est l'entretien qui est le plus utilisé sur le terrain car on va chercher à obtenir des informations sur des thèmes préalablement définis. Cette pratique de relance interviewé/intervieweur permet de décrire la formation professionnelle existante. Ce n'est qu'une description qui permettra dans l'analyse soit une comparaison entre ces études, soit de montrer les récurrences, les variations existantes dans cette recherche.

Avec le recul, les réponses fournies s'articulent de façon extrêmement naturelles, comme une mise en scène, une impression de répétition, et laisse une impression de travail lisse, auquel s'ajoute la sensation que l'interviewé aurait pu préalablement préparer ces réponses<sup>410</sup>. On ressent alors les limites de ce type d'entretien, qui traite du sujet en surface, sans réellement s'interroger sur les « comment ? ». Le recours à la description des actes ne peut fournir qu'une analyse partielle de l'action car on ne connaît pas l'intention du sujet. De plus, ne se basant que de son point de vue, il nous fournit des données subjectives sur l'action et ne permet qu'une analyse partielle. Seules ses connaissances ont été mobilisées et à aucun moment son « non conscient » ne fut interrogé. C'est pourquoi à travers ce nouveau savoir acquis récemment, nous nous orienterons l'année de thèse sur cette pratique qu'est l'entretien d'explication<sup>411</sup>.

---

<sup>410</sup> Ce qui n'est absolument pas le cas

<sup>411</sup> Les théories de l'action ne sont pas réduites à l'entretien d'explicitation. De nombreuses pratiques existent qu'il ne faut pas oublier. On connaît par exemple les instructions au sosie qui consiste à contourner le pré réfléchi, où il ne faut pas enfermer le sujet dans une confrontation avec la situation passée mais au contraire mettre au grand jour l'intérêt de l'expérience. Il existe aussi l'auto confrontation. Il s'agit d'une observation

L'entretien d'explicitation appartient à ce que l'on nomme la verbalisation. Avant d'aborder celui-ci, nous expliquerons les autres techniques existantes permettant une analyse de la situation. En dehors de cette verbalisation, nous avons les observables et les traces. Le premier implique une observation des comportements des sujets étudiés, l'autre constituants des « indices matériels produits par l'activité. »

VERMERSCH les développe ainsi : « [...] Les observables [...] sont transitoires, pour les observer il faut être présent. [...] ne sont jamais données [...] il faut les attendre, être en projet de les observer parce qu'ils ont du sens. C'est une des règles de l'observation : n'est perçu que ce pour quoi nous avons déjà une « théorie », ou [...] ce qui fait sens pour nous.<sup>412</sup> » Des enregistrements (image ou son) de ces observables peuvent être réalisés « [...] ils deviennent alors des traces<sup>413</sup> créées artificiellement. [...] La trace [...] suppose [...] une interprétation pour faire « signe ». <sup>414</sup> » Cependant, nous pouvons noter que peu de traces<sup>415</sup> existent dans certaines activités. Il en est de même pour l'observable<sup>416</sup>. Par conséquent « La seule source d'informations disponible est alors la verbalisation. Observables, traces et verbalisations n'ont pas de valeur de vérité en eux-mêmes. Aucun d'entre eux n'a un pouvoir de preuve intrinsèque. Les traces et les observables ont le mérite de relever de l'observation publique [...] leur valeur d'information dépend de l'interprétation qu'on leur donne, de leur sens. [...].<sup>417</sup> »

La verbalisation ne doit pas être prise comme source de vérité, sur les informations obtenues lors de l'interview de la part de l'interviewé. Elle n'est pas forcément juste non plus, pour la critique de la parole subjective. La corrélation des informations obtenues doit être effectuée afin de pouvoir valider les verbalisations.

De cette manière, nous pourrions nous centrer plus vers l'action que vers l'acte et amener le sujet à s'investir de façon active dans l'entretien. Lorsque l'on évoque la verbalisation, il convient de le définir. C'est s'exprimer par un langage, en mots<sup>418</sup>. Ici, nous c'est « [...] la

---

filmée qui va dévoiler que ce que dit le sujet n'est pas ce qu'il fait. Il annonce autre chose, car il est dans l'expérience. Nous connaissons également l'auto confrontation croisée qui amène une nouvelle dimension, c'est-à-dire que l'on rajoute une étape d'analyse où deux sujets sont filmés pour la même activité et sont amenés à discuter de l'action de chacun. Toutes ces approches différentes permettent d'accéder à d'autres analyses que pourrait faire l'entretien d'explicitation.

<sup>412</sup> VERMERSCH (P), *L'entretien d'explicitation*, collection Pédagogies, éd. ESF, 2006, p.20

<sup>413</sup> Les traces sont les indices matériels plus ou moins permanents produits par l'activité. Par exemple, les brouillons, les réponses à intermédiaires ou finales portées sur le papier

<sup>414</sup> VERMERSCH (P), *L'entretien d'explicitation*, collection Pédagogies, éd. ESF, 2006, pp20-21

<sup>415</sup> Par exemple on ne connaît que le produit final, pas le cheminement.

<sup>416</sup> Par exemple lors de la résolution de tête d'un problème.

<sup>417</sup> VERMERSCH (P), *op.cit.*, p.21

<sup>418</sup> HACHETTE, Dictionnaire, éd. Hachette, Paris, 2005, p.1688

*verbalisation de l'action*<sup>419</sup> ». La connaissance de cette méthode en détail « [...] apporte une information précieuse [...] parce que la verbalisation de l'action pose des problèmes qui ont été sous-estimés et qui nécessitent, pour être surmontés, l'utilisation d'une technique de questionnement très précise qui doit être apprise.<sup>420</sup> »

VERMERSCH met en avant les difficultés de cette verbalisation. Il en pointe quatre. « *Le premier est que l'action est [...] une connaissance autonome et qu'elle contient par construction une part cruciale de savoir-faire en acte, c'est-à-dire non conscient. [...] Le second, c'est que verbaliser cette action n'est pas habituel [...]. Ce qui vient en premier, spontanément ce sont plutôt des jugements, des commentaires, des généralités ou la description des circonstances. [...] Le troisième, c'est que les techniques efficaces pour apporter cette aide sont largement contre-intuitives. C'est-à-dire que ce qui nous vient spontanément à l'idée pour apporter cette aide est précisément ce qui risque de créer les pires obstacles ! [...] un quatrième [...] qui se pratiquent a posteriori, c'est celui de la mémoire et la qualité du rappel des faits.*<sup>421</sup> »

Pour accéder à la compréhension dans le métier de la recherche, il faut s'informer sur l'action de l'autre. C'est primordial. Ceci nous consent à nous emparer du sujet par « ce qu'il fait » et « comment il s'y prend ». Cette démarche contribue à le faire évoluer tout en nous permettant de mieux le cerner et de mieux s'en investir. Avec cette pratique, nous aspirons à accéder à une autre dimension de la pratique de l'entretien. L'entretien d'explicitation consent à pousser le sujet dans ses retranchements en le guidant dans sa réflexion d'une autre manière, en allant au fond des choses. Sa conduite se fait de manière semi ouverte, nous laissant quand même loisir de sortir des entretiens restrictifs. Cette approche aborde plusieurs perceptions du sujet. En effet, l'objectif est qu'il puisse prendre du recul par rapport à ce qu'il fait, de comprendre comment il s'y est pris et en expliquant ses méthodes et ses procédures de travail. On le met dans une position où il devient progressivement capable d'agir seul, à sa propre initiative et de transférer ce qu'il a appris. Le sujet prend une autre consistance, il est alors dans une démarche de description. Il décrit sa propre action. Il réfléchit sur lui-même.

Avec cette méthode, dans notre étude, nous offrons au sujet deux choses : de prendre conscience de ses savoirs implicites<sup>422</sup>, mais également de comprendre et de mener une meilleure exploitation des situations de formation pratique. Cela présente plusieurs difficultés.

---

<sup>419</sup> VERMERSCH (P), *L'entretien d'explicitation*, collection Pédagogies, éd. ESF, 2006, p.18

<sup>420</sup> VERMERSCH (P), *op.cit.*, pp.17-18

<sup>421</sup> VERMERSCH (P), *op.cit.*, pp.18-19

<sup>422</sup> Se sont les clefs de leur perfectionnement

L'idée de cette pratique est d'aller chercher chez le sujet, des réponses dans le « non conscient » de ce dernier, ne se limitant plus à la réponse pré construite. Il doit faire appel à sa mémoire et non à ses connaissances. Nous fabriquons continuellement ce type de savoirs implicites par le seul fait d'agir. Ils sont développés à partir de l'expérience et sont pertinents pour la compréhension de l'efficacité d'une action. Ils sont ce qui fait qu'un professionnel est particulièrement performant ou encore qu'il rencontre, sans comprendre pourquoi, des difficultés ou des limitations. Il va s'en dire que la démarche n'est pas sans difficulté, car l'action est une connaissance autonome. Que l'on soit expert ou novice, il y a une part importante de ses actions, d'un savoir faire dont on n'est pas conscient et qu'en conséquence on est bien incapable de mettre un mot sans une aide. Pour Y. CLOT : « *Prendre conscience ne consiste pas donc pas à retrouver un passé intact par la pensée mais plutôt à le revivre et à le faire revivre dans l'action présente, pour l'action présente. C'est redécouvrir ce qu'il fut comme une possibilité réalisée parmi d'autres possibilités non réalisées qui n'ont pas cessé d'agir pour autant.*<sup>423</sup> »

Comme décrit précédemment, l'entretien d'explicitation vise en priorité la verbalisation de l'action. Mais de manière telle qu'elle est effectivement mise en œuvre dans l'exécution d'une tâche précise. Pour cela, il faut que le sujet prenne le temps d'un retour réfléchissant sur son action, de manière à ce qu'il en prenne conscience. C'est mettre des mots sur son « faire ». C'est en quelque sorte une prise de conscience provoquée, rappelant ici le troisième problème de la verbalisation qui s'exprime par la mise en exergue de la « contre-intuitive ». À partir de cette mise en mots, cela devient transférable à d'autres situations analogues, nous pouvons alors réutiliser ce dont nous avons pris conscience. Ceci devient alors communicable puisque nous pouvons le mobiliser dans une prochaine action provoquant la transférabilité pour soi et surtout la transmissibilité aux autres. Cette non conscience du sujet est guidée pour que le sujet puisse l'explicitier, celui-ci se transforme alors en un vécu immédiat. Ceci met à jour les éléments que VERMERSCH appelle pré réfléchi<sup>424</sup> C'est le vécu expérientiel de la dimension procédurale de l'action.

Quand nous parlons de ce que nous avons fait, nous procédons à cette fameuse mise en mots, qui fait que c'est ce que nous vivons au présent dans l'action, d'où le concept de vécu immédiat. Il s'agit alors de guider l'interviewé pour le placer dans une position de parole

---

<sup>423</sup> CLOT (Y), *Clinique du travail et action sur soi*, dans l'ouvrage de BAUDOUIN (JM), FRIEDRICH (J), *Théories de l'action et éducation*, De Boeck Université, Bruxelles, 2001, p.272

<sup>424</sup> VERMERSCH (P), *Pratiques de l'entretien d'explicitation*. ESF, Paris, 1997, p.246.

incarnée<sup>425</sup> en se focalisant sur l'action. Les questions doivent être principalement descriptives et ne jamais porter sur le conceptuel qui est, lui, déjà conscientisé. On ne doit pas employer le « Pourquoi », mais accéder au « Comment ». Elles doivent aider l'interviewé à accéder à sa mémoire concrète sans être directives pour autant. Cette pratique n'est pas profitable que pour l'intervieweur, mais importante pour l'interviewé, car elle lui permet de s'auto-informer dans le même temps.

Un processus permet de ne pas passer du vécu immédiat au vécu mis en mots, c'est ce qu'appelle VERMERSCH, le réfléchissement<sup>426</sup>, c'est-à-dire d'accéder à un vécu représenté. L'intervieweur arrive à un rôle de miroir qui permet par cette action à une prise de conscience du sujet, car l'information implicite n'est pas forcément immédiatement disponible. Il n'a jamais été conceptualisé et le sujet pense même ne pas les posséder. L'objectif de l'intervieweur est de les comprendre. C'est un processus de décentration. Ce processus de prise de conscience correspond à l'appropriation de ce que nous sommes. Il s'avère essentiel dans la mesure où « l'action est opaque à elle-même »<sup>427</sup> dit VERMERSCH. Une série d'implicite existe lorsque nous agissons pour une réussite (ou pas), nous ne connaissons pas tout ce que nous mettons en œuvre dans l'action. Il est donc intéressant de les mettre à jour.

La difficulté de cette méthodologie réside dans l'apprentissage de ces techniques qui peuvent se heurter à plusieurs obstacles : mettre en mots l'implicite, décrire le détail de sa propre action n'est pas habituel, il est donc indispensable d'adopter une nouvelle attitude.

Il faut pouvoir enregistrer son entretien, pour garder la mise en mots qui participera à une action descriptive du comment de l'action et en fait une sous action. Deux axes sont à travailler : celui des prises d'information, c'est-à-dire « comment je sais que par exemple, si cette formation va marcher ? Comment savez vous que ... ? » Quelles sont les prises d'informations qui permettent de mener à des opérations d'identification ? ; Et celui des prises de décision : une fois que j'ai pris cette information, qu'est-ce que je fais ? Quelle prise de décision ? Et comment je fais quand j'ai pris cette décision ? Par exemple, je constate que cette formation ne fonctionne pas. « Comment savez vous qu'effectivement c'est le cas? ». « Je le vois. Qu'est-ce que vous voyez? » et ainsi de suite. Ce questionnement poussé permet de mettre à jour deux choses : les prises d'informations et leur régulation.

Lors de l'entretien semi directif, l'interviewé a beaucoup parlé de la mise en œuvre des structures et les questions n'étaient pas orientées sur l'action mais sur l'acte. Nous n'étions

---

<sup>425</sup> VERMERSCH, (P), *L'entretien d'explicitation*, collection Pédagogies/outils, ESF éditeur 2006, p.59. C'est faire "revivre" la réalisation d'une tâche réelle et spécifiée,

<sup>426</sup> VERMERSCH, (P), *op.cit.*, p.81

<sup>427</sup> FAINGOLD (N), propos émis lors de la Journée de l'innovation, Paris, 1997.

pas en évocation et donc nous ne pouvions pas poser les bonnes questions. La difficulté est d'influer sur le sujet pour qu'il puisse de désinvestir de l'entretien pour réinvestir la situation vécue. Le besoin est de recueillir un point de vue extrêmement subjectif mais qui permet de dépasser la dimension pré réfléchi.

Pour mieux comprendre, un extrait de l'entretien est présenté.

**Pouvez-vous me parler de la formation professionnelle publique ?** « L'Algérie connaît un échec scolaire cuisant (...), les gens qui n'avaient pas le niveau de la 9<sup>ème</sup> année fondamentale ne pouvait rejoindre le secteur et on a donc créé ce qu'on appelle une formation NSR, défini par un niveau scolaire réduit. Donc maintenant on peut dire que la formation couvre tout le monde, tous les demandeurs, quel que soit leur niveau, même ceux qui n'ont pas le niveau scolaire exigé, on a des formations qui leur correspondent. (...) Nous avons également le mode de formation à distance pour les gens qui ne peuvent rejoindre les établissements (...). Maintenant, nous avons acquis le créneau de l'enseignement professionnel et les premières formations (...). Il faut revenir dans ces créneaux, notamment le BTP, avec l'arrivée des chinois, on s'est rendu compte qu'on n'avait pas de main d'œuvre qualifiée, donc là faut y revenir. »

**Des Chinois ?** « Oui, on avait pas découvert réellement la main d'œuvre qu'il leur fallait, donc on a été obligé de ramener de la main d'œuvre qualifiée, et là nous nous penchons vraiment, très sérieusement sur le créneau là et tout le monde a été sensibilisé à cet effet, donc notamment les entreprises, tous les chantiers s'activant qui doivent recevoir les apprentis pour former ces jeunes dans les métiers du bâtiment. (...) »

Les questions de l'entretien d'explicitation seraient donc de cet ordre : « Comment voyez-vous la formation professionnelle publique ? Comment avez-vous réfléchi sur les formations proposées aux futurs apprenants ? Qu'est ce qui a été mis en place pour arriver à cette réflexion ? Comment les avez-vous identifiés (les difficultés) ? Comment les chinois se sont-ils imposés sur votre marché ? Ont-ils contribué au développement de formations ? De quelle manière ? Comment savez vous qu'une formation fonctionne ? Comment vérifiez-vous son impact sur le marché de l'emploi ? Quelles sont les ressources que vous mobilisez pour créer vos formations ? Comment êtes vous arrivés à faire appel à la main d'œuvre chinoise ? Comment avez-vous mobilisé les entreprises pour répondre à ce problème (manque de qualification de la main d'œuvre locale)? Comment avez-vous mis en place cette sensibilisation concernant la formation professionnelle? Comment avez-vous réfléchi à la publicité pour inciter les jeunes à venir étudier dans vos centres de formations ? » Etc.

Cette technique permet de comprendre que les interviewés sont porteurs d'intentions, c'est ce qui distingue l'action de l'acte. Cette pratique accède à formuler la question pertinente qui va faire que l'information recherchée émerge, sans passer par un dialogue de dix ou vingt minutes. Une question, c'est comme un aiguillage. Sa formulation sollicite des réponses extrêmement différentes, certaines correspondent bien à l'information recherchée, d'autres aboutissent à des réponses dont on ne sait que faire, et d'autres encore créent le silence et bloquent la communication. L'originalité de l'entretien d'explicitation est de proposer des outils pour réaliser concrètement ces objectifs. Il faut être conscient que cette technique n'est pas innée chez le chercheur. Elle nécessite de se former à une technique d'entretien et de s'y exercer. On ne peut pas improviser sur cette pratique, il faut la comprendre, la pratiquer.

Une des approches méthodologiques choisie lors de la réalisation de la thèse sera l'entretien d'explicitation. Ces théories de l'action sont complémentaires aux autres méthodologies qualitatives et sont à utiliser en fonction ce que l'on cherche à mettre en exergue. Lors de notre entretien, nous aurions pu filmer la scène de manière à pouvoir observer la gestuel et mimique de l'interviewé qui sont vecteurs d'informations importantes sur les réponses des sujets et qui auraient pu donner une autre dimension à l'analyse. En effet, les liens entre la parole et la gestuelle sont des plus probants. L'entretien d'explicitation nous ouvre des perspectives de travail, en effet, elle offre une plus grande réflexion et réactivité de l'intervieweur, de rendre le débat plus riche. Reste la nécessité de pouvoir amener le sujet dans son « non conscient » pour obtenir les informations souhaitées. La difficulté du chercheur est de se poser les bonnes questions.

### 1.3. Réflexions pour la thèse

L'Algérie se relève tout doucement de l'occupation française, du terrorisme et d'une politique tendancieuse. Elle ne peut être à la pointe d'une politique cohérente et de coercition. Un ajustement de cette dernière est vraisemblablement indiscutable. L'importance de cette nouvelle démarche est de prendre en compte un aspect primordial : la demande sociale. C'est ce qui fait et définit le marché du travail, les offres et les demandes.

Depuis la fin des années quatre vingt, l'Algérie a lancé un vaste chantier de réformes économiques, sociales et politiques visant à instaurer l'économie de marché, la démocratie et un Etat de droit. Ces réformes ont été menées dans le contexte sécuritaire difficile marqué par le terrorisme et l'instabilité politique qui en a découlé.

L'Union européenne apporte son aide au gouvernement algérien pour atteindre ses objectifs dans différents domaines. Plusieurs projets sont en cours dans le développement des PME/PMI, la privatisation et la restructuration du secteur public, la modernisation du secteur financier. Mais également la formation professionnelle qui démarre avec l'appui à la réforme de l'éducation ou encore l'appui à la réforme des postes et télécommunications.

Avec une population jeune et un taux de chômage qui s'élève à 17 %, l'État continue d'accorder d'importants budgets dans les créneaux de l'Education Nationale et de la formation professionnelle pour offrir des moyens matériels et pédagogiques modernes aux établissements, dans le but de créer des emplois et de réduire le taux d'analphabétisme. L'objectif consiste à répondre aux besoins de l'économie nationale.

Les réformes touchent les trois ministères : l'Éducation, la Formation et l'Enseignement Professionnel (FEP), l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique (ESRS). Pour la première fois, les trois ministères travaillent en complémentarité et concentrent leurs efforts sur l'amélioration du contenu des programmes, la formation des formateurs, l'informatisation et l'introduction de nouvelles spécialités (agriculture, production alimentaire, environnement, entretien des routes et des bâtiments) pour répondre aux besoins de l'économie nationale.

Différentes approches pourront ou devront être abordées lors de la réflexion à la problématique du sujet de thèse.

### 1.3.1. Les approches

**Les approches principales :** La formation professionnelle est au cœur de la relation entre le système éducatif et le système productif. Il est établi que la formation professionnelle ne peut être dissociée du contexte politique, social, économique, technique et culturel dans lequel elle est dispensée. On mesure alors toute l'étendue et l'extrême complexité d'un sujet comme celui-ci et, par voie de conséquence, la nécessité de délimiter le champ de l'observation et de préciser la perspective de l'analyse.

**L'approche historique :** Le manque de personnel technique nécessite l'importation de main-d'œuvre de la Chine et de la Turquie, constituant un véritable frein au programme de croissance économique du pays. L'État cherche à valoriser la formation des métiers dans les collèges techniques avec plus de programmes de stages en entreprises qui garantissent des emplois. Il reconnaît le manque de formateurs et d'équipements spécialisés nécessaires pour plusieurs secteurs. Toutefois, la pénurie de formateurs et d'équipements spécialisés nécessaires pour le secteur constitue un obstacle majeur. C'est dans ce contexte que le

domaine privé intervient, palliant les défaillances de l'Etat. C'est à l'analyse de ces « manques » que notre recherche pourrait d'abord s'appliquer, dans une approche historique, afin de concevoir leur évolution. Un état des lieux nous permettra de comprendre à travers les acteurs agissant sur ce modèle, les tenants et aboutissants de la formation professionnelle. Et dans une autre optique, l'interprétation de l'analyse sur l'offre et la demande sera une des clefs essentielles aboutissant aux choix des domaines proposés au public. Une offre moderne de formation devra donc intégrer trois éléments : la motivation des " apprenants " gage d'une formation réussie, les besoins prévisibles de l'économie qui se modifient rapidement et la place à réserver aux nouvelles méthodes de formation basées sur les techniques de communication de pointe et des approches innovatrices de l'apprentissage. Les enjeux sont considérables.

**L'approche sociologique** : À l'occasion de l'examen du plan national de lutte contre le chômage, il a été indiqué que la formation professionnelle était un des leviers.

Afin de saisir les éventuels décalages entre la réalité terrain et les textes officiels, une approche sociologique permettra de comprendre qui sont ces acteurs participant à cette impulsion, tels que les professeurs, les bénéficiaires, les parents, l'Etat...

L'étude concernant les choix des programmes d'apprentissage vis-à-vis de la formation initiale introduira à la recherche des jeunes dans leur insertion à la vie active.

Evidemment cette recherche pourra et devra être croisée avec une étude des écoles privées dispensant la formation professionnelle. Ces différentes analyses nous dirigeront vers quelques autres axes d'études qui se tourneront vers les décideurs.

L'Algérie « Libre » depuis 1962 est restée cependant dans un mode administratif de fonctionnement à l'occidentale. Effectivement durant ces années d'occupation, ce système très bien implanté n'a pas su trouver un nouvel essor, favorisant le déploiement de ressources propres aux Algériens. La loi n°81-07 du 27 juin 1981, relative à l'apprentissage professionnel a organisé la formation par apprentissage en définissant son champ d'application ainsi que les conditions et les modalités de sa mise en œuvre. A un premier abord, ces textes sont relativement proches de ceux de la République Française.

Une enquête exploratoire permettra de mettre en liaison la France et l'Algérie dans un système de comparaison concernant les diverses structures existantes. La définition de la formation professionnelle et l'introduction de cet enseignement permettront de visualiser et d'analyser l'emprise de celle-ci sur l'entreprise et/ou sur l'école. La représentation du public sur ce genre de structure sera alors amorcée.

Différents manifestes s'expliquent sur ce fait de la manière suivante : « *Parmi les problèmes qui intéressent l'enseignement technique et la formation professionnelle dans les pays de l'OCDE [...]. Il s'agit notamment du faible taux d'élèves qui poursuivent leurs études, du nombre important d'abandons, de l'inéquation entre les choix des jeunes et d'offre d'éducation et d'emplois [...].*<sup>428</sup> » Cette image ressemble-t-elle à celle de la France ?

En ce qui concerne la France, la constitution de 1946 posait déjà le principe de l'égal accès de chaque individu à l'instruction et à la formation professionnelle. D'autres textes ultérieurs confirmeront cette obligation. Mais, la formation professionnelle est un dispositif, qui en France, a eu du mal à trouver sa place et son public.

ALUNNI<sup>429</sup> formule ce malaise de la sorte : « *La formation professionnelle est dans une impasse. Confrontée à un mode qu'elle ne comprend plus, notre société attend, en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, des innovations et de l'audace.* »<sup>4</sup>

L'ACFCI<sup>430</sup> s'exprime sur cette mise en œuvre qui « *concerne tous les acteurs de la vie économique et sociale, publics ou privés, même si "l'équilibre des pouvoirs" ou la répartition des responsabilités a sensiblement évolué ces vingt dernières années. Un des atouts du système français est d'offrir aux jeunes une pluralité de voies pour se préparer à la vie professionnelle.* »

Du point de vue idéologique de nos dirigeants, l'enseignement professionnel est l'une des modalités pédagogiques constituant une seconde voie qui permet désormais un accès à tous les niveaux de formation. Cependant, nous connaissons tous la réalité de cette formation qui est teintée d'une représentation négative depuis le début, perçue par les jeunes plus comme une mise à l'écart que comme un moyen d'apprentissage et d'insertion.

En France, l'évolution récente des scolarités voudrait attester du succès de l'enseignement professionnel. En effet on relève depuis le début des années 1990 un infléchissement en sa faveur. Les passages vers les lycées professionnels et les centres de formation d'apprentis se sont accélérés : plus d'un million de jeunes inscrits sont aujourd'hui en filières professionnelles. Les aléas de la conjoncture économique peuvent expliquer cet engouement, les familles recherchant, en période de chômage caractérisé, la meilleure voie d'insertion

---

<sup>428</sup> United States Department of Education, Washington et Organisation de Coopération et de développements économiques, Paris, 1994

<sup>429</sup> ALUNNI (D), *Démocratiser la formation professionnelle*, éd. de l'Atelier/éd Ouvrières, Paris, 2005

<sup>430</sup> Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie

professionnelle. « *La formation professionnelle doit être garante de l'avenir, favoriser l'évolution vers une qualification.* <sup>431</sup>»

### 1.3.2. Les problématiques et hypothèses

Cette recherche nous a menée à nous poser des questions, nous permettant de formuler une orientation problématique, ainsi que d'axer ce travail sur des hypothèses. Elles pourront être travaillées sous différentes approches : **Historique, Sociologique, Géographique, et Sociolinguistique** :

- Comment se fait-il qu'avec toutes ces démarches : en faveur de signature de contrat avec des entreprises étrangères, ainsi qu'en apport régulier d'investissement financier, que la formation professionnelle ne progresse pas, voire pire régresse ? Conscience de cet échec ?
- Toutes les structures créées pour la formation professionnelle ne fonctionnent pas, sont-elles adaptées au territoire de la population ? Définition d'un lieu d'étude, d'un territoire.
- Qui sont les décideurs et les créateurs de ces formations ? Les écoles privées exercent-elles une concurrence sur l'Etat ? Quelles sont leurs stratégies ? Rôle de l'Etat ?
- Dans quelles mesures les structures existantes permettent-elles de générer des emplois ? Quelles insertions procurent-elles ? Quels rapprochements sont faits entre l'offre et la demande ?
- Pays depuis peu démocratique, l'Algérie a-t-elle étendu ce principe à son système éducatif, permettant l'égalité des chances ? Quels sont les textes de lois et leurs applications ?
- Quel est le rôle de la formation initiale en formation professionnelle dans le système algérien ? Est-ce une reproduction du système français, constituant un élitisme républicain ? Avec tous ces travers ? Cela va-t-il jusqu'à la représentation négative, comme en France, de la formation professionnelle ? Quel regard ont-ils : dévalorisation ou valorisation ?
- La politique d'orientation se veut arabisante au niveau du primaire et du collège, est-ce compatible avec la formation professionnelle ?
- Quelles formations spécifiques reçoivent les enseignants, formateurs dans les structures de formation professionnelle ? Leurs formations sont-elles adaptées aux apprenants ? Comment et par qui sont-elles définies ?
- ...

Nous chercherons aussi à comprendre comment se situe la formation professionnelle au sein du pays, permettant de voir l'évolution depuis la colonisation, et de valider ou non la vision

---

<sup>431</sup> ALUNNI (D), *Démocratiser la formation professionnelle*, éd. de l'Atelier/éd Ouvrières, Paris, 2005

de LEON « [...] en Europe, l'école [est] un facteur de conservation ou de reproduction de l'ordre social plutôt qu'un moyen de libération ou d'émancipation des peuples.<sup>432</sup> » Qu'en est-il actuellement ? Ces diverses possibilités peuvent être complémentaires, ou ouvrir d'autres axes de réflexions.

Les hypothèses travaillées ne sont pour l'instant que des esquisses :

- La démocratisation du pays permet de pouvoir la projeter, à l'heure d'aujourd'hui, sur le système éducatif algérien.
- C'est sensiblement la même représentation qu'en France. Les algériens n'ont pas su adapter leur formation à leur propre système éducatif. Ils sont toujours 'pris' dans le système colonial. Malgré tout, cette mise en place de la formation professionnelle permet une meilleure qualification, dotant ainsi le jeune d'un niveau de compétences supérieures.
- Ces formations débouchent sur des emplois. Grâce à cet apprentissage, le jeune trouve plus facilement un emploi. Les débouchés se développent, répondant à l'offre et à la demande.
- Les réformes s'appliquent normalement au quotidien. Elles s'adressent au système éducatif algérien, englobant la formation professionnelle. Elles s'harmonisent dans les diverses écoles algériennes.
- Les enseignants de la formation professionnelle reçoivent un enseignement adapté à cette spécificité, où sont eux-mêmes issus de ces professions. Ils sont formés par d'autres professionnels et leurs formations sont adaptées à leurs futurs apprenants. Elles supposent être en adéquation entre l'offre et la demande. Elles doivent être définies par le Ministère de la Formation Professionnelle, qui est le seul juge de décision.
- ...

Les effets les plus apparents de la crise de l'appareil de formation professionnelle résident dans la double contradiction entre : les objectifs qui lui sont assignés et les moyens alloués et les résultats obtenus et leur efficacité sur le plan économique et social.

La distorsion entre la sous utilisation des capacités et la demande sociale de formation est davantage exacerbée en période de restriction budgétaire.

Les premières mesures arrêtées par les pouvoirs publics ont consisté à réduire les dépenses d'investissement et à stopper la politique d'implantation des centres de formation selon

---

<sup>432</sup> LEON (A), *Colonisation, enseignement et éducation, Etude historique et comparative*, éd. l'Harmattan, 1991, p.7

l'optique de répartition entre régions. Ces réformes s'inscrivent elles mêmes dans une finalité plus globale visant à consacrer la triple vocation de la formation professionnelle.

Véritable charnière d'articulation entre l'espace éducatif et le monde du travail, la formation professionnelle se doit notamment d'être réhabilitée dans sa vocation d'itinéraire éducatif noble et que l'on emprunte par choix pour se préparer à l'exercice d'un métier.

## Conclusion

Dans un pays où le taux de chômage et l'échec scolaire touchent pratiquement plus de la moitié de la population, on est en droit d'espérer d'un gouvernement qu'il impulse un nouveau souffle, au travers d'une nouvelle politique ambitieuse. La « démocratie », nouveau concept dans ce pays, a du mal à émerger face à l'ampleur de la tâche. La dernière guerre d'Algérie remonte à moins de vingt ans. Il faudra du temps, de l'argent, des idées, et surtout de la volonté pour permettre à la politique du pays de fonctionner.

Le système éducatif algérien a longtemps été cité en exemple dans les pays anciennement colonisés et contribuait à maintenir le sentiment d'appartenance nationale. Des écrits ont été réalisés sur ce dernier, depuis l'occupation Espagnole à aujourd'hui. Il a été traité très soigneusement et très longuement, ce qui nous permet d'avoir une base de connaissances intarissable sur le sujet. Mais dans ce vaste champ qu'est le système éducatif, un volet ne semble ne pas avoir été traité en profondeur : la Formation Professionnelle. Elle n'a en effet que rarement été exprimée et grâce à cette étude pourra ouvrir une réflexion sur d'autres axes concernant le système éducatif algérien.

*« Pour prendre un raccourci nous dirons que bon nombre d'élèves sont en échec scolaire, que celui-ci entraîne l'exclusion, la démotivation, la dévalorisation, la marginalisation. Les jeunes adolescents vont être confrontés aux problèmes de chômeurs, de la misère économique, sociale, culturelle, existentielle. A travers les masses média, ils imaginent que la richesse, ou tout au moins la vraie vie, est ailleurs en France, aux Etats-Unis, au Canada...alors ils rêvent de cet Eldorado et n'ont de cesse que de vouloir l'atteindre. Leur identité est mise à l'épreuve dans l'errance qu'elle subit. Pour quelques-uns, la fuite dans le fanatisme bruyant, brutal n'est que l'échappatoire qu'ils trouvent à l'énergie de leur désespoir.<sup>433</sup> »*

Une dernière question après celle orientée sur les apprentissages, serait de savoir si le désir de fuir, constituant une immigration subie par les pays d'accueil, ne pourrait trouver sa solution par la réflexion et l'action éducative (avec la formation professionnelle au centre) au sein même du pays en difficulté ? L'avenir de l'Algérie est entre les mains des jeunes algériens, mais s'ils désertent alors qui construira celui-ci?

---

<sup>433</sup> AREZKI (D), *L'enseignement en Algérie – L'envers du décor*, Séguier, Biarritz, 2004, p.85